



Le  
Folklore  
Brabançon

Le  
Folklore  
Brabançon

Notre couverture :

*Le baron Jean Pierre de Beaulieu, de Lailly.*

JUILLET 1965

N° 166

# Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques  
et Folkloriques de la Province  
de Brabant

RUE ST-JEAN, 4 — Tél. 13.07.50.

BRUXELLES

## SOMMAIRE

*Les Robiano et les Stolberg, châtelains à Teruren 1796-1919* par P. Albert van Iterson . . . . . 147

*Un Général helge de l'ancien régime au service de l'Autriche, le Baron Jean Pierre de Beaulieu, de Lathuy, et son temps* par Louis Delvaux . . . . . 179

*Les franchises Brasserie et Taverne de Limal* par Ch. De Vos . . . . . 215

*Influence des esprits des morts sur la vie économique des peuples* par Marcel Gouwelaas . . . . . 229

*Bibliographie* . . . . . 243

*Varia* . . . . . 250

JUILLET

1965

N° 166

PRIX : 35 F.

Le Service de Recherches Historiques  
et Folkloriques et de Relations Culturelles  
et Publiques de la Province de Brabant  
publie également une revue en néerlandais

« DE BRABANTSE FOLKLORE »

Au sommaire du n° 166  
de juillet 1965 :

De Strijd tegen de Pijn.  
par Leo Tulkens.

Heksen, processen en belezingen,  
par A. Pacssens.

Geschiedenis van Huizingen (suite).  
par G. Bal.

Het Kasteel van Scherpenheuvel,  
par C. Noppen.

De Hongersnoodjaren van 1845 tot 1848  
en de Hagelstormen van 1852 en 1855 te Hekelgem,  
par R. De Schrijver. †

## *Les Robiano et les Stolberg, châtelains à Tervuren*

1796-1919 <sup>(1)</sup>

*A l'est de Bruxelles se trouve, à Tervuren, un château appelé de Stolberg-Robiano. noms des familles qui en furent les propriétaires depuis la fin [du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1919.*

**N**ous avons quelques données concernant les temps plus reculés.

En 1551, Anne de Buren, fille unique et héritière de Maximilien d'Egmont, apporta ce bien en dot lors de son mariage avec Guillaume comte de Nassau, « le Taciturne », fils de Guillaume de Nassau dit « le Riche » et de Juliana de Stolberg (2).

Après le décès d'Anne de Buren, Guillaume de Nassau prince d'Orange, fit relief du manoir et de ses terres de Tervuren le 2 août 1558.

(1) Nous ont aidé à assembler la documentation de cette notice : S.A.S. Mgr le prince Botho de Stolberg-Wernigerode et M. le comte Reinhard de Stolberg-Wernigerode qui nous ont donné des renseignements généalogiques concernant leur Maison; M. le comte Christian de Robiano qui nous a communiqué des notes sur sa famille et les souvenirs de ses rapports personnels avec les châtelains de Tervuren; M. l'abbé J. Davidts, révérend curé-doyen de Tervuren et notre ami M. le professeur Pierre Staner, Rochefortois de cœur et de naissance habitant à Tervuren, qui nous ont fait des copies de documents des archives paroissiales, et Mlle Denyse Pigeon de Rochefort qui nous a communiqué des lettres du comte François de Stolberg-Wernigerode adressées à son grand-père M. Jules Collignon. Nous les remercions vivement.

*(suite de la note page 149)*

Il y résida quelque temps en 1561.

La demeure est appelée dans les documents « 't Hof over het waeter », sans doute en raison de sa localisation, le site étant bordé d'étangs et du ruisseau le « Voerbeck ». On la décrit comme une grande maison en pierres et en briques, « een groot steynen huys », un agréable lieu de villégiature, « een huys van playsance ».

En 1566, le château était un refuge pour les Calvinistes de



Partie ancienne du château

(Photo F. Stalin, Tervuren)

Bruxelles et des environs qui construisirent une chapelle pour leur culte au cimetière du village.

Deux ans plus tard le bien fut confisqué, en même temps que les autres possessions du prince d'Orange dans les Pays-Bas méridionaux restés sous contrôle du pouvoir royal d'Espagne, puis rendu lors de la Pacification de Gand en 1576.

La propriété fut de nouveau saisie quatre ans plus tard.

Philippe-Guillaume de Nassau, fils unique du Taciturne et d'Anne de Buren, entra en possession du « Hof van Bueren » après la mort de son père en 1584. Il le céda en 1592 au surintendant de ses domaines Florent comte de Berlaumont, auquel succédèrent dans la propriété de ce fonds les familles de Espinosa en 1600, Vaca y Benavides en 1620, de Sotomajor en 1651, van der Laen en 1722 et de Limpens en 1765.

Nous avons quelque raison de croire que des membres de la famille de Stolberg qui vécurent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à la cour de Bruxelles, ont connu, au moins de l'extérieur, lors de leurs déplacements dans la périphérie de la capitale, le château objet de cette notice.

---

Les publications suivantes nous ont été utiles : *Stamtafel des mediatistierten Hauses Stolberg*, 1887; des notices sur la famille de Robiano dans l'*Annuaire de l'Association de la Noblesse de Belgique*; L. MELLAERTS, *Tervuren door de eeuwen heen*, s.d. (1946); A. VON SPREE-BONN, *Die Nachkommen des Grafen Friedrich-Leopold zu Stolberg-Stolberg*, Gluecksbourg 1951; H. WIJMS, *Alfred Graf Robiano, P. Ceslaus, der Erneuer des Dominikanerordens in Deutschland*, Dusseldorf 1957; F. FREYTAG VON LORINGHOVEN, *Das Haus Stolberg* dans : *Europäische Stammtafeln*, t. 4, Marbourg 1964.

L'important fonds d'archives de la famille de Robiano, documents réunis surtout par le comte Louis de Robiano de Borsbeek, provenant du château de Robiano-Stolberg de Tervuren, et cédés aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles par la comtesse Elisabeth de Stolberg-Wernigerode en 1926, contient beaucoup de pièces intéressantes qui pourraient servir à une étude plus complète du sujet qui nous occupe ici. Il y aurait lieu de consulter également les archives de famille des princes de Croij conservées au château de Rumillies qui contiennent des centaines de lettres des Robiano et des Stolberg.

(2) Juliana de Stolberg, 1506-1580, mère de la dynastie de Nassou-Orange, avait des attaches aux Pays-Bas par sa grand-mère Louise de la Marck-Rochefort. Son frère Louis devenait, en 1544, le premier comte de Rochefort de la Maison de Stolberg.

Le 2 septembre 1772, JEANNE-Marie-Norbertine-Josèphe DE LIMPENS, fille aînée des châtelains Jean-Jérôme-Ange de Limpens et d'Elisabeth-Norbertine-Alexine-Joséphine van der Laen, épousa le comte JEAN-JOSEPH DE ROBIANO.

DE ROBIANO est une famille de vieille noblesse d'origine lombarde, provenant de la terre de ce nom non loin de Milan. Ses membres occupèrent des postes importants dans cette ville dès le x<sup>e</sup> siècle. Depuis le milieu du xv<sup>e</sup> siècle une branche de cette famille était établie à Lugano, alors territoire du duché de Milan, où ses membres faisaient partie du conseil général de gouvernement des ville et territoire de Lugano au nom du duc de Milan.



Colonnes et arcades de l'ancienne cour du château.

(Ph. F. Stalin)

Dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, sous le règne de l'empereur Charles-Quint, souverain des Pays-Bas et duc de Milan, Lancelot de Robiano, né à Lugano en 1500 et mort à Anvers en 1565, se fixa dans les Pays-Bas méridionaux. De son mariage avec Françoise de Renialme, noble dame de ces pays, il eut une descendance née et définitivement établie aux Pays-Bas où elle se vit confier de hautes fonctions dans le gouvernement et la diplomatie. Lancelot est l'ancêtre commun de toute la Maison de Robiano depuis qu'une dernière branche de la famille, restée milanaise, s'éteignit en 1619.

Jean-Joseph de Robiano, né à Bruxelles le 20 mars 1733, seigneur de Beyssem, Bucken, Assent, Bonteghem et Bertainchamps, était fils aîné de Louis-François (1700-1763), seigneur des mêmes lieux, chancelier des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse, qui avait été créé vicomte par lettres patentes de l'impératrice Marie-Thérèse le 31 janvier 1753, puis comte le 4 octobre de l'année suivante, titre transmissible par primogéniture masculine ou féminine, et de sa première épouse Marie-Isabelle-Claire de Villegas (1702-1735), dame héritière de Beyssem, Bucken et Assent.

Trois fils, entre autres enfants, naquirent à Bruxelles, paroisse des Saints Michel et Gudule, du mariage de Jean-Joseph de Robiano et de Jeanne de Limpens :

FRANÇOIS-Xavier-Jean-Marie-Joseph, né le 23 décembre 1778,  
LOUIS-François-Marie-Joseph, né le 10 mars 1781, et  
EUGENE-Gaspar-Marie-Joseph, né le 7 mars 1783.

Le comte Jean-Joseph de Robiano décéda, le 27 décembre 1785, à Anvers où il exerçait la charge de conseiller et receveur-général de Sa Majesté pour le duché de Brabant au quartier d'Anvers. Il fut inhumé contre le chœur de l'église paroissiale de sa terre de Bucken.

En 1796, la comtesse douairière de Robiano, née Jeanne de Limpens, reçut en héritage le château à Tervuren et ses dépendances après le décès de ses parents.

Elle décéda à Bruxelles le 6 février 1837, âgée de 85 ans, et fut inhumée auprès de son époux, après avoir connu une nombreuse postérité.

Par partage entre ses enfants, en date du 28 juillet 1838, le fonds de Tervuren échut au deuxième de ses fils Louis de Robiano.

Louis de Robiano avait été tenu sur les fonts baptismaux par Louis-Ferdinand-Joseph de Villegas, chevalier, seigneur de Borsbeek, frère aîné de sa grand-mère, représenté au baptême par Eugène-Jean-Baptiste de Robiano, conseiller à la cour de Brabant, demi-frère de son père par le deuxième mariage du chancelier Louis-François avec Jeanne de Gheus. Sa marraine avait été Françoise-Reine-Josèphe de Limpens, sa tante.

En 1814, Louis ajouta à son nom patronymique celui de Borsbeek, village et ancienne seigneurie des environs d'Anvers, dont son parrain, mort célibataire avait été le dernier seigneur et lui légua le château. Il prit aussi la devise « Fais ce que dois, Dieu pourvoira » par substitution à celle généralement en usage dans sa famille : « Sicut lilium », devise qu'il estimait être, avec quelque raison, trop orgueilleuse.

A cette époque se constitua le nouveau royaume des Pays-Bas par la réunion des Provinces-Unies du nord et des anciens Pays-Bas du sud ainsi que de l'ancienne principauté de Liège, sous le sceptre de la Maison d'Orange-Nassau.

Très attaché au souvenir du régime autrichien qui avait régi nos provinces dans le passé et dont son grand-père Louis-François avait été une personnalité marquante, Louis de Robiano, comme son frère Eugène qui partageait ses idées, ne se rallia jamais au nouvel ordre établi et s'abstint d'y exercer une charge politique quelconque. Ses sentiments le portèrent même à refuser, ou tout au moins à négliger, de se faire reconnaître dans la Noblesse du nouveau royaume.

Louis de Robiano était un homme cultivé, fervent catholique, ayant un sens social très développé pour son époque, charitable et toujours prêt à aider, bon patriote ayant joué un rôle actif dans la lutte pour l'indépendance de la Belgique en 1830, membre de la Chambre des Représentants de 1832 à 1833, année où il donna sa démission. Déjà du vivant de sa mère, il s'occupa activement des domaines du château et de la ferme le « Pachthof over het waeter » à Tervuren. Il avait converti les terres arables en vastes prairies qu'il exploita pour y engraisser du bétail que son fermier allait acheter aux grandes foires et aux marchés du pays et même au-delà des frontières. Les fermiers des environs lui jouèrent de temps en temps quelques farces, tantôt en coupant la queue de ses génisses ou de ses vaches, tantôt en détruisant la clôture en bois qui entourait ses prés pour réclamer

ensuite les dégâts causés par les bêtes sur les fonds contigus. Homme audacieux, Louis de Robiano explora dans une petite embarcation le gouffre de l'entrée de la rivière dans la grotte de Han-sur-Lesse.

Par lettres-patentes de Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges, données à Bruxelles le 20 mars 1840, Louis obtint reconnaissance de noblesse et concession du titre de comte, titre qui était étendu à ses enfants et descendants légitimes des deux sexes. Les lettres lui reconnaissaient, entre autres, le nom de Robiano de Borsbeek, les armes antiques de sa Maison qui sont : d'argent au chef émanché d'azur de trois pointes chargées de trois fleurs de lys d'or; et la devise qu'il avait prise.

Louis de Robiano épousa, le 19 septembre 1826, au château de Sondermühlen à Melle en Hanovre, AMÉLIE (Marie-Amélie-Pauline-Clémentine) DE STOLBERG-STOLBERG, née à Munster le 12 avril 1807, fille de l'écrivain et poète Frédéric-Léopold et de sa deuxième épouse Sophie-Charlotte-Éléonore, comtesse de Redern.

La Maison des comtes et princes allemands de STOLBERG a eu, dans le passé, de nombreuses attaches avec les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège, portant notamment les titres de comte de Rochefort et de seigneur d'Agimont depuis que Louis de Stolberg reçut, en 1544, l'héritage des terres wallonnes de l'illustre famille comtale de la Marck-Rochefort.

Frédéric-Léopold, père d'Amélie, était devenu catholique en 1800.

Amélie de Stolberg-Stolberg avait été baptisée en l'église cathédrale de Munster le lendemain de sa naissance et avait été tenue sur les fonts par le comte Clément-Auguste de Merveldt de Westerwinkel, baron de Lembeck, maréchal héréditaire de la principauté épiscopale de Munster, et par la princesse Marianne Gallitzin, fille de la princesse Amélie Gallitzin, née comtesse de Schmettau, animatrice du cercle littéraire que fréquentait Frédéric-Léopold et qui avait été la marraine de Marie-Thérèse, sœur d'Amélie, deux ans plus tôt.

Le mariage de Louis et d'Amélie, béni par l'illustre évêque de Munster, baron Droste de Vischering en présence de l'abbé Henri Richter, curé de Saint-Mathieu à Melle au diocèse d'Osnabrueck, avait eu comme témoins : le comte Alfred de Stolberg-Stolberg, frère de l'épouse, Charles de Robiano (devenu comte en 1829), cousin-germain de l'époux et beau-frère de l'épouse par son mariage avec

Marie-Thérèse de Stolberg - Stolberg un an auparavant et enfin le comte François-Xavier de Korff dit Schmising-Kerssenbrock, beau-frère de l'épouse par son mariage avec Julie de Stolberg-Stolberg.

Amélie de Stolberg-Stolberg avait l'âme profondément religieuse. C'était une personne ouverte à tout ce qui est bon, noble et beau, une tendre épouse et une excellente mère qui eut une influence très marquée sur ses enfants.

Louis de Robiano et son épouse Amélie habitèrent à Bruxelles leur maison de la rue de la Montagne-aux-Herbes-Potagères jusqu'en 1839. Après le décès de la douairière de Robiano-Limpens, mère de Louis, ils se fixèrent au château de Tervuren, où des membres des familles de Robiano et de Stolberg venaient volontiers. Parmi eux, les plus assidus étaient un cousin de Louis, fils d'Eugène, demi-frère cadet de son père, Charles-Marie-François-de-Sales de Robiano, de Rumillies, et l'épouse de celui-ci, Marie-Thérèse-Amélie de Stolberg-Stolberg, sœur d'Amélie. On y voyait aussi un autre couple, la fille aînée de Charles de Robiano et de Marie-Thérèse de Stolberg-Stolberg, Caroline-Marie-Albertine de Robiano, qui avait épousé, le 25 février 1851, à Rumillies, son oncle, frère de sa mère, Joseph-Théodore de Stolberg-Stolberg. En 1849, on signale la visite du comte Joseph Schaffgotsch et de son épouse Marie-Sophie-Françoise de Stolberg-Stolberg, de Soeder. Il y avait enfin Victor-Joseph-Emmanuel-Marie de Robiano, de Marchin, neveu de Louis, fils de son frère Eugène, marié le 15 mai 1851, à Soeder, avec Marie-Elise-Thérèse de Stolberg-Stolberg, de Soeder, sœur de Marie, toutes deux filles d'André-Otto-Henning de Stolberg-Stolberg et de la comtesse Anne de Hompesch-Bollheim, sa deuxième épouse. André était le demi-frère de Joseph, de Marie-Thérèse et d'Amélie de Stolberg-Stolberg par le premier mariage de leur père avec Agnès de Witzleben.

Le comte Louis de Robiano-Borsbeek décéda à Turin le 24 mai 1855, âgé de 74 ans, des suites d'un accident tragique. Le toit de la voiture dans laquelle il était assis, trop lourdement chargé de bagages s'étant écroulé sur lui, une balcine de son chapeau haut-de-forme le blessa mortellement. Il fut enterré au Campo-Santo de Turin, où un beau monument fut érigé par un ami italien, Collegno. Un service funèbre pour le repos de son âme fut célébré à Tervuren

le 7 juillet suivant. On a retrouvé récemment l'obit ayant été confectionné pour cette cérémonie (3).

La veuve, Amélie de Robiano née de Stolberg, trouva force et consolation dans sa foi chrétienne et dans ses œuvres de bienfaisance. Ainsi, en 1862, lors de la reconstruction d'une chapelle de la Wolvenstraat, au coin de la Hertenbergstraat, d'après les plans de l'architecte Everaert, président du conseil de fabrique de l'église de Tervuren, elle intervint pour 500 francs dans les frais qui nécessitèrent une somme de 780 francs. La comtesse offrit également pour cette chapelle une statue en pierre destinée à l'intérieur et deux statues en zinc. La première était en fait une statue de la Vierge du XIV<sup>e</sup> siècle qui se trouvait primitivement dans l'église paroissiale et que le curé François Van Voshem avait placée, en 1760, dans la chapelle Sainte-Anne après avoir enlevé la tête de l'Enfant-Jésus. Les deux autres statuette, représentant l'une sainte Anne et l'autre saint Antoine de Padoue, étaient destinées à l'extérieur de la chapelle où deux niches avaient été préparées. Elles furent coulées à Munich d'après les modèles de l'artiste Neger, tandis que le sculpteur anglais Ingram fut chargé par la comtesse de la confection des deux niches précitées. Tous ces travaux lui coûtèrent encore la somme de 220,80 francs. En reconnaissance et en souvenir de ces largesses, la chapelle était appelée communément « chapelle de Robiano ». Dévastée pendant la guerre 1914-1918, ce petit sanctuaire n'a pas été relevé et il n'en reste plus rien actuellement.

La comtesse Amélie mourut le 28 janvier 1880. Le matin de ce jour elle s'était encore levée, malgré ses infirmités, afin d'assister à la messe dans la chapelle du château.

Cinq enfants naquirent du mariage de Louis de Robiano et d'Amélie de Stolberg. Sauf le troisième, ils virent le jour dans la maison que possédaient leurs parents à Bruxelles, sise au numéro 8 de la Montagne-aux-Herbes-Potagères, paroisse des Saints Michel et Gudule, église dans laquelle ils furent baptisés le jour même ou le lendemain de leur naissance.

(3) Sur L. de Robiano de Borsbeek voir les publications suivantes : *Biographie Nationale*, 19, c. 537-538; A. SIMON, *Catholicisme et Politique, documents inédits : 1832 - 1909*, Bruxelles, 1955, 6, pp. 69 - 74; F. PRIMIS, *Borsbeek in de Vaderlandse Geschiedenis*, Borsbeek, 1954, pp. 85, 110, 144-145, 149-150, 156.

Ce furent :

1. FREDERIC-Jean DE ROBIANO, né le 12 décembre 1827;
2. ALFRED-Marie DE ROBIANO, né le 30 mai 1829;
3. BERTHE-Marie-Thérèse DE ROBIANO, née à Rumillies-lez-Tournai le 9 juillet 1830 et y décédée le 27 suivant;
4. ANTONIA-Marie-Thérèse DE ROBIANO, née le 6 décembre 1831;
5. CLOTILDE-Anne-Marie DE ROBIANO, née le 12 juin 1834. Son parrain était son oncle maternel Jean-Pierre-Cajus de Stolberg-Stolberg représenté par son oncle paternel Eugène-Gaspar-Marie-Joseph de Robiano, sénateur, et sa marraine sa tante paternelle Marie-Anne-Angèle-Josèphe-Françoise de Man d'Hohruggé baronne d'Artenrode et Wevere née de Robiano.

L'enseignement primaire était donné aux garçons *Frédéric* et *Alfred de Robiano* par un nommé Kronc auquel succéda pendant cinq ans, de 1841 à 1846, un professeur Clément Perger qui donna le cycle des études gréco-latines. Retourné en Allemagne, ce dernier entra au séminaire de Munster et devint prêtre. Il resta pendant de longues années, comme ami et conseiller, en correspondance avec les jeunes comtes. Ceux-ci firent des études de droit à l'Université de Louvain, où ils se montrèrent d'excellents étudiants, membres de la Congrégation de la Vierge, de l'association des étudiants et d'une société littéraire. En 1848, les deux frères se firent remarquer par leur attitude réservée parmi les étudiants dont certains étaient animés par l'esprit révolutionnaire qui soufflait un peu partout à cette époque. Cette même année, une terrible épidémie de typhus sévit à Louvain. Les quartiers pauvres furent particulièrement éprouvés. Seize personnes succombèrent dans une seule maison, rue de la Fontaine, et le docteur Gauthier mourut victime de l'exercice de sa profession. Les frères de Robiano obtinrent de leurs parents l'autorisation de se dévouer aux malades. Ils portèrent secours là où personne n'osait aller. Après quelques jours, le comte Frédéric fut lui-même atteint de la terrible maladie et en danger de mort, mais il se rétablit. Leurs études universitaires à Louvain terminées par l'obtention du titre de docteur en droit, Frédéric et Alfred n'étaient pas seulement inséparables dans leurs courses à cheval et leurs autres délassements à Tervuren, mais aussi dans l'exercice de la charité. Ils fondèrent à Tervuren, le 3 décembre 1852, la Confrérie de Saint-Vincent-de-Paul pour l'apostolat dans les milieux nécessiteux. Alfred en fut le premier président.

*Frédéric de Robiano* entra en religion dans la Compagnie de Jésus le 4 juin 1853. Il fit sa première profession à Tronchiennes en 1855. Il fut un modèle d'austérité et de fervente piété. Ordonné prêtre le 12 septembre 1860, il s'adonna avec succès à l'éducation et à l'enseignement de la jeunesse. D'une charité inépuisable pour les pauvres, il prodiguait ses soins à des œuvres. Il décéda pieusement à Bruxelles, du typhus, âgé seulement de 35 ans, le 21 novembre 1862, fête de la Présentation de Marie au Temple. Ses dernières prédications furent pour les ouvriers d'une association de Saint-François-Xavier. Le service solennel pour le repos de son âme eut lieu, au milieu d'une très nombreuse assistance, le 24 novembre dans l'église Saint-Michel de la résidence des Pères Jésuites, située rue du Poinçon. Il fut enterré au cimetière de son Ordre à Forest. Un deuxième service fut célébré à Tervuren, le 2 décembre, en l'église paroissiale, de la part de la famille, un troisième le lendemain, de la part de la Confrérie de l'Immaculée Conception de Marie et, enfin, un quatrième le 15 du même mois de la part de la Confrérie des Fidèles Trépassés (4).

*Alfred de Robiano* entra, sous l'influence du célèbre Père Lacordaire, dans l'Ordre des Dominicains à Flavigny en France en octobre 1856. Etant destiné à la nouvelle province, à ériger en Allemagne, il reçut, le 1<sup>er</sup> novembre suivant, avec l'habit, le nom de Frère Ceslas en souvenir du saint qui, au XIII<sup>e</sup> siècle, avait introduit l'Ordre en Autriche et en Silésie. Il fut ordonné prêtre, le 22 décembre 1860, dans la chapelle du couvent des Dominicains à Louvain où il demeura pour faire de nouvelles études universitaires qu'il termina en juillet 1864 par l'obtention du doctorat en droit canon. Sa thèse traita « De iure Ecclesiae in Universitates studiorum », du droit de l'Eglise sur les universités. Pendant le temps de ces études, le Père Ceslas-Marie voyait son frère le Père Frédéric de Robiano une fois par mois jusqu'à la mort de celui-ci. Lors de cette triste circonstance, il fut un grand soutien pour sa mère et sa famille. Avec ses confrères, il fit maintes fois incursion au château de Tervuren où les Dominicains dirent souvent la messe dans la chapelle. En 1864, il était sous-maître des novices au couvent de Dusseldorf. En 1865, il reçut le titre de lecteur en théologie. L'année suivante, il partit pour Berlin où il prit une part active dans la fondation d'un couvent

(4) Une brève notice biographique a paru dans *Litterae annuae Provinciae Belgicae S. J.*, 1862-1863, pp. 1-2. Le fonds de Robiano conserve, sous le numéro 19, quatre registres d'un journal de Frédéric de Robiano, concernant surtout son séjour à l'Université de Louvain.

à Moabit, non loin de la capitale. En 1866, pendant la guerre entre la Prusse et l'Autriche, il fut aumônier de soldats prisonniers et blessés de langue italienne. La reine Augusta de Prusse avait beaucoup d'admiration pour son apostolat. Elle venait le voir et s'entretenir avec lui. Le roi le reçut en audience et intervint personnellement pour la naturalisation qu'il avait demandée dans l'intérêt de ses œuvres et de son couvent. Grâce à l'intervention de son ami le maréchal Moltke et du roi lui-même, il obtint dédommagement des dégâts causés à sa maison par une population excitée par des meneurs. Pendant la guerre franco-allemande, en 1870, il fut aumônier des Uhlans blessés ou malades et d'un lazaret de soldats français. En 1871 et 1872, il fut envoyé en Belgique pour réunir des fonds destinés aux fondations dominicaines en Allemagne. Il prêcha et eut à plusieurs reprises l'occasion de revoir les siens à Tervuren. Vint le Kulturkampf de 1875 qui le vit lutter pour les droits de l'Eglise et de son Ordre, surtout de son monastère près de Berlin dont il ne put empêcher la suppression. Il fut attaqué en justice en 1876; il se défendit comme un véritable juriste et fut appuyé par ses hautes relations. Aussi, il fut acquitté en 1878. L'année suivante, il aida à la fondation du couvent « Trans Cedron » à Venlo dans le Limbourg néerlandais, auquel fut attaché un collège pour vocations sacerdotales. En 1889, il fonda un hôpital catholique à Berlin, aidé dans cette tâche par un ami intime, le prince Charles de Loewenstein-Wertheim-Rosenberg, comte de Rochefort, qui devait se faire dominicain lui-même cinq ans après le décès du Père Ceslas.

Le couvent de Moabit put être rendu à sa destination et le Père Robiano, appelé souvent « Stolberg », résida à Berlin où il fut nommé prieur en 1890. En 1895, il fut élu délégué de la province germanique au chapitre-général qui se tenait à Avila en Espagne. En 1900, il aida beaucoup à la fondation d'une nouvelle maison de son Ordre à Bruxelles et eut souvent l'occasion de passer à Tervuren. En juin de cette année il fut l'âme d'une réunion de famille organisée à Munster par les descendants de Frédéric-Léopold de Stolberg-Stolberg à l'occasion du centième anniversaire de la conversion de celui-ci au catholicisme. Le Père Alfred de Robiano décéda au couvent de Dusseldorf le 2 avril 1902.

*Antonia de Robiano*, l'aînée des filles de Louis de Robiano et d'Amélie de Stolberg entra, en novembre 1855, à Aix-la-Chapelle, dans la Congrégation des Sœurs du Pauvre Enfant Jésus sous le nom Sœur Mathilde. En 1889, elle fonda avec quelques autres religieuses,



*Aspect actuel du château.*

(Copyright A.C.L. Bruxelles).

à Trèves, les Sœurs de Saint-Joseph qui s'adonnent à l'apostolat parmi les femmes de la classe ouvrière. Elle mourut en son couvent de cette ville le 24 décembre, veille de Noël, 1900.

En 1855, après le décès de Louis de Robiano, la douairière Amélie de Robiano-Stolberg et ses enfants Frédéric, Alfred et Antonin cédèrent, par donation entre vifs, le château de Tervuren et ses dépendances à leur fille et sœur *Clotilde* et au mari de celle-ci, leur gendre et beau-frère FRANÇOIS DE STOLBERG-WERNIGERODE.

Le comte *François de Stolberg-Wernigerode* était né à Neudorf (Peterswaldau) en Silésie le 3 juin 1815. Il était le neuvième enfant du comte Ferdinand de Stolberg-Wernigerode et de la comtesse Marie-Agnes-Caroline de Stolberg-Stolberg. Cette dernière, sœur d'André de Stolberg-Stolberg et demi-sœur de Joseph, de Marie-Thérèse et d'Amélie, était la seule des enfants de Frédéric-Léopold de Stolberg-Stolberg restée protestante. Déjà en 1848, François confia à sa mère mourante son intention de se faire catholique. Après le décès de son père, en 1854, il ne lui fut plus possible de tarder davantage. Il déclara avoir reçu dès sa jeunesse des influences catholiques

très fortes. Il y avait eu la vénération de toute la famille pour son grand-père maternel le comte Frédéric-Léopold, des rapports avec des parents catholiques, des lectures et des études, notamment du moyen-âge. Le comte François partit au Tyrol où il rendit visite à une mystique, Marie von Moerl, et se retira dans une abbaye bénédictine où le rejoignit son cousin, le comte Alfred de Robiano. Il entra dans l'église catholique à Kaltern, le 7 décembre 1854. Les registres paroissiaux ne faisant pas mention d'un baptême, nous pouvons croire que, la validité du sacrement reçu dans sa jeunesse étant assurée, il a fait seulement sa profession de foi catholique. Son frère, le comte Frédéric-Guillaume, et sa belle-sœur, la comtesse Hélène, ainsi que ses sœurs, firent preuve de beaucoup de compréhension pour ses convictions, de sorte que leurs rapports restèrent excellents. François annonça, bientôt après, ses fiançailles avec Clotilde de Robiano et fit avec elle et sa famille un voyage en Italie au cours duquel se place l'accident mortel du comte Louis de Robiano.

Le mariage civil eut lieu à Tervuren le 22 octobre 1855. Le mariage religieux fut béni le lendemain, avec dispense pour la consanguinité, par Mgr Mathieu-Eustache Gonella, archevêque de Néo-Césarée et nonce apostolique à Bruxelles, en présence du curé, l'abbé Vandersande, et des témoins Alfred-Marie comte de Robiano-de Borsbeek et Ludovic-Jean-Antoine-Marie-Joseph comte de Robiano, respectivement frère et cousin germain de la mariée.

Le comte François de Stolberg-Wernigerode était membre héréditaire de la Chambre des Seigneurs de Prusse. Après le décès de son frère aîné le comte Frédéric, survenu le 5 janvier 1865, il lui succéda comme seigneur du majorat de Peterswaldau en Silésie. Il se montra un catholique fervent et convaincu, membre du tiers-ordre de Saint-François sous le nom de Frère Antoine Capistran et de la confrérie de Saint-Vincent-de-Paul à Tervuren. Quand fut constitué dans cette localité, le 7 juin 1860, une section de l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre, afin d'aider financièrement le Saint-Siège spolié d'une partie de ses biens et de ses revenus, le comte de Stolberg en assumait la présidence effective. L'année suivante, le 26 juin, il fut aussi nommé président d'une Association de Saint-Pierre créée dans la paroisse. Le comte était chevalier de l'Ordre de Malte.

Tout en séjournant de temps en temps en leurs possessions de Peterswaldau, François et Clotilde de Stolberg-Robiano habitaient ordinairement à Tervuren dont ils transformèrent et agrandirent



*La chapelle castrale et le château.*

(Ph. A. Staner).

le château. En 1862, le peintre J. Comans, de Dusseldorf, l'ornait dans le hall et au palier de l'escalier de fresques représentant, entre autres, le château royal de Tervuren à l'époque du gouverneur des Pays-Bas méridionaux Charles de Lorraine, le couvent des Capucins dans la forêt de Soignes, le château de Peterswaldau et le domaine Robiano-Stolberg à Tervuren. On pouvait encore les admirer il y a quelques années avant qu'on ne les eut couvertes d'un badigeon blanc. En 1864 fut construite la chapelle du château, en partie avec des matériaux provenant de l'ancienne ferme et décorée également par le peintre Comans. Lors de la bénédiction de cette chapelle, le Père Alfred de Robiano prononça un sermon de circonstance. En 1879, l'architecte Coulon entreprit la construction d'une bâtisse, d'assez bon goût pour l'époque, accolée à l'ancienne demeure dont les façades, malgré des transformations aux fenêtres, gardent des marques d'un passé plus lointain, notamment l'ancien porche datant du XVI<sup>e</sup> siècle mais portant sur une pierre, dont les armoiries ont été saccagées, le millésime 1741 et de jolies colonnes soutenant des arcades, malheureusement bouchées, dans la cour du château de ce côté-là.



*Madone figurant sur la façade de la chapelle castrale.  
Armoiries des Stolberg et des Robiano.*

(Copyright A.C.I. Bruxelles)

Le comte François et la comtesse Clotilde étaient très généreux. Personne ne fit jamais appel à eux sans recevoir une aide souvent importante. Quand, en 1864, le peintre Comans décora la chapelle du château, ils le chargèrent d'en faire autant pour celle de Notre-Dame Consolatrice des Affligés située en face de leur demeure, dans la Wolvenstraat. Lors du Kulturkampf, ils reçurent chez eux pendant un certain temps des Jésuites qui avaient dû quitter l'Allemagne. Des sommes importantes aidèrent constamment les frères et la sœur de Clotilde entrés en religion. Le dominicain Alfred de Robiano surtout était secondé dans toutes ses fondations et œuvres de façon très magnanime par son beau-frère le comte François. Celui-ci se fit ainsi acquéreur légal du couvent des Dominicains près de Berlin, au moment où le gouvernement prussien allait le fermer et il le rendit aux religieux quand les lois persécutrices furent abolies. Au moment de la loi Frère Orban, laïcisant l'enseignement en Belgique, en 1879, dite loi de malheur, le comte de Stolberg fit construire à Tervuren un beau bâtiment d'école dans la Hoornzeelstraat. Cette maison au pignon à redans, surmonté d'une niche couronnée d'un globe et d'une croix, est actuellement l'habitation du sacristain de Tervuren.

Fin octobre 1874, le comte vint à Rochefort où M. Jules Collignon lui montra les ruines et le site de l'ancien château des Stolberg. Il descendit dans la célèbre grotte de la localité, découverte en 1865 par Alphonse Collignon, frère de Jules. Il signa le livre d'or de la grotte « Comte Franz de Stolberg-Wernigerode-Rochefort ». Dans la correspondance qui suivit, il demanda à M. Jules Collignon le titre d'un ouvrage sur Rochefort dont celui-ci lui avait parlé lors de sa visite et se dit amateur, tant de notices historiques regardant le temps où sa Maison avait été en possession de Rochefort que d'objets ayant autrefois appartenu à des membres de sa famille. Il fit part de son intention de parler de ces nouvelles concernant Rochefort au chef de sa famille, le comte régnant de Stolberg-Wernigerode, président de la Chambre des Seigneurs de Prusse (5). Il s'informa du coût que lui demanderait M. Collignon pour recevoir le texte d'un relief de 1683, aussi d'un document au sujet du grand procès entre les Maisons de Stolberg et de Loewenstein concernant Rochefort avec carte et, enfin, de coins ayant servi à battre monnaie

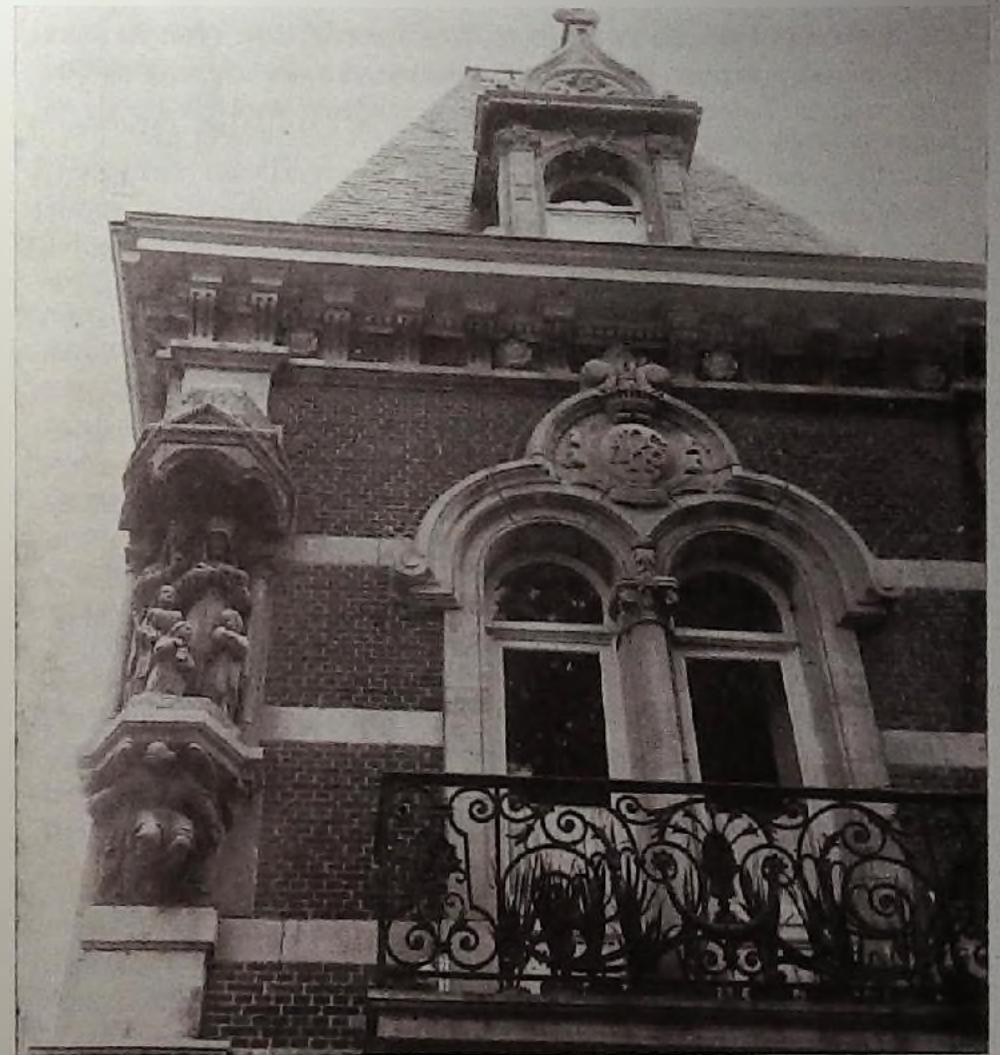
(5) Le comte Otto de Stolberg-Wernigerode, devenu prince en 1890, était président de la Chambre des Seigneurs de Prusse de 1872 à 1876.

dont il avait été question lors de son passage à Rochefort. Dans une dernière lettre, datée de Tervuren le 26 décembre, le comte remercia M. Collignon de son envoi bien que les pièces d'archives



*Entrée de la crypte funéraire située en-dessous de la chapelle du château.*

(Ph. F. Stalin).



*Statue de Sainte Elisabeth.*

*Initiales de la comtesse Anélie et devise de la famille de Robiano de Barsbeek.*

(Ph. F. Stalin).

reçues ne concernaient que peu sa famille et que les coins ne la regardaient nullement (6).

(6) On conserve au Musée de Croix de la Société archéologique de Namur des poinçons trouvés dans le puits du château de Rochefort par M. Justin Collignon, père de Jules. Ces matrices pour battre de fausses pièces de monnaie de pays étrangers sont peut-être ceux dont il est question dans la correspondance du comte François de Stolberg. Ces pièces ne datent pas des années où la Maison de Stolberg a régné à Rochefort.

Le comte François de Stolberg-Wernigerode, dont l'état de santé était mauvais depuis 1882, décéda pieusement en son château de Tervuren le 7 décembre 1888, trente-quatrième anniversaire de sa conversion à la foi catholique.

Toute son existence avait répondu à la devise qu'il s'était choisie dès sa jeunesse : « Vitam impendere vero », consacrer sa vie à la vérité.

Son souvenir mortuaire, représentant d'un côté sainte Clotilde, patronne de son épouse, porte de l'autre les versets et prières suivants choisis par lui-même : « Loué soit Jésus-Christ, à jamais. Ainsi soit-il. — Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en Moi, quoi qu'il meure, vivra. Et quiconque vit et croit en Moi en éternité ne mourra point (Jean. XI, 25-26). — Mon Jésus, miséricorde ». Enfin, la belle prière composée de textes du grand saint Bernard, abbé de Clairvaux : « Souvenez-vous, ô très-miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire, qu'aucun de ceux qui ont recours à votre protection, imploré votre secours et demandé vos suffrages, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des Vierges, Mère, je cours, je viens à vous et, gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. O Mère du Verbe, ne méprisez pas mes faibles prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer ».

La comtesse Clotilde vécut encore vingt-sept ans après le décès de son mari. Elle mourut, âgée de 81 ans, un jour de Toussaint, le 1<sup>er</sup> novembre 1915, de façon tragique. Ayant renversé une lampe à pétrole sur son lit qui prit feu, elle périt dans cet accident.

Cinq enfants naquirent de l'union de François de Stolberg-Wernigerode et de Clotilde de Robiano :

1. Marie-Joseph-Louis-Ferdinand-Ceslas DE STOLBERG-WERNIGERODE, né à Tervuren le 16 juillet 1859;

2. Marie-Pie-Anne-Amélie-Walburge DE STOLBERG-WERNIGERODE, née à Ahrweiler le 17 avril 1861;

3. Antoine-Marie-Alfred-Frédéric-Léopold-Hubert DE STOLBERG-WERNIGERODE, né à Tervuren le 23 août 1864;

4. Marie-Elisabeth-Mathilde-Pie-Agnès-Auguste DE STOLBERG-WERNIGERODE, née à Tervuren le 22 septembre 1865;

5. FERDINAND-Marie-Pie-Albert-Sébastien-François-Jean DE STOLBERG-WERNIGERODE, né à Tervuren le 20 janvier 1867.

L'aîné, *Joseph de Stolberg-Wernigerode*, fut tenu sur les fonts baptismaux de Tervuren le lendemain de sa naissance par sa grand-mère maternelle la comtesse Amélie de Stolberg-Stolberg, veuve du comte Louis de Robiano au nom de la mystique Marie von Moerl de Kaltern en Tyrol et par son oncle le jeune jésuite Frédéric de Robiano au nom du chevalier Louis Provana, sénateur du royaume de Sardaigne. Joseph, appelé en famille « Zepeli », souffrait d'une déformation du palais qui lui rendait le parler difficile mais, contrairement à ce que l'on a prétendu, il était doué d'une bonne intelligence. Son infirmité l'empêcha de réaliser son désir de devenir prêtre. Le jour du décès de son père, il renonça à ses droits sur Peterswaldau en faveur de son plus jeune frère Antoine. Il mourut au château de Tervuren le 8 mai 1915.

Sa sœur, *Marie de Stolberg-Wernigerode*, bien que presque toujours malade, avait un caractère particulièrement heureux et était très affable pour son entourage. Elle mourut le 26 décembre 1923, chez sa cousine Mathilde de Croij née comtesse de Robiano, au château de Rumillies acquis quelques années auparavant des Robiano par le mari de celle-ci, le prince Charles de Croij.

*Antoine de Stolberg-Wernigerode*, baptisé à Tervuren deux jours après sa naissance, avait pour parrain le Père Ceslas (Alfred) de Robiano, dominicain, et pour marraine la comtesse Agnès-Marie-Anne-Catherine de Stolberg-Stolberg, fille de Christian-Ernest, demi-frère de sa grand-mère Amélie, qui représenta cette dernière. Antoine était seigneur de Peterswaldau, membre de la Chambre des Seigneurs de Prusse et chevalier de l'Ordre de Malte.

Il épousa, le 5 septembre 1893, à Wolfegg (Wurtemberg), ELISABETH-BONA-Marie-Walburge-Josèphe comtesse DE WALDBOURG, DE WOLFEGG ET WALDSEE, née à Waldsee le 3 décembre 1867, dont il eut cinq enfants :

1. FRANÇOIS-XAVIER (Marie-Joseph-Martin-Antoine-Hubert-Ignace-Sébastien-Georges-Willihald-Vincent de Paul, Léon) DE STOLBERG-WERNIGERODE, né à Peterswaldau le 19 juillet 1894;

2. MARIE-ANNE (Sophie-Clotilde-Josèphe-Elise-Bona-Cécile-Agnès-Françoise-Walburge-Candide) DE STOLBERG-WERNIGERODE,

née à Peterswaldau le 3 octobre 1895 et décédée à Waldbreitbach le 2 février 1946 :

3. FREDERIC-LEOPOLD (Maximilien-Marie-François d'Assise-Joseph-Martin-Fernand-Louis-Alfred-Pic-Albôis-François de Borgia) DE STOLBERG-WERNIGERODE, né à Peterswaldau le 10 octobre 1897 et mort à Gries (Tyrol) le 4 février 1900.

4. JOSEPH (Louis-Marie-Frédéric-Léopold-Martin-Wunibald-Gabriel) DE STOLBERG-WERNIGERODE, né à Gries le 23 mars 1900 et mort pour sa patrie à Gablenz (Saxe) le 14 avril 1945 ;

5. MARIE-VERONIQUE (Sidonie-Fernande-Hedwige-Vincente-Pic-Antoinette) DE STOLBERG-WERNIGERODE, née à Peterswaldau le 19 juillet 1901 et y décédée le 29 août de l'année suivante.

Le comte Antoine de Stolberg-Wernigerode mourut à Peterswaldau le 4 février 1905. Sur sa demande, on imprima sur son souvenir mortuaire les textes suivants : « Sursum corda » (élevons nos cœurs) ; les vers de la séquence « Dies irae » : Vous qui avez absous Marie et exaucé le larron, à moi aussi vous avez donné de l'espoir ; les invocations : « Jésus, je vis pour toi, je meurs pour toi. Jésus, je suis à toi dans la mort. Entre tes mains, je remets mon esprit » ; les mots : « Il venait à sa rencontre ; et la prière du „Pater” : Que votre volonté soit faite ».

La veuve d'Antoine de Stolberg-Wernigerode, Elisabeth-Bona de Waldbourg, de Wolfegg et de Waldsee, appelée « Lize » dans la famille, mourut à Weinsberg le 16 février 1947.

*Elisabeth de Stolberg-Wernigerode*, seconde fille de François et Clotilde, baptisée à Tervuren, eut comme parrain le baron Wilderich de Ketteler, deuxième époux de Pauline de Stolberg-Stolberg, sœur d'Amélie, grand-mère de l'enfant, représenté par le baron Jean-Marie-Joseph-François-Paul de Man d'Attenrode et pour marraine Mathilde-Jeanne-Marie de Robiano, de Rumillies, cousine-germaine de sa mère. Elisabeth fut, elle aussi, souvent malade dans sa jeunesse et ne se maria pas. Après le décès de sa mère, elle habita avec sa sœur au château de Rumillies jusqu'en 1924. Elle partit alors à Hildesheim où elle mourut heureuse chez des religieuses le 14 mai 1948.

*Ferdinand de Stolberg-Wernigerode*, le plus jeune des enfants de François et de Clotilde, baptisé à Tervuren, avait pour parrain le comte Albert-Ludger-Joseph de Robiano, de Rumillies, cousin-

germain de sa mère et pour marraine la comtesse Caroline-Albertine-Marie de Stolberg-Stolberg, née de Robiano et sœur aînée du parrain, représentée par la comtesse Amélie de Robiano née de Stolberg, grand-mère de l'enfant.

Le comte Ferdinand de Stolberg-Wernigerode, chevalier de l'Ordre de Malte, épousa à Gratz, le 18 septembre 1900, MARIE-Wilhelmine-Anne-Jeanne baronne DE GUDENUS, née à Thannhausen le 15 septembre 1873, fille d'Ernest-Ferdinand, châtelain de Thannhausen et d'autres biens en Styrie, chambellan impérial et royal, et de la comtesse Anne-Marie-Augustine Schoenborn.

Ils louèrent d'abord pendant quelques années, de leur cousin le baron de Kettler, le château de Stoermede, en Westphalie. Là naquit, le 28 octobre 1902, un fils, CHRISTIAN-FREDERIC (Marie-François-Ernest-Jean-Gordian-Erwin) DE STOLBERG-WERNIGERODE, décédé au même château le 14 août 1904. Une fille y naquit le 10 décembre 1903 : ANNE-MARIE (Clotilde-Françoise-Alberte-Amélie-Elisabeth - Mathilde - Ferdinande - Thérèse - Jeanne - Népomucène - Vincente-Veronique- Eulalie) DE STOLBERG-WERNIGERODE.

Le comte Ferdinand et la comtesse Marie habitèrent ensuite pendant de longues années au château de Tervuren.

M. le comte Christian de Robiano décrit comme suit ses souvenirs du comte Ferdinand :

« C'était un homme sérieux à l'aspect quelque peu sévère et réservé, peu loquace de nature et d'esprit porté à la réflexion. Mais la bonté de son cœur se découvrait vite et se manifestait toujours envers les enfants qu'il affectionnait beaucoup. Aussi, quelle joie pour tous les petits cousins de Marchin ou de Rumillies de retrouver à Tervuren le bon oncle Ferdinand. Que de jeux dans le parc, dans les bois et sur les étangs !

« Il entretenait un élevage de chevaux anglo-arabes. A la belle saison, l'on pouvait admirer ces nobles bêtes gambadant avec leur poulain dans l'une ou l'autre prairie avoisinant le parc. C'était un grand privilège pour les plus âgés des enfants d'accompagner oncle Ferdinand dans ses randonnées dans la belle forêt de Soignes. Combien parmi eux se souviennent des folles galopades dans cette avenue des Capucins au tracé rectiligne, longue de près de trois kilomètres et demi et aboutissant à Notre-Dame-au-Bois, véritable

et excellente piste d'entraînement. Ah! les belles journées de vacances à Tervuren, toujours si remplies, et se terminant chaque soir dans la paix, la quiétude et le recueillement de la chapelle castrale! »

A l'état-civil de Tervuren, le comte Ferdinand et sa famille sont renseignés comme étant partis pour Paderborn le 9 décembre 1917. Le comte mourut dans cette ville le 30 décembre 1939. Son épouse, la comtesse Marie, décéda dans un hospice à Wetzelsdorf-lez-Gratz le 4 janvier 1949.

Au château de Tervuren les Stolberg formaient autour de la comtesse Clotilde une famille très unie, très pieuse et très bonne, d'une charité inépuisable, toujours gaie malgré le mauvais état de leur santé (7).

Le Saint-Sacrement était conservé dans la chapelle du château, où les gens du village avaient toujours accès par un chemin spécial du parc. On y disait la messe tous les matins. Après le Saint-Sacrifice, un domestique plaçait sur le banc de communion autant de bougeoirs qu'il y avait de membres adultes de la famille et on allait en procession porter la communion aux malades, formant un cercle autour du lit de l'infirmes. Le soir, les châtelains et les membres du personnel se réunissaient encore à la chapelle pour terminer la journée par des prières et des cantiques.

Au moment de la communion solennelle dans la paroisse, les châtelains habillaient plusieurs enfants à leurs frais et à Noël, ils invitaient chaque année les enfants du village jusqu'à l'âge de quinze ans à une fête où tous recevaient des cadeaux. Une personne qui a été au service de la famille comtale raconte qu'on recevait au château chaque semaine une centaine de pauvres à qui on donnait à chacun au moins deux francs, aumône appréciable pour l'époque.

La guerre de 1914-1918 fut pour la famille de Stolberg encore une occasion de faire beaucoup de bien. Elle aida bon nombre de réfugiés de la ville de Louvain si lourdement éprouvée par la dévastation et l'incendie lors de l'entrée des troupes allemandes au début des hostilités. Elle intervint ensuite en faveur de la population auprès des autorités occupantes, en obtenant la libération de prisonniers et d'otages et en exerçant la charité plus largement que jamais.

(7) Des travaux de transformation et d'agrandissement furent encore entrepris au château en 1908.



Pierres tombales des Robiano et des Stolberg, à côté de l'église paroissiale.

(Ph. F. Sulin)

Après le décès de la comtesse Clotilde de Stolberg-de Robiano, la « bonne maman », la famille résida moins régulièrement au château de Tervuren.

Le 30 octobre 1917, en vue d'un abandon éventuel de la maison, elle fit transférer ses morts de la crypte du château à l'ancien cimetière de la paroisse, désaffecté vers cette époque, où elle venait d'acquérir un emplacement d'une dizaine de mètres carrés contre le mur du transept sud de l'église.

Après la guerre, malgré l'affection et la reconnaissance que les habitants de Tervuren témoignèrent aux comtes et comtesses de Stolberg, certains anciens combattants menèrent une campagne contre eux et une école de cavalerie fut installée dans le château.

Des amis réagirent et les comtesses Marie et Elisabeth se plaignirent amèrement de l'injustice des dispositions prises à leur égard, se disant belges parce que nées en Belgique, s'étant comportées comme telles et portant le titre de comtesses de Rochefort.

La vérité concernant l'attitude digne et même patriotique des Stolberg pendant les années de guerre ayant été reconnue, le séquestre fut levé à l'exception de la part du comte Ferdinand qui avait été mobilisé dans les forces armées allemandes.



*École construite en 1879 par le comte François de Stolberg-Wernigerode.*

(Ph. F. Stalin).

Pour sortir de la situation difficile qui en résulta et de l'indivision, la famille décida de quitter Tervuren. Elle ne se départit pas de sa générosité envers la localité, cédant à la paroisse des biens et des terrains à des conditions exceptionnellement favorables, et laissant bien des objets en souvenir à des religieuses et à des habitants du village.

La belle propriété et le château furent achetés par le comte Eugène Hemricourt de Grunne qui y installa des religieuses espagnoles de la congrégation de la Sainte-Famille de Barcelone. Celles-ci tiennent un home pour enfants débiles, la « Colonie Stolberg », continuant ainsi la tradition de piété et de charité des anciens châtelains.

En ce qui concerne la descendance du comte Antoine de Stolberg-Wernigerode et de son épouse Elisabeth-Bona de Waldbourg, leur fils aîné *François-Xavier de Stolberg-Wernigerode*, seigneur de Peterswaldau, épousa à Munich, le 31 mai 1922, S.A.R. la princesse *Barbe-Marie-Antoinette-Luitpold de Bourbon-Siciles*, née à Nymphenbourg le 14 décembre 1902. Elle était fille de S.A.R. le prince Ferdinand-Pie-Marie, duc de Calabre, chef de la Maison royale des Deux-Siciles, et de S.A.R. la princesse Marie-Louise-Thérèse de Bavière. Elle décéda à Peterswaldau le 1<sup>er</sup> janvier 1927. Le comte, devenu neurasthénique, fut soigné longtemps à Goerlitz. Il mourut à Gostynie (Pologne) le 4 mai 1947.

Quatre enfants naquirent de François-Xavier de Stolberg-Wernigerode et de Barbe de Bourbon-Siciles :

1. *ELISABETH (Bona-Marie-Alphonse-Ferdinande-Josèphe-Antoinette-Julienne) DE STOLBERG-WERNIGERODE*, dite « Ebba », née à Peterswaldau le 17 avril 1923, mariée à Lindau le 26 janvier 1944 avec le comte *ROGER-Joseph-Marie-Martin DE STILLFRIED ET RATTONITZ*, né à Silbitz (Silésie) le 14 juillet 1923, fils du comte *François-de-Paul de Stillfried-Mettich*, fideicommissaire de Silbitz, etc., chevalier de Malte, et de la comtesse *Marie Strachwitz de Gross-Zauche et Camminetz*. Deux enfants naquirent d'Elisabeth de Stolberg-Wernigerode et du comte Roger de Stillfried : *BARBARA DE STILLFRIED*, née à Moos le 22 décembre 1948 et morte à Lindau le 29 mars 1951 et *MARIE-GABRIELLE-Christine DE STILLFRIED*, née à Lindau le 13 août 1950;

2. MARIE (Joséph-Gabrielle-Antoinette-Gebharde) DE STOLBERG-WERNIGERODE, née à Peterswaldau le 11 mai 1924;

3. Ferdinand-ANTOINE (Marie- Christian- Frédéric- Léopold- François-Joseph-Pie-Gabriel) DE STOLBERG-WERNIGERODE, né à Peterswaldau le 4 juillet 1925;

4. SOPHIE (Marie-Antoinette-Henrique-Thaddée-Gabrielle) DE STOLBERG-WERNIGERODE, née à Peterswaldau le 21 décembre 1926.

La comtesse *Anne-Marie de Stolberg-Wernigerode*, fille du comte Ferdinand et de la baronne Marie de Gudenus, avait caché avec sa mère pendant la dernière guerre une grande partie de leurs souvenirs de famille, dont des portraits, dans la crypte du dôme de Paderborn, les y croyant à l'abri; mais une bombe anéantit tout. La comtesse Anne-Marie a été poursuivie par la Gestapo et obligée de fuir d'abord en Italie, à Aquila dans les Abruses, puis à Paris d'où elle avait l'intention, selon les dernières nouvelles reçues, de gagner l'Angleterre. Elle s'est trouvée obligée de vendre, il y a quelques années, les objets qu'elle avait entreposé chez ses parents Kettler à Schwarzenraben.

A Tervuren, beaucoup de personnes se souviennent encore le souvenir des Robiano et des Stolberg.

On se rappelle de leur piété, de leur grande charité, de leur bonté et de leur simplicité de vie.

On raconte aussi des anecdotes sympathiques et amusantes comme par exemple celle d'un comte de Stolberg qui, mauvais tireur, manquait toujours le gibier mais ne perdait jamais courage et bonne humeur.

Un curé de Bruxelles a relaté qu'étant jeune vicaire, nouvellement désigné pour Tervuren, il faisait une visite de politesse au château. Mis en présence de dames qui l'avaient reçu très courtoisement, il se demandait, au long de la conversation, si ces dames étaient mariées ou non. Question embarrassante à poser, surtout en cet instant de premier contact. Notre vicaire tourna adroitement la difficulté en demandant aux comtesses s'il y avait lieu pour lui, en s'adressant à elles, de les qualifier de « mademoiselle » ou de « madame ». A sa vive surprise, l'une d'elle lui répondit — et le plus naturellement du monde — qu'étant issue d'une Maison comtale et princière, elle était « née Madame ». Anecdote charmante... Mais que

l'on ne demande pas ce qui se serait passé si le vicaire s'était enquis, avant sa visite, de l'état civil des dames qu'il allait rencontrer et avait appris qu'elles étaient célibataires, car... il ne se serait rien passé du tout.

C'est surtout le château où ont vécu les Robiano et les Stolberg de Tervuren, transformé et construit par eux, qui rappelle leur souvenir et témoigne de leurs goûts et de leur vie; demeure assez vaste où ils ont passé leur existence dans un esprit d'union familiale et de piété religieuse. Ainsi, à l'intérieur d'une jolie loggia aménagée en saillie au premier étage de la partie ancienne du château, donnant une belle vue sur les environs immédiats et vers le village de Tervuren, nous lisons sculptée dans la boisserie l'inscription suivante : « Anno Domini MDCCCXVI in festo S(anctae) Elisabeth Ducissae Thur(ingiae). — Mutterliebe baut mich auf. — Bruderfreu (ou treu) mir hilfr hinauf. — Vater Segen ruht darauf. — Gottes Gnade abenauf ». « En l'année du Seigneur 1906, à la fête de Sainte Elisabeth de Thuringe (19 novembre). L'amour de la maman (la comtesse Clotilde) m'a fait construire; la joie des frères (Joseph et Ferdinand) y a aidé, la bénédiction du père (le comte François décédé et qu'on espère au ciel) repose dessus. Puisse la grâce de Dieu (surtout) lui être favorable ». Une statue qui trône à une place d'honneur au coin du bâtiment, représente probablement sainte Elisabeth, dont les Stolberg se glorifient d'être des descendants, elle est figurée avec son époux le comte Herman de Thuringe et ses trois enfants. A côté, au-dessus d'une double porte qui donne accès à un balcon en fer forgé, les initiales ARS d'Amélie de Robiano-de-Stolberg surmontées d'une couronne comtale et accompagnées de la devise de Louis de Robiano « Fais ce que dois, Dieu pourvoira », témoignent probablement d'une délicate attention de François de Stolberg et de Clotilde envers leur belle-mère et mère dont c'étaient là les appartements.

La chapelle en particulier, qui eut une si grande place dans la vie des châtelains, garde leur souvenir. Au-dessus de l'entrée extérieure nous voyons une très jolie sculpture en pierre de la Vierge-Mère à mi-corps et, en dessous, le blason de Robiano surmonté de la couronne comtale et celui de Stolberg avec la couronne princière, accompagnés de la devise que nous venons de rappeler de Louis de Robiano et de celle que s'était choisie François de Stolberg : « Vitam impendere vero ». Ces mêmes urnoirs, où comme d'habi-

tude figure dans celles de Stolberg l'aigle héraldique de Rochefort, au-dessus au milieu, se voient également sur deux vitraux de la chapelle. Ces verrières sont d'ailleurs révélatrices des préférences des anciens châtelains pour leurs patrons et d'autres bienheureux : Elisabeth de Hongrie, François d'Assise, Vincent de Paul, Thérèse d'Avila, Antoine de Padoue, probablement saint Dominique, etc.

Dans le parc du château, au coin de la Wolvenstraat et de la Hertenbergstraat, un calvaire érigé en 1856 par Amélie de Robiano-Stolberg et ses enfants, rappelle la mémoire du comte Louis de Robiano décédé à Turin. En dessous de la croix, nous voyons d'un côté le blason et la devise du défunt et de l'autre les instruments de la Passion (dites autrefois « Arma Christi », les armes par lesquelles le Christ a vaincu) et le texte : « C'est ainsi que Dieu a aimé le monde (Jean XI, 16) ». Autour du socle se trouvent des bas-reliefs dont l'un représente l'ensevelissement du Christ, un autre un ange à genoux devant la couronne d'épines, un troisième un saint Pierre en prières accompagné du coq symbolique. Autour nous lisons les textes, en français et en néerlandais : « Je suis venu apporter le feu sur la terre et que puis-je vouloir sinon qu'ils s'aiment (Jean XI, 12, 49). « Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, donnez lui le repos éternel. Ayez pitié de nous ». Les sculptures sont de Louis Crépin. Le Christ a malheureusement été mutilé, ayant perdu les deux bras à la suite de la chute d'un arbre lors d'un orage le 14 novembre 1940. Une magnifique allée et de beaux arbres, entre autres un grand marronnier sous lequel la famille comtale avait l'habitude de prendre le thé pendant la bonne saison, ont été abattus.

En dessous de la chapelle du château existe encore la crypte où les morts de la famille Stolberg-Robiano ont reposé pendant de longues années. Au-dessus de l'entrée, nous voyons un bas-relief représentant les pieuses femmes visitant le tombeau du Christ et dans le mur de la chapelle, plus haut, le Christ ressuscité avec les mots par lesquels Il a promis la vie éternelle à ceux qui croient en Lui.

A côté de l'église paroissiale enfin, nous voyons, devant un groupe de grandes statues du Christ en Croix et de la Vierge des Douleurs assise à ses pieds, quatre tombes très simples en dalles de pierre bleue portant des inscriptions en lettres de fonte.

La première à gauche est celle du Père Frédéric de Robiano, jésuite, dont les restes mortels ont été transportés de Forest à la crypte de la chapelle castrale, d'abord, avant d'être inhumés ici en 1917.

L'inscription du tombeau indique les dates de sa naissance, de son entrée en religion et de son décès et se termine par les mots qui résument son idéal et sa vie : « Jesus et tu », Jésus et toi.

A côté repose Amélie née comtesse de Stolberg, veuve de Louis de Robiano, dont on donne les dates de naissance, de mariage, de veuvage et de trépas, avec ces mots qui peuvent avoir été sa devise et sa prière préférée : « Deus meus et omnia », mon Dieu et mon tout.

Au milieu se trouvent, dans un même tombeau, François de Stolberg-Wernigerode et son épouse Clotilde. On mentionne les dates de leurs naissances, mariage et décès, avec pour le comte celui de sa réception dans l'Eglise catholique et, pour les deux, le beau texte : « Ubi caritas et amor, Deus ibi est », où règnent la charité et l'amour, est Dieu.

A droite, la pierre tombale du comte Joseph de Stolberg est ornée d'un Christ en Croix de bronze entre deux médaillons de forme ovale figurant à gauche la Vierge-Mère avec son divin Enfant et à droite un buste de saint Joseph. En dessous nous lisons les mots de saint Paul : « Mihi vivere Christus est », la vie pour moi, c'est le Christ (Philippiens, I, 21).

Ils reposent en paix, les membres des familles de Robiano et de Stolberg, dans leurs tombes solitaires, à l'ombre de la vieille église et au milieu du village auxquels ils ont fait tant de bien, dans un beau cadre de verdure, non loin des lieux où ils ont vécu leur vie chrétienne exemplaire d'amour de Dieu et du prochain.

P. Albert VAN ITERSOM,  
Abbaye Notre-Dame de Saint-Remy,  
Rochefort (Belgique).



Les Beaulieu sont une très ancienne famille fixée à Lathuy de temps immémorial.

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle on cite Walter de Bello loco, traduction latine de beau lieu, dans une lettre des échevins de Jodoigne du lundi avant les Rameaux en 1251 ou 1252. Il cède à l'abbaye de la Ramée quatre bonniers de terre sis à Melin en échange d'une même étendue sise à Lathuy, destinée à être ajoutée à son habitation. En 1294, on trouve un Arnoul, fils d'Arnoul de Beaulieu et, en 1474, Jean, fils de



Le baron Jean Pierre de Beaulieu, de Lathuy.

(Dessin de l'époque)

Gilles de Beaulieu, de Beauvechain. Il y a, à Lathuy, en 1550, une maison avec pâtures dite de Beaulieu. En 1603, on trouve Henri de Beaulieu, fils de Pierre de Beaulieu, seigneur de Piétrehais, décédé vers 1600. Parmi les ancêtres du futur général on relève Jean de Beaulieu et son épouse Gertrude Piret. Un de leurs nombreux enfants, Jacques, épouse Catherine, fille de Jean de Lantwyk, seigneur de Genneville vers 1647. Jean de Beaulieu, fils de ces derniers, épouse Jeanne de Hemptinne. Ceux-ci ont deux fils : Jean-Baptiste, qui devient majeur de Jandrain, épouse Marie-Isabelle Lebegge d'Autchard (Autgaerden) et Pierre qui sera avocat au Conseil de Brabant. Jean-Baptiste de Beaulieu et Marie Isabelle Lebegge sont les père et mère de Jean-Pierre, le futur général, aîné de leurs sept enfants.

Du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, il y avait à Huppaye, une propriété dite de Beaulieu qui s'appelait, en 1446-1447, le « Château de Beaulieu » et était qualifiée, en 1732, de « maison de plaisance ». Ces Beaulieu de Huppaye devaient être apparentés aux Beaulieu de Lathuy. En 1724, on trouve à Grand-Rosière un Pierre André Joseph de Beaulieu, seigneur d'Aubremé, propriétaire de la belle ferme d'Aubremé. A Molembais-Saint-Josse (Jodoigne), il y a une ferme dite d'Aubremé, signalée en 1645, où meurt, en 1769, le seigneur Pierre André Joseph de Beaulieu, dont la pierre tombale se trouve à l'Eglise Saint-Médard à Jodoigne.

Le baron de Stassart, qui a connu Jean-Pierre de Beaulieu et lui a consacré quelques pages, dit que sa famille est d'origine noble. Stassart pense que les Beaulieu seraient venus de France en Belgique au XVI<sup>e</sup> siècle et qu'ils avaient pour armes une fleur de lis d'argent sur champ d'azur.

Ainsi, en ce début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Beaulieu sont solidement assis à Lathuy et dans les environs. Ils sont alliés aux familles influentes de la région de Jodoigne. S'il est douteux qu'ils appartiennent à la noblesse, ce sont pour le moins des notables et ils sont considérés comme tels.

Au lendemain de la bataille de Ramillies (1706), c'est de la maison des Beaulieu, à Lathuy, que Marlborough enjoint aux États du Duché de Brabant de reconnaître pour Souverain Charles d'Autriche, qui s'appellera Charles VI.

JODOIGNE ET SES ENVIRONS AU DEBUT DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE PENDANT LES  
GUERRES DE LOUIS XIV

La France, sous Louis XIV, poursuit sa politique tendant à s'encadrer dans ses frontières naturelles et à absorber ainsi nos provinces. Mais l'Angleterre s'oppose à la prépondérance française en Europe, qui s'étend de 1660 à 1715. Elle ne peut admettre que nos ports des Flandres passent sous l'hégémonie de sa rivale. Louis XIV réalise, en partie et pendant quelques années, son rêve du « pré carré », consacré par le Traité de Nimègue en 1678. Il essaye de garantir la sécurité de ce pré, au Nord, par une frontière rectiligne, fortifiée par le célèbre Vauban, et qui s'oppose à l'invasion de la France par les couloirs classiques de la Lys, du haut-Escaut et de la haute Meuse. Il établit, en 1702 et 1703, des positions défensives, dites « lignes du Brabant ». Celles-ci sont constituées par des retranchements terrassés, couverts par un fossé ou un cours d'eau et des inondations. Leur droite s'appuie sur la Meuse; elles suivent le cours de la Meuse, de la Petite Gette jusqu'à Léau, de la Grande Gette et du Demer jusqu'à Aerschot, d'où elles se dirigent vers le sud en appuyant leur gauche à l'Escaut, à Anvers.

Deux ans après ces travaux, le général anglais John Churchill, duc de Marlborough (1650-1722), qui a pris le commandement des armées alliées (Angleterre, Provinces Unies, Empire, Prusse, Portugal et Savoie) contre la France, force par surprise les lignes du Brabant à Wanghe (Op-Heylissem) et oblige le maréchal français de Villeroy (1644-1730) à se replier de la Petite Gette à la Dyle. C'était une préface à la bataille décisive de Ramillies du 23 mai 1706, qui met les Français en déroute. Trois ans plus tard, la France est de nouveau battue à Malplaquet (1709), victoire de Marlborough sur le maréchal français de Villars. Les traités d'Utrecht et de Rastadt (1713-1714) mettent fin à ces campagnes militaires. Ils terminent la guerre de la succession d'Espagne (1701-1714) et font passer nos provinces, les Pays-Bas espagnols, sous la domination de la Maison d'Autriche.

Cette bataille de Ramillies, qui fut le tombeau de la domination de Louis XIV sur nos contrées, intéresse la région de Jodoigne. Au dire de critiques militaires, le maréchal Villeroy a commis l'erreur de prendre position sur la ligne de partage des eaux de la Meuse, sur la Meuse, et de l'Escaut, sur la Gette. Il avait disposé ses troupes



*Le duc de Marlborough par Weidemann, peintre prussien à la Cour Royale  
Tableau se trouvant à l'ancien château de Charlottenburg à Berlin.*

sur un front de quelque huit kilomètres, d'Autre-Eglise à Taviers, en passant par Ramillies-Offus. Marlborough (1) prend Villeroy à revers par un mouvement tournant, adroitement dissimulé. Les Français vaincus, le terrain était libre pour les armées coalisées de Marlborough jusqu'à l'Escaut.

(1) John Churchill, duc de Marlborough, né en Angleterre en 1650 et y décédé en 1722. Il fait son apprentissage militaire en France sous Turenne. Il apprend ainsi à connaître les armées françaises qu'il combatta toute sa vie. Il jouit en Angleterre d'une grande influence politique sous Charles II, Guillaume II et la reine Anne. Il est nommé généralissime et s'affirme un des promoteurs de la guerre de la succession d'Espagne. Il poursuit en vainqueur les armées de Louis XIV. A la suite d'un différend entre son épouse et la reine Anne, il tombe en disgrâce. Accusé de concussion, ses biens sont confisqués, mais le roi Georges les lui restitue. Il meurt à Windsor-Lodge en 1722. Napoléon I<sup>er</sup> admirait son génie militaire.

Les adversaires disposent de forces sensiblement égales. Villeroy (2) a 80.000 hommes, répartis en 76 bataillons et 132 escadrons. Marlborough a 74 bataillons et 123 escadrons; il surclasse et de beaucoup, par son génie militaire, son adversaire français.

L'armée de Villeroy est presque anéantie. Elle retraite en désordre par Jodoigne vers Louvain. On devine dans quelles conditions et avec quels dégâts pour les habitants des villages traversés par les troupes en débandade. Les Français accusent 2.000 tués et blessés et 6.000 prisonniers. Le village de Ramillies souffrit beaucoup du feu



L'abbaye de « La Ramée », à Juchelette, où Marlborough séjourna à l'époque de la bataille de Ramillies (1705-1706).  
(Photo de M. G. Haenen, de Tirlemont et Jodoigne).

(2) François de Neufville, duc de Villeroy, né à Lyon en 1644, mort à Paris en 1730. Son père, gouverneur du jeune Louis XIV, élève les deux enfants ensemble : ils deviendront amis pour la vie. Villeroy est le type du vaniteux incapable. Après des débuts heureux, il est créé maréchal de France par faveur royale et il devient commandant en chef des armées françaises. Il est toujours battu : Chauri 1701, Crémone 1702, Ramillies 1706. L'opinion publique impose sa destitution. Il est nommé ministre d'État et gouverneur du futur Louis XV. Il est mêlé à diverses

des batteries françaises placées sur les hauteurs d'Autre-Eglise et d'Offus. La cure d'Huppaye est incendiée à la suite d'une dénonciation. Un chronogramme sur une poutre carbonnée rappelle le fait : « Marte a C. Detra C. tore f Urent L. ».

Les allées et venues des armées françaises et de celles des coalisés, durant les guerres de Louis XIV, épuisèrent nos régions et y causèrent les pires déprédations. Ces troupes vivaient sur le dos des habitants, les pillaient et les rançonnaient sans merci. Il faut citer quelques faits précis et caractéristiques à cet égard.

Le 12 mai 1672, Louis XIV, en marche vers la Hollande, campe à Perwez. Il y séjourne encore du 10 au 12 juillet 1715. Un de ses généraux, le chevalier de Boufflers, incendie la ville. En septembre 1676, l'armée hollandais-espagnole campe à Valduc (Hamme-Mille), Tourinnes et Beauvechain. En 1677, le roi d'Angleterre Guillaume III occupe Tourinnes et Meldert; ensuite il s'installe à Grand-Rosière. L'église d'Hottomont est détruite. En 1695, pendant que Guillaume III assiège Namur, le maréchal français de Villeroy prend position à Grand-Rosière, entre Perwez et Ramillies. Le 6 août 1697, un combat sanglant met aux prises 600 cavaliers français, commandés par le marquis de Vaubrun et 1.000 cavaliers espagnols, commandés par le comte de Marsin et le prince de Ligne. Marsin est fait prisonnier et 20 de ses hommes à peine échappent à la bagarre. Le registre des décès de Wastinne contient 14 décès à cette occasion. Il existe au château des princes de Ligne, à Belœil, un tableau intitulé « la bataille de Jodoigne », qui a trait à cet épisode. Nous avons recueilli, à ce sujet, l'explication suivante, tirée de l'histoire généalogique de la Maison de Ligne. Lorsque Louis XIV envahit les Pays-Bas, Claude Lamoral de Ligne, se portant au secours de Lille, surprit chemin faisant, dans les environs de Jodoigne, un détachement de 600 cavaliers de l'armée française qui vivaient à discrétion sur le pays. Il le tailla en pièces et fit prisonnier son chef le marquis de Vaubrun, commandant de Philippeville. Il semble bien que l'on se trouve en présence des mêmes faits (1), mais rapportés assez distamment. Les indications du registre des décès de Wastinnes militent, semble-t-il, en faveur de la première version.

Au cours de ces équipées militaires dans la partie est du Brabant-Wallon, le village de Walhain est abandonné par ses habitants pendant

(1) Communication du Directeur Conservateur de la Fondation Ligne, M. Wank, Château de Belœil.

vingt ans et ses maisons tombent en ruines. En 1635, l'église de Jodoigne-Souveraine est incendiée par l'armée française, qui a saccagé Tirlemont et assiégé Louvain sans succès. En 1690, cette même église, qui avait été restaurée, est de nouveau incendiée, quand le chevalier de Boufflers campe à Jodoigne. A Marilles, en 1690, les armées françaises brûlent quelques maisons, pillent les autres et emmènent comme otages plusieurs notables. En 1691, les troupes du comte de Lippe, postées à Orp-le-Grand, causent d'énormes dégâts en cantonnant quelque 1.600 chevaux entre Marilles et Nodrengé. Pour les mêmes raisons, l'armée de don Castillo coûta cher aux habitants de Jodoigne, de Saint-Jean-Geest et des environs.

Peu de temps avant, le chevalier de Boufflers avait installé ses troupes entre Jodoigne, l'abbaye d'Op-Heylissem et Esemael. Toutes les granges avaient été vidées et certaines d'entre-elles abattues. Les troupes françaises pillèrent Linsmeau les 5 et 31 août 1695. Jauchette eut beaucoup à souffrir du fait des armées françaises et des troupes alliées.

Pendant le siège de Namur, en 1692, Madame de Maintenon, épouse morganatique de Louis XIV, séjourne au château de Mielmont, tandis que le roi loge dans un château proche de Mazy. Pendant ses campagnes, Louis XIV emmenait avec lui les dames de la Cour. Au mois de mai 1673 — le roi avait vingt ans de moins — lors de la guerre contre les Provinces-Unies (Hollande), Madame de Montespan, favorite du monarque, est installée à la citadelle de Tournai, où elle donne naissance à une fille appelée « Nantes » (1).

Au cours de l'été 1705, après une tentative infructueuse des armées alliées contre les lignes franco-espagnoles, le long de l'Yssche, Marlborough revient de Corbais à La Ramée (Jauchette). Il installe son quartier général à l'abbaye le 26 août 1705, presque un an avant la célèbre bataille du 23 mai 1706. Après celle-ci l'abbaye sert d'hôpital général. A ce moment, le maréchal de Villeroy écrit à Louis XIV, le 24 juillet 1705 : « Il est bon de manger tout le pays, quand nous savons les principales forces de l'ennemi sur la Moselle ». Ce n'était pas seulement le pillage pour l'entretien des armées, mais la politique de la terre brûlée dans toute son horreur. La pratique, hélas, répondait bien à la théorie. On ne s'étonne guère que Bruxelles fut pillé par les armées de Louis XIV et bombardée inutilement et cruellement par le maréchal de Villeroy en 1695; 4.000 maisons furent détruites.

(1) Carlo BRONNE, *Mademoiselle de Tournai* dans *Le Soir* 9 juin 1964.

Pendant l'hiver 1690-1691, à Lathuy, la belle ferme « Del Mez », 74 bonniers de terre et 10 bonniers de bois et d'« aunaies », est incendiée par les français. En 1689-1690, le chevalier de Boufflers avait réduit en cendres le village de Melin; 23 fermes et habitations et une grande brasserie périrent dans le désastre. Pendant le siège de Namur, en 1692, les paysans des villages situés sur la ligne Louvain-Ramillies sont rançonnés et épuisés par les « fourragements » des armées alliées et leurs convois se rendant au camp de Ramillies. Plus tard, don Castillo s'installe à Jodoigne lors du bombardement de Charleroi. En août 1695, Jodoigne est pillé par les Français; les paysans des environs avaient réfugié leurs grains dans ses murailles. Le 16 mars 1696, les autorités locales déclarent que beaucoup de Jodoignois ont émigré.

Pendant que les armées alliées attaquent la forteresse de la Chartreuse à Liège, en 1702, le maréchal de Boufflers vient prendre position le 25 octobre entre Wasseiges et Orp-le-Petit jusqu'aux 10 et 11 novembre. En 1703, Villeroy et Boufflers occupent Jandrain du 1<sup>er</sup> août au début de septembre. Les troupes espagnoles, commandées par Bedmer, campent à Orp-Wasseiges pendant quatre mois, en 1704. L'année suivante, ces mêmes troupes viennent occuper la Petite Gette le 3 juillet. Villeroy prend son quartier général à Jandrain et Maximilien Emmanuel, gouverneur des Pays-Bas, réside au château de Jauche. A ce moment, les effectifs des troupes franco-espagnoles s'élèvent à 100 bataillons d'infanterie et 145 escadrons de cavalerie.

On pourrait allonger cette liste de méfaits, de pillages, de violences et de déprédations de toutes sortes. Les faits que nous venons de rappeler suffisent à caractériser ces temps de malheur et de misère. Les campagnes retournaient à la barbarie; les mendiants pullulaient sur les routes, comme les bandes de brigands... Il fallait placer des veilleurs dans les clochers, organiser des patrouilles de paysans, élever des abris retranchés pour sauver les meubles et le bétail, abattre les bois taillis le long des chaussées et pendre les malandrins par grappes aux arbres des chemins (1)... N'osant plus s'aventurer dans les campagnes, étouffant derrière les ceintures de remparts bastionnés, les populations urbaines vivaient comme engourdies. Malgré une forte natalité, la population baissa dans des proportions considérables.

(1) FRANS VAN KALKEN, *Histoire de Belgique*, pp. 362 et 363.

Harcelées sans relâche par les armées des puissances coalisées et celles du pays même, tout aussi indisciplinées, les populations rurales contractaient des goûts militaires. Marilles, par exemple fut, à cette époque, une pépinière d'officiers au service de l'Espagne, les Drouhot, Jean de Bierwart, lieutenant vers 1670, Lambert Fontaine, cornette de cavalerie en 1669, Jacques Mintard, cornette de la compagnie de don Francisco Antonio Ahorto, lieutenant général de cavalerie en 1673 et d'autres. On sait d'ailleurs que des particuliers constituaient des régiments autonomes de quelque centaines de soldats. Charles de Croy, duc d'Aerschot, entretenait dans son château de Beaumont cent cinquante-sept gentilshommes. Charles de Baillet, de Latour (1), Gilles Du Moulin (1675-1746) (2) d'Orp-le-Grand, Jean Pastur, dit Jaco, de Waterloo, brigadier de cavalerie et de dragons au service de l'Espagne, qui termina son étonnante carrière comme maréchal de camp de Louis xv, en sont des exemples. Il y avait aussi les « régiments wallons » (3) qui firent des campagnes lointaines dans les armées espagnoles. Ces aventuriers, véritables « condottieri », se mettaient avec leurs troupes, suivant les circonstances, au service de l'une ou l'autre puissance. Ce même courant allait se reproduire sous la domination autrichienne. Les souverains de Vienne, contrairement aux Habsbourg d'Espagne, mirent à pro-

(1) V. Pierre NOTHOMB, *Les Dragons de Latour*, roman 1 vol., Bruxelles, Le Rond Point, 1934.

(2) Gilles Du Moulin (1676-1746) recrute un régiment de dragons dont il est colonel. Il guerrole aux côtés des Français et des Espagnols à la bataille de Ramillies (1706) et à Malplaquet (1709). Après le traité d'Utrecht, sous la domination autrichienne, il conserve son régiment de dragons au service des nouveaux maîtres. Le 5 août 1710, il tenta, avec 150 dragons et 200 fantassins, de s'emparer par surprise, la nuit, de la ville de Louvain, mais il échoua.

(3) Voir BARON GUILLAUME, *Histoire des régiments nationaux aux Pays-Bas au service d'Autriche*, 1 vol., Bruxelles, Librairie Européenne C. Muquaert, 1877. Du même BARON GUILLAUME, *Histoire des bandes d'ordonnance*, dans *Mémoires de l'Académie Royale*, t. XL, et *Histoire de l'infanterie wallonne sous la maison d'Espagne*, dans *Mémoires de l'Académie Royale*, t. LXII. Les termes « régiments wallons » étaient attribués aux corps militaires recrutés dans les provinces belgiques flamandes et wallonnes sous la maison d'Autriche et sous l'Empire, parmi lesquels il faut citer les dragons de Latour, les régiments de Clerfayt et d'Arenberg, les chasseurs

fit les qualités militaires des Belges : plus de vingt-cinq de leurs généraux, dont vingt feld-maréchaux sont nés dans nos provinces. Parmi eux se trouvent le baron Jean-Pierre de Beaulieu, de Lathuy, et le comte de Clerfayt (4), qui atteindront tous deux aux grades les plus élevés.

Le passage de nos provinces, de la domination espagnole à la domination autrichienne, se fit dans l'indifférence générale. Nous avions trop souffert. Cette indifférence était partagée par les souverains d'Autriche, qui recueillaient nos contrées dans leur patrimoine en leur qualité d'héritiers naturels des Habsbourg espagnols. Ils auraient même voulu s'en débarrasser à deux reprises, en 1778 et 1779, en essayant de les troquer contre un duché d'Italie ou la Bavière, au hasard des combinaisons diplomatiques de la politique européenne. Leurs tentatives échouèrent et nous sommes restés autrichiens, nominale-ment, pendant un siècle presque. L'Espagne avait été populaire chez nous à certains égards. L'Autriche ne le fut jamais, sauf le prestige lointain et personnel de l'impératrice Marie-Thérèse (1717-1780), qui ne séjourna d'ailleurs jamais à Bruxelles où une Cour allemande remplaça une cour espagnole. L'Autriche ne nous demandait que des impôts et des emprunts. Son administration était dirigée par des fonctionnaires de qualité comme Patrice Neny, Ludwig Cobenzl et Botta Adorno; elle était de loin supérieure à celle des Espagnols. Nous avons bénéficié de cette situation. Ensuite l'alliance de la France et de l'Autriche, suite au « renversement des alliances » nous valut de longues années de paix, de calme et de sécurité, qui nous permirent de relever nos ruines, de panser nos plaies et de repartir vers une certaine prospérité, grâce à nos qualités de travail. Les millésimes, insérés dans la plupart des reconstructions de cette époque, se situent presque tous, dans nos régions, aux environs de 1750, par exemple, celui de la ferme de Grindacl à Molembais-Saint-Josse (Jodoigne) : 1774; de la ferme du Stoquoi à Jodoigne : 1755; de la ferme de la Franche-Comté à Jodoigne : 1730; le château Pastur à Jodoigne est construit en 1730; le millésime de la ferme du Grand Château (ferme Seutin) à Huppaye : 1725; divers bâtiments de la ferme de l'abbaye de la Ramée, à Jauchette, portent les dates

(4) François Sébastien Charles de Croix, comte de Clerfuyt, né à Bruille (Hainaut) en 1733, mort à Vienne en 1798. Il prend part à la guerre de Sept ans, aux batailles de Valmy, Jemappes, Neerwinden, Le Quesnoy, Mayence. Feld-maréchal en 1795. C'est un tacticien de valeur.

suivantes : les bâtiments au sud de la Cour : 1713; la façade du corps de logis : 1714; la porte d'entrée : 1716; la grange : 1722. L'abbaye d'Op-Heylsem est reconstruite au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par le célèbre architecte Dewez.

La domination autrichienne sur nos provinces s'étend sur cinq règnes de souverains viennois : Charles VI (de 1711 à 1740); sa fille Marie-Thérèse (de 1740 à 1780); le fils de celle-ci, Joseph II, co-régent puis empereur (de 1741 à 1790); Léopold II (de 1790 à 1792); François II (de 1792 à 1795). Nos contrées constituaient une partie excentrique et lointaine du domaine des Habsbourg de Vienne, lui-même assemblage de nationalités distinctes et souvent rivales. Aucun de ces souverains ne séjourna jamais à Bruxelles. Ils y étaient représentés par des gouverneurs ou de hauts fonctionnaires autrichiens parmi lesquels il faut citer l'archiduchesse Marie-Elisabeth (de 1725 à 1741), sœur de Charles VI, le duc Charles de Lorraine (de 1741 à 1780), beau-frère de Marie-Thérèse, Marie-Christine et Albert de Saxe-Teschen (de 1780 à 1794) neveux de Charles de Lorraine. Ces Habsbourg ont considéré nos provinces « comme un propriétaire intelligent considère une maison à vendre, dont le prix sera d'autant plus élevé qu'on l'aura entretenue avec plus de soin » (1).

Jean-Pierre de Beaulieu n'a pas vécu les horreurs des guerres de Louis XIV et des coalisés, dans l'est du Brabant-Wallon, dont nous avons signalé quelques épisodes. Mais il en a entendu le récit dès sa prime jeunesse d'autant plus qu'en 1689 ou 1690 le marquis de Boufflers avait fait incendier la ferme nommée « à la tour de Beaulieu », bien de la famille à Lathuy, et dont les terres restèrent en friche pendant plus de dix ans. Il a été impressionné par le récit des exploits des généraux et des condottieri des dernières années. Que pouvait faire, à ce moment, ce fils de famille sinon s'orienter vers la carrière des armes au service de l'Autriche, à laquelle on attribuait le climat de calme et de renouveau qui contrastait singulièrement avec celui qu'avaient connu ses parents, vingt ans plus tôt, et dont ils n'avaient pas perdu le souvenir cuisant. Cette atmosphère se doublait d'un certain ressentiment contre les armées françaises.

Beaulieu est un enfant richement doué. Un curé de l'endroit lui a appris les règles de la grammaire française, un peu de latin, des notions de mathématiques. Il essaye de le pousser vers l'état ecclé-

(1) Henri PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. V, p. 221.

siastique. Mais l'enfant se rebelle contre ces tentatives. Il se passionne pour les récits de batailles et de sièges que lui fait un ancien sergent. Il complète ses études dans un pensionnat voisin. C'est un élève qui promet. Il est présenté au prince Charles de Lorraine, qui lui donne un drapeau dans son régiment.

Nous sommes en 1743-1744, Jean-Pierre a dix-huit ans. Il est engagé dans les rangs des armées autrichiennes. Bientôt il y fait entrer ses trois frères dont deux, Jean-Baptiste, né en 1728, et Jean-Noël, né en 1736, devaient périr les armes à la main au cours de la guerre de sept ans, l'un comme cadet au régiment du feld-marechal comte de Daun (1705-1766), l'autre comme enseigne titulaire au régiment d'Esterhazy. La famille de Beaulieu est ralliée à l'Autriche; quatre de ses enfants servent sous ses drapeaux. Elle n'était pas la seule à prendre cette attitude. Par contre de vieilles maisons nobles comme les d'Ursel, les Rubempré, les Lannoy, veillent avec beaucoup d'attention, du moins jusqu'en 1748, au maintien de nos prérogatives provinciales et des « libertés » de nos « joyeuses entrées », menacées par les tendances absolutistes de Vienne, opportunément freinées par Charles VI, et que l'Autriche s'était engagée à respecter à contre cœur. Les hauts fonctionnaires autrichiens à Bruxelles, le comte Lothaire de Koenigsegg, Hercule Turinetti, le marquis de Prié, connurent d'ailleurs certains heurts avec nos autorités provinciales, férues de liberté; l'attitude de Prié suscita même des émeutes mais il fut disgracié. Ces maladresses ne créèrent pas un climat favorable à l'Autriche.

Le dernier gouverneur de nos provinces sous Charles VI fut l'archiduchesse Marie-Elisabeth, sa sœur, vieille demoiselle de 45 ans, grande, robuste, sans beauté ni charme, bigote et savante mais assez majestueuse, férue de son rang et de sa maison, mieux faite pour en imposer à la nation que pour la séduire (1). Charles VI avait fait tout ce qu'il pouvait pour asseoir le prestige de sa sœur. Il sollicita du Vatican le rétablissement d'une nonciature à Bruxelles. Conciliante, Rome éleva au rang de nonce Joseph Spinelli, archevêque de Corinthe, inter-nonce en fonction. Plusieurs nonces se succèdent à Bruxelles. Ce sont de grands seigneurs. Ils habitent dans le bus de la ville à l'Hôtel des Hommes, rue des Ursulines. Les gouverneurs autrichiens les comblent de leurs faveurs, les invitent aux fêtes de la Cour,

(1) Henri PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. V, p. 205.

vont dîner chez eux et multiplient les prévenances à leur égard. Tout fut pour le mieux jusqu'en 1786. Le dernier titulaire, Antoine Zondadari, évêque de Sienna, ayant omis de soumettre à la censure officielle un bref condamnant un livre allemand, Joseph II le fit expulser.

Le gouvernement équitable de l'archiduchesse Marie-Elisabeth dura seize ans, de 1725 à 1741. Avec le temps, la méfiance des Belges à l'égard des Autrichiens s'amenuisait, les rancœurs s'évanouissaient. La petite noblesse marquait une sympathie grandissante aux nouveaux maîtres, ce qui était un atout dans leur jeu. Et puis la prospérité s'affirmait, comme en témoigne l'étonnante aventure de la Compagnie d'Ostende (1715-1727) ouvrant des débouchés commerciaux en Chine, à Surate et au Bengale.

*Le règne de Marie-Thérèse (de 1740 à 1780)*

*La guerre de la succession d'Autriche (de 1740 à 1748)*

*Les armées de Louis XV dans nos provinces*

Charles VI meurt le 20 octobre 1740. La période des tâtonnements de Vienne en Belgique est révolue. Très adroitement, mais avec persévérance, la monarchie tempérée d'Autriche va s'orienter vers la monarchie centralisatrice suivant le courant général qui emporte l'Europe continentale vers l'absolutisme.

Marie-Thérèse succède à son père Charles VI. Elle va se tailler une popularité personnelle, dans le peuple surtout. Son gouverneur à Bruxelles, le duc Charles de Lorraine, son beau-frère, contribuera pour beaucoup à créer dans nos provinces un climat d'euphorie, de vie joyeuse et facile, de prospérité. On comprend que, dans une telle atmosphère, Jean-Pierre de Beaulieu, comme beaucoup d'autres jeunes belges, ait été fasciné par les armées autrichiennes.

Marie-Thérèse est un heureux mélange des plus hautes qualités, la beauté, la grâce, la fantaisie et la gaieté. Son ennemi, Frédéric II, disait qu'on pouvait « la compter pour un grand homme ». Elle était pleine d'énergie, de volonté et de courage. C'était aussi une femme amoureuse et une mère admirable — elle eut seize enfants — tendre, chrétienne, grande marieuse, viennoise par son goût de la simplicité et de la vie familiale, majestueuse, affable et réservée dans son rôle de souveraine. Elle était fidèle à sa devise : « *justitia et clementia* ». Elle écrivait à Catherine II de Russie : « Je n'ai jamais eu de servi-

teurs mais seulement des amis ». A Lacy : « Si les gens sont contents, ils font le double de travail; s'ils craignent, ils ne font que leur devoir ». A son fils Ferdinand : « C'est par le sentiment qu'on s'attache les gens et non par la philosophie, si à la mode aujourd'hui ». A la comtesse Enzenberg : « Je ne trouve la vie supportable qu'autant qu'on peut faire plaisir et obliger les autres » (1). Ses lettres à sa fille, Marie-Antoinette, épouse du futur Louis XVI, sont un témoignage émouvant de son beau caractère et de sa sollicitude maternelle.

Les premières années du règne de Marie-Thérèse sont troublées par la guerre de la succession d'Autriche (1740-1748). Louis XV s'allie à la Prusse contre l'Autriche. L'Espagne et la Pologne se tournent aussi contre elle. Marie-Thérèse, sans ressources ni troupes suffisantes, semble perdue. Mais les Hongrois et l'Angleterre l'aident à surmonter la crise. Le Traité d'Aix-la-Chapelle, du 18 octobre 1748, lui restitue les Pays-Bas, avec l'accord sans réserve de Louis XV, qui abandonne toutes ses conquêtes chez nous sous le regard stupéfait et ironique de l'Europe (2). Louis XV voulait montrer ainsi qu'il portait intérêt à l'équilibre européen et aux petites puissances contre les grandes.

Au cours de ces années 1740-1748, nos contrées connaissent de nouveau l'invasion et les exactions de l'occupation militaire. Nous redevenons, une fois encore, le champ de bataille de l'Europe. Sans doute c'était la guerre « en dentelles », qui se jouait entre les armées adverses, mais nos populations n'en payaient pas moins le prix et chèrement. On voyait défiler sur nos routes, en cortèges bariolés, les Anglais coiffés de mitres, les Croutes et les Pandours hongrois, les Hollandais en habits bleus, les Français en habits blancs.

En 1743, onze divisions de l'armée hollandaise séjournent à Jodoigne et dans les environs, qu'elles pillent et rançonnent. En 1744, les Hollandais sont remplacés par les hussards hongrois de Karoligi, et un régiment de Nassau.

L'armée française de Louis XV, forte de 76.000 hommes sous le commandement de Maurice, comte de Saxe (1696-1750), dit le maréchal de Saxe, fait une campagne foudroyante dans nos provinces :

(1) Voir Henry VALLOTTON, *Marie-Thérèse impératrice*, 1 vol., Paris, Fayard, 1963, passim.

(2) Marcel REINHARD, *Histoire de France*, 2 vol., Paris, Larousse, 1954; t. II, p. 31 : *La France sous Louis XV*, par Roland MOUSNIER.

victoire à Fontenoy près de Tournai, le 11 mai 1745, investissement de Bruxelles, le 29 janvier 1746, suivi de la capitulation d'Anvers, de Mons, de Namur, défaite des alliés de l'Autriche à Rocourt, près de Liège, le 11 octobre 1746. Les troupes du maréchal de Saxe sont à Jodoigne en 1746-1747.

La France victorieuse incorpore les Pays-Bas à son territoire. Elle y nomme comme gouverneur général ce maréchal de Saxe, dont la cupidité est servie à souhait par un intendant rapace, Moreau de Seychelles. Les villages de Jauche, d'Autre-Eglise, Mont à Jauche, Jandrain, Piétrain sont pressurés et astreints à fournir chacun aux armées françaises un milicien qui doit servir pendant six ans. Ces localités s'engagent à payer à ces militaires une gratification de 35 écus par an et des primes d'engagement allant d'un demi à dix écus.

La tornade de la guerre de la succession d'Autriche passée, le calme se rétablit dans nos contrées. Marie-Thérèse se rendit compte du loyalisme dont nos malheureuses provinces avaient fait preuve à son égard. Une alliance — le renversement des alliances —, conclue à Versailles le 1<sup>er</sup> mai 1756, entre l'Autriche et la France nous met à l'abri des formidables remous de la guerre européenne, dite guerre de sept ans (1756-1763), qui commençait. Notre sol est épargné mais nos populations doivent fournir de larges contributions à leur souveraine Marie-Thérèse : douze mille soldats et seize millions de florins. Une certaine prospérité rendait ces fardeaux relativement moins lourds.

#### *L'ascension de Jean-Pierre de Beaulieu dans les armées autrichiennes*

En 1756, Jean-Pierre de Beaulieu a trente ans. Il sert dans les armées autrichiennes depuis 1743. Il a terminé sa formation militaire. Il s'est distingué. Son avenir se dessine. Il a gravi, échelon par échelon, un certain nombre de grades; il lui reste à parvenir aux plus élevés. Il a passé ses premières années à Vienne et sur les champs de bataille. Mais il prend ses périodes de répit et de détente à Lathuy et à Bruxelles. Il conservera toujours une affection particulière pour sa terre d'origine. Mêlé à la haute société viennoise et bruxelloise, il ne se germanisera guère, sinon pour les besoins du service. Il participe au courant général qui marque si profondément l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle, du moins celle des classes dirigeantes, que l'on a appelée l'« Europe française ». Si la France a perdu l'hégémonie politique,

elle maintient sa maîtrise intellectuelle et artistique sur tout le continent, qu'elle imprègne de sa civilisation brillante, raffinée, spirituelle et légère sinon libertine (1).

Jean-Pierre de Beaulieu est un beau type d'homme, vigoureusement constitué, de haute taille, l'œil vif et perçant, les cheveux noirs, le teint basané. Les uniformes chamarrés de l'époque devaient le mettre singulièrement en valeur. Doué d'un caractère audacieux et animé d'une activité débordante, il est par ailleurs assez orgueilleux et porté à une certaine jactance, mais il est loyal et désintéressé. Il a épousé Marie-Louise Robert, ancienne lectrice de Marie-Thérèse et dotée par elle. Les époux vivent dans l'entourage de la souveraine, qui a voulu être la marraine de leur premier enfant, et dans le monde de sa Cour. Après avoir été successivement enseigne, lieutenant, capitaine, Jean-Pierre prend part brillamment à la bataille de Kolin (2), en Bohême, le 18 juin 1757, victoire de l'Autriche sur la Prusse, sa grande ennemie. Devenu aide de camp du maréchal Daun, celui-ci charge Beaulieu d'aller à Vienne faire à Marie-Thérèse le récit circonstancié de la bataille. Il reçoit en récompense le grade de major. Il ne cessera plus de se mettre en vedette. L'année suivante, il se distingue au siège de Schweindnitz (1758-1761), en Silésie, aux batailles de Breslau (actuellement Wroclaw) en Silésie (1760) et de Leiten, au déblocus d'Olmütz (actuellement Olomouc) en Moravie (1758). Cette même année, à Hochkirschen, en Saxe, il conduit une colonne à l'attaque d'une redoute défendue par vingt-huit pièces de canons, qui couvrait le flanc droit des Prussiens de Frédéric II. Il emporte la redoute malgré une résistance acharnée de ses occupants. A Zehren, en Saxe, il remporte une brillante victoire sur les troupes de Frédéric II. Avec deux bataillons d'infanterie, il disperse les troupes qui menaçaient de couper les communications entre l'armée autrichienne et un corps de treize mille hommes. De là, il reçoit l'ordre de se rendre à Maxen où il dirige toute la droite de l'infanterie avec un tel succès que le général baron de Sincère le signale comme « un officier appliqué et un soldat intrépide ».

(1) Louis REAU, *L'Europe française au siècle des lumières*, 1 vol., Paris, Albin Michel, 1961.

(2) Au cours de ce combat, le régiment wallon (belge) de Latour avait mérité l'honneur de recevoir un étendard, brodé des mains de l'impératrice Marie-Thérèse et, de l'empereur, son mari, une médaille d'or frappée pour la circonstance.

Tous ces faits d'armes avaient hissé Jean-Pierre de Beaulieu au premier rang des personnalités militaires autrichiennes. Il est nommé lieutenant colonel du grand état major et chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse. Le 14 mars 1763, il est, lui et ses enfants des deux sexes, par ordre de primogéniture, créé baron de Beaulieu, avec droit de porter les armoiries de sa famille : d'azur à la fleur de lis d'argent et, comme devise : « fultum virtute » (appuyé sur le courage).

En cette année 1763, Beaulieu revient à Lathuy après vingt ans d'absence. Il est couvert de lauriers et chargé d'honneurs. Ses trois frères l'accompagnent, dont deux sont capitaines. Il retrouve son vieux père et sa vieille mère; « j'entendis de sa bouche, il y aura bientôt cinquante ans, écrit le baron de Stassart, le récit de cette scène attendrissante : ses yeux, en le faisant, se remplissaient de larmes qu'il retenait avec peine ».

Devenu colonel, Beaulieu est chargé de diriger des travaux d'embellissement des palais de l'impératrice Marie-Thérèse.

Beaulieu a perdu son bienfaiteur, le maréchal Daun, mort en 1766. Il est l'objet d'une cabale montée par des envieux, qui ne lui pardonnent pas de souligner lui-même trop facilement ses propres mérites, car il manquait de la bonhomie nécessaire pour faire oublier sa supériorité. D'où cette mise à l'écart sous le couvert de l'embellissement des palais impériaux.

En 1768, il est attaché, à sa demande, au gouvernement militaire des Pays-Bas, en sa qualité de colonel. Il avait la nostalgie de nos provinces. Il se fixe à Malines, mais il se plaît à habiter Lathuy. Il y fait bâtir, à Brocuy, un château entouré de beaux jardins, où il réunit une précieuse collection de cartes géographiques, de plans, de gravures, de dessins, de médailles et d'antiquités. Il est choyé par les habitants du village et des environs. A ce moment, Beaulieu n'a plus qu'un frère, André, capitaine au régiment de Daun, qui meurt à Wels (Haute Silésie), le 6 mars 1782, après avoir légué sa fortune aux trois enfants de Jean-Pierre et à ses trois sœurs : Anne-Marie, Ermeline et Isabelle Aldegonde.

Le baron Jean-Pierre de Beaulieu est un grand personnage, un grand seigneur très dix-huitième siècle. Il va prendre part à la vie joyeuse et fastueuse du gouvernement autrichien à Bruxelles qu'anime avec entrain le duc Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse.

*La vie à Bruxelles et dans nos provinces sous le gouvernement de Charles de Lorraine (1744-1780)*

A cette époque — nous sommes en 1739-1740 —, Bruxelles, qui compte cinquante mille habitants, est enfermée dans ses remparts, dont le tracé est indiqué par les boulevards actuels. L'Hôtel de ville, la Grand'place, l'église Sainte-Gudule sont les seuls endroits remarquables. Les rues, bordées de maisons à pignons espagnols sont étroites et tortueuses, sauf quelques hôtels de familles patriciennes. En dehors des remparts, il y a des maisons éparpillées parmi des jardins où se déploient de jolies promenades que les Bruxellois affectionnent, dont l'Allée Verte.

Voltaire, qui fit plusieurs séjours à Bruxelles entre 1713 et 1743, y trouve la vie plutôt morne et ennuyeuse. Il est reçu cependant dans les grandes familles, chez le marquis de Prié, le gouverneur autrichien, chez la princesse de La Tour, chez les d'Arenberg (1) au château de Mariemont, où il retrouve Jean-Baptiste Rousseau, banni de France. En 1739, au sommet de sa gloire, Voltaire reste à Bruxelles pendant près de trois ans. Il accompagne son amie, la marquise du Chatelet, — la « belle Emilie » —, venue soutenir devant les juges impériaux un procès, qui dure depuis un demi siècle, contre la famille Hoensbroeck, au sujet de la possession de la petite principauté de Beringen, près de Hasselt. Voltaire et la marquise du Chatelet descendent le 28 mai à l'Hôtellerie de l'Impératrice, rue des Fripiers, puis, après un voyage de quinze jours à Beringen, ils s'installent jusqu'au début de 1743 dans un appartement d'un grand immeuble, rue de la Grosse Tour, près de la place Stéphanie actuelle.

Voltaire n'aimait guère la société bruxelloise. Il écrivait à un de ses correspondants : « Il y a à Bruxelles beaucoup de princes et peu d'hommes... Les arts n'habitent pas plus à Bruxelles que les plaisirs. Une vie retirée et douce est le partage de presque tous les particuliers

---

(1) Léopold, Philippe de Ligne, duc d'Aerschot et d'Arenberg (1690-1754). Partisan de l'archiduc Charles au cours de la guerre de la succession d'Espagne, il remplit des missions civiles et militaires en Autriche. Son fils, Charles-Marie-Raymond (1721-1778), est feld-maréchal au service de l'Autriche. Il prend une part brillante à la guerre de Sept ans, mais cette vie douce ressemble si fort à l'ennui qu'on s'y méprend très aisément ». Sans doute exagérerait-il. Il comparait Bruxelles à Paris et, au surplus, les Pays-Bas sortaient à peine d'une longue

période de troubles. Néanmoins il se lie avec le duc d'Artemberg, dont Frédéric II disait « qu'il était le patriarche des bons vivants ».

Dix ans plus tard, vers 1750, la vie à Bruxelles s'anime et se fait plus brillante. Le marquis Botta Adorno, chevalier de Malte, général d'artillerie et colonel d'infanterie, plénipotentiaire près le gouvernement général des Pays-Bas, vient s'y installer le 2 avril 1749 dans le grand hôtel particulier Mastaing, devenu plus tard l'hôtel de Merode-Westerloo, rue aux Laines. Il y reçoit dans le plus grand déploiement de luxe, une foule de personnalités belges et étrangères. Il quitte Bruxelles le 13 mai 1753. Il est remplacé par un autre grand seigneur, le comte Charles de Cobenzl, baron de Prosegg, ministre plénipotentiaire. L'hôtel est remis à neuf; le loyer annuel est de mille florins. Cobenzl continue la vie mondaine de Botta Adorno; il reçoit aussi fastueusement que lui. En 1757, il accueille les officiers français qui se rendent du côté du Bas-Rhin. Le 25 mars, il héberge le prince de Soubise, favori de Madame de Pompadour et commandant de l'armée française. Ce ne sont que fêtes et dîners de 25, 35, 50 couverts, aux menus effarants. Le personnel domestique, quelque quatorze serveurs, est brillamment harnaché en livrée de drap jaune, galonnée d'argent et doublée de satin bleu, la veste en drap bleu galonnée aussi d'argent. Les jardins sont merveilleux (1).

C'est la grande vie. La belle époque commence, qui durera trente ans. Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, beau-frère de l'impératrice Marie-Thérèse, paraît à toutes les fêtes. Il les anime et les rehausse de sa présence. Jean-Pierre de Beaulieu y participe lorsqu'il est en repos à Lathuy; il sera de toutes les joyeuses parties quand, en 1768, il séjournera à Malines comme attaché au gouvernement militaire des Pays-Bas.

Ce prince charmant, joyeux compère et bon enfant, qu'est le duc de Lorraine, va ramener la joie de vivre, la tranquillité, la paix et la prospérité dans nos provinces. Il était né à Lunéville le 12 décembre 1712. Très jeune, à 24 ans, il avait couru ses chances dans les armées autrichiennes. Sa bravoure lui avait valu d'être nommé feld-maréchal au cours de la guerre de la succession d'Autriche. En récompense de ses services, bien qu'il fût un assez piètre général, Marie-Thérèse lui avait donné la main de sa sœur, l'archiduchesse

(1) Louis ROBYNS DE SCHNEIDAUER, *La passé des jardins de l'hôtel de Mérode-Westerloo*, dans *Le Soir* du 4 décembre 1963.



Le duc Charles Alexandre de Lorraine.

Anne. Comme cadeau de nocces les jeunes époux avaient reçu le gouvernement général des Pays-Bas. Le 26 mars 1744, les nouveaux gouverneurs faisaient leur joyeuse entrée à Bruxelles au milieu de l'allégresse de toute la population et du ralliement de la noblesse. Fêtes, cortèges, sonneries de cloches et salve d'artillerie, acclamations sans fin, rien ne manquait à cette arrivée, vraiment joyeuse.

Néanmoins, le nouveau règne commence mal. A peine évanouis les derniers échos des réjouissances, Charles doit rejoindre les armées à Vienne. Il laisse à Bruxelles sa jeune femme, qui mourra en couches le 16 décembre 1744 à l'âge de 26 ans, moins d'une année après son mariage. Wenzel, Annon, prince von Kaunitz-Rietberg (1711-1794) s'occupe des affaires. La guerre s'était rallumée, nous l'avons dit, entre la France et l'Autriche. Rentré à Bruxelles, Charles dut encore

repartir en 1757-1759 pour la guerre de Sept ans. Quand il revint en 1759, ce fut la même explosion de joie populaire que celle qui l'avait accueilli en 1744.

Le « bon duc Charles », comme on l'appelait, n'était ni particulièrement intelligent ni particulièrement instruit, mais il avait du bon sens et de la bonne volonté. Il savait défendre nos intérêts menacés parfois par la politique centralisatrice de Vienne. Il écrivait à sa belle-sœur, l'impératrice : « ces pays-ci (nos provinces) sont très faciles à gouverner avec douceur ». L'ennui de la vie bruxelloise, dont se plaignait Voltaire dix ans plus tôt, avait disparu bien vite et avait fait place au goût des plaisirs et à la prodigalité. La cour du duc perdit ses dernières traces d'austérité espagnole et de raideur germanique. Elle devint aimable, familière et galante (1). Charles avait de qui tenir; il était fils d'une princesse d'Orléans, petit neveu de Louis XIV et cousin de Louis XV. On comprend que l'esprit de l'« Europe française » régnait sur son entourage. Il avait la sagesse de se décharger des besognes administratives sur des fonctionnaires hautement qualifiés comme le marquis de Botta Adorno (de 1749 à 1753), le comte de Cobenzl (de 1753 à 1770) et le prince de Starhemberg (de 1770 à 1780), qui surent concilier adroitement les intérêts de nos provinces et ceux de l'impératrice Marie-Thérèse.

Le duc Charles vivait en joyeux dilettante et en épicurien averti, s'intéressant aux lettres, aux arts, aux spectacles et tout particulièrement à la peinture et à la sculpture. Il garnissait ses palais de Bruxelles, de Tervuren et de Mariemont de tableaux et de riches collections de bibelots, de miniatures, de livres, de bijoux et de pendules. Il possédait même un cabinet d'expériences de physique et de chimie et des collections d'histoire naturelle, très à la mode en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Fastueux et prodigue, grand chasseur, fin gourmet, il sejournerait de préférence au château de Tervuren qu'il avait richement restauré et qui était devenu, au dire d'un contemporain, le plus brillant séjour qui fût aux environs de Bruxelles. Les amours du duc étaient célèbres, mais non tapageuses, entourées de quelque mystère. On lui attribuait une liaison avec la comtesse de Vitrimont, une lorraine, avec la femme de son fauconnier, M<sup>me</sup> de Vaux, et avec sa compatriote Béatrice du Han de Martigny, veuve de M. de

(1) Jacques JANSENS, *Le 250<sup>e</sup> anniversaire de Charles de Lorraine*, dans *Le Soir* du 1<sup>er</sup> janvier 1963.



*L'impératrice Marie-Thérèse*

(Niederösterreichisches Landesmuseum).

Choiseul-Meuse, duchesse de Lorraine, chanoinesse de Nivelles (1).

Il n'est pas surprenant que le duc Charles était souvent à court d'argent, malgré les riches dotations dont il bénéficiait. Sa belle-sœur Marie-Thérèse, qui l'aimait beaucoup, fermait les yeux sur ses prodigalités et, bien souvent, elle liquidait ses dettes. Mais il était généreux et charitable, sans morgue et plein de bonhomie. A Mariemont, il dansait avec les chambrières du château. Aux fêtes populaires, il s'attablait devant une chope de bière avec les bourgeois du village.

(1) Voir Francis DUMONT, *Le grand amour de Charles de Lorraine*, 1 vol., Liège, 1953.

Voir Carlo BRONNE, *Nouvelles esquisses*, 1 vol., Bruxelles, 1946, pp. 75-104. *Une amie de Charles de Lorraine*.

On mesura l'étendue de la popularité que Charles de Lorraine s'était acquise quand, en 1766, il devint gravement malade : tout le pays fut dans l'inquiétude. Sa guérison fut saluée par des manifestations de joie débordante. On lui érigea une première statue à la vieille place des Bailles, actuellement place Royale, « pour servir de monument éternel du respect, de l'amour et de la reconnaissance des États du Brabant ». Une seconde statue fut hissée au sommet de la maison des brasseurs à la Grand'Place. Il méritait cette popularité. Une des dernières grandes fêtes fut, en 1768, la réception fastueuse du roi de Danemark, Christian VII, — un joyeux compère — au château de Tervuren par le duc Charles. A cette occasion, le souverain danois fut reçu par le nonce, l'archevêque, le duc d'Arcenberg, le prince de Ligne et le duc d'Ursel.

Charles de Lorraine avait fait partager à Marie-Thérèse sa sympathie pour les Belges. Il lui adressait cette lettre : « On cherche trop à noircir tous ces pays-ci (nos provinces) dans l'esprit de Votre Majesté et j'ose assurer qu'ils ne le méritent pas ». Marie-Thérèse appelait les Belges « mes bons flamands », « mes bons sujets flamands », « ces pays, qui nous sont chers ». Au cours d'une discussion avec sir Charles Handsbury Williams, elle dit : « Je suis la souveraine des Pays-Bas. Mon devoir est de protéger mes sujets, qui ont souffert trop longtemps du traité des Barrières, et sont privés des privilèges naturels dont tous les autres peuples jouissent ». En 1778 (1) elle écrit à Joseph II, qui envisage de troquer la Belgique contre la Bavière : « Si nous perdons les Pays-Bas, la perte sera plus grande que celle de la Silésie. Ces bons pays seraient bien à regretter, si on les donnait contre ces rustres de Bavière. Je me flatte que vous ne pensez plus à cet échange ». Elle travaille à l'embellissement de Bruxelles, dont elle fait libeller les plans de tous ses titres : « Marie-Thérèse par la grâce de Dieu Impératrice Douairière des Romains, Reine d'Allemagne, de Hongrie, de Bohême, de Galitzie et de Lodomire, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Bourgogne, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldre, d'Auschwitz..., Princesse de Souabe et de Transylvanie, Marquise du Saint Empire Romain, Comtesse de Habsbourg, de Flandre, de Haynaut, de Namur et de Bar, Grande-Duchesse de Toscane ».

(1) Henry VALLOTTON, *Marie-Thérèse, impératrice*, 1 vol., Paris, Fayard, 1963, pp. 390 et suivantes.

On doit souscrire au jugement de notre historien Ernest Dicaelles : « pendant ce règne de quarante ans, écrit-il, l'on voit à chaque instant une réforme essayée, une amélioration sociale projetée, un progrès réalisé... Le gouvernement de Marie-Thérèse nous voulait du bien. Il nous en a fait... » Mais c'est au duc Charles que nous devons ces bienfaits : l'impératrice suivait ses conseils. Le prince Charles Joseph de Ligne (1) (1735-1814), appelé si justement « le prince de l'Europe française », et qui était son ami, disait de lui qu'il tenait à Bruxelles une cour « gaie, sûre, agréable, polissonne, brillante et chantante ». Et de Ligne s'y connaissait ; il fréquentait assidûment les cours de Versailles, de Vienne et de Saint-Petersbourg.

Les plus beaux étés ont leurs automnes et leurs hivers. Des chagrins familiaux et la maladie jettent un voile de tristesse sur les dernières années de Charles de Lorraine. En 1774, il perd sa sœur Anne-Charlotte de Lorraine, pour laquelle il a une affection particulière et qu'il avait appelée aux Pays-Bas, vingt ans plus tôt, pour en faire l'abbesse du Chapitre noble de Sainte Waudru à Mons. Il meurt à Tervuren le 4 juillet 1780, à l'âge de soixante-huit ans. Le prince Charles Joseph de Ligne le jugea en des termes qui expriment son affection profonde pour le duc Charles : « Une des plus belles âmes que j'aie connues, une âme qui riait au bien, vive, douce, gaie, sensible et prompte, était celle du prince Charles de Lorraine (frère de notre bon empereur François), qui était bien près de la perfection. La franchise de cette âme était peinte sur le front du prince et sa gaieté obligeante et communicative dans un sourire qui n'a même pas été dérangé par les ans, ni par la petite vérole, ni par la guerre, qui avaient emporté sa beauté... C'est l'homme le plus franchement gai que j'aie vu de ma vie ; on ne pouvait pas le voir une fois sans l'aimer toujours ; et il était plaisant surtout lorsque, pour un moment de représentation ou de présentation, il était interrompu dans une polissonnerie, une attrape ou une enfance dont il avait la pureté et les plaisirs. Sa gaieté suspendue était alors concentrée et la dignité, la douce majesté de sa figure et de son rang rivalisaient avec l'obligeance de sa mine et de sa parole... » (2).

#### *Le déclin de la domination autrichienne en Belgique*

Le bon duc est mort. Marie-Thérèse, qui a vieilli et est à son

(1) Louis DUMONT-WILDEN, *La vie de Charles Joseph de Ligne, prince de l'Europe française*, 1 vol., Paris, Plon, 1927.

(2) Cité par Henry VALLOTTON, *Marie-Thérèse, impératrice*, 1 vol., Paris, Fayard, 1963, p. 83.

déclin, lui donne comme successeurs à Bruxelles, en 1780, Marie-Christine et Albert de Saxe-Teschén, désireux de suivre les traces de leur oncle Charles. Ils vont gouverner pendant une dizaine d'années, au cours desquelles l'ancien régime jettera ses derniers feux dans nos provinces.

Les nouveaux gouverneurs achètent le domaine de Laeken et y font construire un nouveau palais (1782-1784) suivant les plans de l'architecte Montoyer. Ce sera la dernière manifestation des dépenses somptueuses. Marie-Thérèse meurt le 29 novembre 1780. Son fils aîné, Joseph II, lui succède. Tout va changer bientôt, au cours des douze dernières années du régime autrichien.

Pendant le dernier tiers du siècle ce n'est pas seulement à Bruxelles qu'on rencontre toutes les célébrités de l'époque, on les trouve aussi à Spa, qui jouit d'une très grande vogue et que le prince Henri de Prusse appelait le « café de l'Europe ». Gustave III de Suède écrivait à un de ses conseillers : « je crois que vous allez à Spa; je vous envie bien le plaisir de revoir les belles dames de Paris ».

La saison de 1780 fut l'une des plus brillantes. On notait la présence de Gustave III, qui était une des grandes vedettes, le duc de Chartes, la duchesse d'Arenberg, le duc de Fronsac, les princes de Rohan, de Vaudemont, Lobkowitz et Troubetskoi, la princesse de Croy, les marquis de Coigny et de Brunoy, les comtesses de Boufflers et de la Mark, et tant d'autres, quelque cent princes et princesses, virevoltant dans le plus grand luxe, consacrant leur temps à la promenade, à la danse, au théâtre, aux concerts et au jeu. L'or coulait à flot à la « Redoute » et au « Vaux-Hall ». Il semble que cette société brillante, s'il en fut, — virtuellement condamnée car la révolution de 1789 approchait — voulait se survivre et s'étourdir dans ses derniers plaisirs.

Onze ans plus tard, en été 1791, Gustave III revenait à Spa non tant pour se distraire que pour y rencontrer et soutenir les émigrés français qui ont fui la révolution triomphante à Paris depuis 1789. Il y retrouve Monsieur (le frère puîné du roi Louis XVI), le comte d'Artois, le marquis de Bouillé et Alexandre Fersen (1),

(1) Le 23 juin 1791, Alexandre Fersen, qui se trouvait à Arlon, écrit à son père, au sujet de l'arrestation de Louis XVI et de sa famille à Varennes dans la nuit du 20 au 21 juin : « Tout est perdu, mon cher père, et je suis au désespoir ». Cité par André CHANSON, dans *La Revue Française*, mai 1964, p. 56.

l'ami de Marie-Antoinette, qui médite des projets de fuite de Louis XVI et de sa famille, lesquels échoueront lamentablement à Varennes. Se trouvent aussi à Spa une foule d'autres réfugiés illustres : les Rohan, Mortemart, d'Harcourt, Trémoille, Richelieu, Polignac, Choiseul, Talleyrand, insouciant noblesse, qui continue sur sa lancée à l'heure où un monde — son monde — s'effondre. Gustave de Suède écrit à un de ses ministres, le 16 juin 1791 : « j'ai trouvé ici tout ce qu'il y a de plus grand en France. Tous ces illustres proscrits forment une société très agréable. Ils sont animés d'une haine égale contre l'Assemblée nationale (française) et d'une exagération sur tous les objets dont vous n'avez aucune idée. C'est un spectacle vraiment curieux et, en même temps, triste de les voir et de les entendre (1) ».

La même situation et la même atmosphère se retrouvent à Bruxelles. Les émigrés français avaient loué les plus belles maisons. La princesse de Vaudemont, née Montmorency, Mesdames de Matignon et de Coligny tenaient salon. Ce n'étaient que soupers, jeux et bals. « Tout cela était triomphant. Encore quelques jours, disait-on, et nous serons à Paris. Tout ce qui s'ajoutait de projets, de folies, quelquefois de fureurs était inimaginable », écrit le comte de Montlossier dans ses souvenirs d'un émigré (2).

Goethe raconte, dans ses « Mémoires », la campagne de France de 1792, à laquelle il prend part. Il est à Valmy (20 septembre) dans les troupes du duc de Weimar. Il note qu'au moment où les Alliés entrent en France avec les émigrés, ceux-ci sont « follement certains d'une proche et complète victoire », sur les armées de la révolution (3). En cet automne 1792, Chateaubriand, qui a pris part aux combats dans les troupes des émigrés et qui a été blessé à la jambe, quitte Roumont sur Ourthe, couché sur la paille d'une charrette vers

(1) Jacques LE BERGER-CARRIERE, *Les séjours de Gustave III de Suède au rendez-vous des princes d'Europe*, dans *Le Soir* des 13 et 14 mai 1962.

(2) Carlo BRONNE, *Comment Danton sauva la tête du duc de Montmorency*, dans *Le Soir* du 14 janvier 1962.

(3) *Mémoires* de GOETHE, traduction de la baronne A. DE CARLOWITZ, 2 vol., Paris, 1872, t. II, p. 313. Au sujet de la bataille de Valmy, Goethe rappelle dans son « journal », à la date des 19-20 septembre 1792, la réponse qu'il fit à un interlocuteur : « Je pense que sur cette place, et à partir de ce jour, commence une nouvelle époque de l'histoire du monde », *ibidem*, p. 285.

Namur et Bruxelles. Il avait été recueilli par les soldats du Prince de Ligne (1).

Le prince Charles, Joseph, Emmanuel de Ligne, fils du maréchal de Ligne, mort au combat le 14 septembre 1782, écrivait à son père : « Nous commençons à être assez las de cette guerre, où messieurs les émigrés nous promettent plus de beurre que de pain... », lettre inachevée, trouvée dans une poche du prince (2).

Le baron Jean-Pierre de Beaulieu a cinquante-cinq ans en 1780. Il a vécu à Vienne et à Malines, à Lathuy, à Bruxelles, à Spa aussi sans doute, cette belle époque, un peu folle, qui va finir si tragiquement et à laquelle il s'est identifié. Comme il en a partagé toutes les joies, tous les plaisirs et tous les honneurs, il va en connaître jusqu'au bout les tribulations, les revers, les tristesses. Pour lui aussi l'heure du destin va sonner bientôt. Mais, et c'est tout à son honneur, il restera fidèle à sa patrie d'adoption et il la servira jusque dans sa retraite. Tandis que l'ancien régime se désagrège et disparaît, que le nouveau naît et s'élabore dans les troubles révolutionnaires de la Convention et de la Terreur, à travers le Directoire, le Consulat et l'Empire, le baron Jean-Pierre de Beaulieu restera lui-même, un homme du dix huitième siècle dans toute la force du terme.

Marie-Thérèse disparue (1780), nous n'allions pas tarder à connaître le revers de la médaille de son règne, et à nous buter aux tracasseries de son fils aîné Joseph II, qui eut au moins l'originalité de parcourir nos provinces. Il y avait deux siècles que nous n'avions plus vu chez nous nos « souverains », toujours lointains et absents.

Le 16 février 1776, Jean-Pierre de Beaulieu avait perdu sa femme Marie-Louise Robert qu'il aimait tendrement. Dix ans après ce deuil, commençaient les troubles de la révolution brabançonne, conséquence de la politique de Joseph II, et les invasions françaises, qui sonnèrent le glas de la domination autrichienne chez nous.

Joseph II était pour le moins un singulier personnage. Personnel, inquiet et obstiné, il était intelligent et appliqué, animé aussi de sentiments nobles et soucieux de consacrer ses forces au bien de ses Etats. Il était hanté par le désir de créer un nouvel ordre de choses. C'est le type du despote éclairé, confiant dans la vertu souveraine

(1) *Mémoires d'Outre-tombe*, livre X, chapitre I.

(2) Cité par le BARON GUILLAUME, *Histoire des régiments nationaux des Pays-Bas au service d'Autriche*, t. 1, p. 175, note 1.

de la raison. Tous ses projets de réformes étaient basés sur des principes absolus. Il ne prenait conseil que de lui-même et ne doutait pas de la sûreté de son jugement. Marie-Thérèse, effrayée du caractère entier de son fils, l'avait freiné dans toute la mesure du possible. Quand il devint seul maître, il s'en donna à cœur joie. Il harcela tous ses peuples de projets de réformes où il y avait du bon, du moins bon, du mauvais et du pire. Il s'appliquait à les traduire dans la réalité avec la sécheresse et la froideur d'un parfait bureaucrate. Croyant sincère, il se fit anticlérical. Il cantonna l'Eglise catholique dans son domaine spirituel et la soumit à l'autorité de l'Etat. Il établit en fait la liberté des cultes et consacra les principes de la tolérance civile. En 1783, il tentait de réduire le nombre croissant et la richesse des couvents et des monastères (1). Son attitude fut appelée « le Joséphisme ».

Dès cette année 1783, Joseph II se choisit, comme exécuteur de ses réformes à Bruxelles, le ministre plénipotentiaire comte Barbiano de Belgiojoso. Il tint à l'écart les gouverneurs, calmes, affables et avisés, qu'étaient l'archiduchesse Marie-Christine, sa sœur, et le mari de celle-ci, Albert Casimir, duc de Saxe-Teschen, désireux de poursuivre la politique sage et prudente du duc Charles de Lorraine. C'était le triomphe de la centralisation intégrale, dans toute sa splendeur. Dans un discours, prononcé à Luxembourg, en 1781, première année de son règne, Joseph II avait déclaré qu'il entendait « gouverner lui-même ses vastes Etats dans toutes leurs parties et leurs détails, de son fauteuil ». Le 11 février 1786, il en était arrivé à fixer au même jour les kermesses de toutes les paroisses ! Il rêvait de mettre en harmonie toutes les institutions de façon à en faire les rouages d'une sorte de vaste mécanisme d'horlogerie (2). C'était de l'aberration.

Cette politique heurtait violemment les sentiments de nos populations, si attachées à leurs particularismes séculaires. Le mécontentement ne cessa de grandir et l'opposition à Joseph II s'affirma de jour en jour. La dernière goutte, qui allait faire déborder la coupe,

(1) D'après un tableau, établi en 1785, par le gouvernement autrichien, il y avait dans les Pays-Bas 110 abbayes, jouissant d'un revenu total de 2.824.142 florins. Les plus importantes se trouvent en Brabant. Cité par V.S. TASSIER, *Histoire de la Belgique sous l'occupation française en 1792-1793*, 1 vol., Bruxelles, 1934, p. 85.

(2) Frans VAN KATKEN, *Histoire de Belgique*, p. 407.

fut, en janvier 1787, une série de nouvelles réformes bouleversant de fond en comble notre organisation administrative et judiciaire et qui tendaient à supprimer d'un trait de plume toute l'architecture compliquée de notre passé, fruit du jeu d'une histoire séculaire.

La colère des populations grondait. Autant les gouverneurs étaient aimés, autant Belgiojoso, « italien chaud, violent et traître », était haï et hué dans les rues. Le « parti des patriotes » menait une violente campagne contre les Belges au service de l'Autriche et favorables à sa politique. En mai 1787, des maisons de fonctionnaires autrichiens furent pillées. Le Conseil de Brabant protesta et refusa de consentir la levée des impôts. Marie-Christine et Albert de Saxe-Teschén, effrayés de la profondeur et de l'intensité du mouvement d'opposition et de résistance, suspendaient l'exécution des décrets. Ils écrivaient à Joseph II ces lignes caractéristiques : « Convaincue qu'on en veut à ses droits les plus sacrés, à sa liberté même, toute la nation depuis le premier jusqu'au dernier est pénétrée d'un enthousiasme de patriotisme qui ferait verser à chacun la dernière goutte de son sang plutôt que de plier sous les lois que l'Autorité voudrait imposer et qui paraîtraient contraires à la Constitution ».

Malgré cette mesure de suspension, l'opposition ne désarma pas. Elle continua à s'organiser sous la direction de deux chefs, les avocats Henri Van der Noot (1731-1827) et François Vonck (1743-1792). Ceux-ci avaient créé le « Comité patriotique », soutenu par les subsides du cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, et des abbés des grands monastères. Vonck fonda une société secrète « Pio aris et Focis » (pour les autels et les foyers). L'atmosphère devint mauvaise; des pamphlets, des caricatures, des chansons satiriques circulaient et entretenaient, en l'attisant, le courant populaire anti-autrichien.

Les adversaires raidissent leurs positions. A ce moment, en juillet 1789, les Parisiens commencent leur grande révolution et s'emparaient de la Bastille. Les échos de ces mouvements parvenaient à Bruxelles. Au cours du mois d'août de cette même année, les Liégeois se révoltaient aussi contre leur Prince Evêque Hoensbroeck, qu'ils tinrent en échec jusqu'à janvier 1791.

La révolte glissa bien vite sur le terrain militaire. Des bandes armées de volontaires se créèrent. A la frontière hollandaise, trois mille hommes sont rassemblés sous le commandement de Jean Van

der Mersch (1734-1792) (1), colonel pensionné de l'armée autrichienne, rallié au parti des patriotes. Contre toute attente, ces troupes hybrides refoulent, au cours des mois d'octobre à novembre 1789, les régiments autrichiens, à Turnhout, Gand et Bruges. Le 18 novembre, les gouverneurs quittent Bruxelles pour se réfugier à Cologne, tandis que les généraux autrichiens se querellent. Namur même est abandonnée. La caisse de l'armée et les archives, comprenant la correspondance secrète de Joseph II, tombent aux mains des insurgés.

Pendant la révolution brabançonne, des rixes éclatent à Jodoigne et dans les environs entre les partisans du gouvernement autrichien, appelés les « figues » et les défenseurs des « Etats Belges » dits les « patriotes ». A Jauche, un certain Pierre Hébrant, greffier de l'échevinage, considéré comme patriote est menacé de mort et les vitres de sa maison sont brisées à coup de fusil. A Perwez, le clan pro-autrichien est important. La ville est même menacée d'être rasée. Mais le général des patriotes, Van der Mersch, se portant vers Namur, est accueilli avec bienveillance par une députation de perwezians. La ville fut épargnée. A Orp le Grand, deux groupes rivaux se partagent la population : celui du baron de Stier, seigneur des deux Orp, pro-autrichien, et celui de Toussaint Michotte, fermier de la cense de Tongerlo, patriote. Leurs démêlés durent jusqu'en 1793.

Le 29 février 1790, Joseph II meurt, désespéré sans doute de n'avoir pas été compris. Léopold II, son frère, lui succède.

Jean-Pierre de Beaulieu est resté fidèle à l'Autriche, nous l'avons dit. Il prend la direction de la défense du Luxembourg contre les troupes des patriotes. Il rallie, dans les environs de Marche, quelques milliers de soldats de l'armée chassée des Flandres et du Brabant. Il repousse celle des insurgés. Au cours d'un de ces combats, il perd le seul de ses fils encore vivant. Il adresse à ses officiers ces paroles qui en disent long sur son caractère : « Mes amis, ce n'est pas le moment de le pleurer, il faut vaincre ». Ce deuil se doublait d'une nouvelle douloureuse aussi; il venait d'apprendre que les patriotes avaient livré au pillage son beau domaine de Brocuy, à Lathuy,

(1) Jean André Van der Mersch, né à Menin en 1734. Il fait la guerre de Sept ans dans les rangs de l'armée française où il fut colonel. Il quitte le service de la France pour passer à celui de l'Autriche. Il se retire, vit en retraite jusqu'à la révolution brabançonne et se rallie aux « patriotes ».

auquel il tenait tant. Lors de la restauration autrichienne (1790-1791), on voulut lui désigner l'auteur principal de ce pillage, mais il eut cette réponse très dix-huitième siècle : « Ne me le nommez pas, dit-il, j'aurais peut-être un jour la faiblesse de vouloir me venger ». Il voulait être, ou du moins paraître, au-dessus des coups du destin, et garder l'esprit libre.

La révolution brabançonne allait évoluer vers une faillite complète. Les deux chefs, Van der Noot et Vonck, se séparent et se querellent. Le premier tendait vers un conservatisme périmé, appelé le « statisme », sorte de restauration de l'ancien régime; le second vers la fondation d'un Etat moderne ne ralliant que les sympathies d'une élite. Une lutte âpre et acharnée se déchaîne entre les deux factions, qui en arrivent aux pires excès. Une « confédération belge », inspirée de la « déclaration d'indépendance » des Etats-Unis d'Amérique, aboutit à la création des « Etats-Belgiques-Unis ». Van der Noot devient premier ministre.

L'aventure fut de courte durée. Proclamée à Bruxelles le 10 janvier 1790, « la République des Etats-Belgiques-Unis » mourait le 2 décembre suivant. Elle n'avait pas manqué de pittoresque. Van der Noot, qui s'intitulait le Franklin belge, parut dans une calèche à six chevaux, follement acclamé par la foule, tandis que les canons tonnaient dans un concert de cloches. A ses côtés, il y avait ses collaborateurs, le Comité de Breda, parmi lesquels figuraient son ami, le chanoine Van Eupen, prélat de l'abbaye de Tongerlo, et aussi son amie Jeanne Pinaut, dite Madame de Bellem, ancienne chanteuse à Namur, devenue la muse de la république. Les fêtes terminées, Van der Noot se mit à poursuivre les Vonckistes. Ce fut la pagaille et le déchaînement des haines et des vengeances personnelles. Vonck fut banni et Van der Mersch arrêté, hué par la populace.

Le nouvel empereur, Léopold II, lance un manifeste le 2 mars 1790, promettant aux Belges une amnistie complète, la suppression des réformes de Joseph II, contraires aux constitutions nationales, et la nomination de Belges aux plus hauts emplois. Van der Noot refuse ces offres. Il rassemble aux environs de Namur une petite armée de volontaires dénuée de tous moyens, « pour tenir le Luxembourg bloqué dans le lointain ». Dans un combat près d'Assesse, ce fut la déroute des insurgés. Tout se gâta. L'Europe s'intéressait aussi à nos difficultés. Louis XVI refusait de s'occuper des « Etats-Belgiques ». L'Angleterre ne pensait qu'à tenir la France et la Prusse

éloignées des bouches de l'Escaut. La Grande-Bretagne, les Provinces-Unies (Hollande) et la Prusse s'engagèrent à garantir à Léopold II le rétablissement de son autorité sur nos provinces. (Convention de Reichenbach, en Silésie, du 27 juillet 1790). Malgré une levée en masse de vingt mille volontaires, « la Croisade de septembre », ce fut l'effondrement des Etats-Belgiques-Unis. Le 25 octobre 1790, le général autrichien Bender reprend Namur et le général Baillet Latour, Mons, Gand, Bruges et Ostende. Van der Noot et les chefs statistes fuient en Hollande. Le 2 décembre 1790 les Autrichiens sont à Bruxelles. Léopold II tint parole : il amnistia les coupables, essaya de restaurer le régime en vigueur sous Marie-Thérèse et d'effacer l'œuvre néfaste de Joseph II.

En juin 1791, l'archiduchesse Marie-Christine et son mari, le duc de Saxe-Teschen, se réinstallent à Bruxelles. Ils y avaient été précédés par le comte Florimond de Mercy-Argenteau (Liège 1727 — Londres 1794), qui faisait de Bruxelles, à ce moment, un foyer contre-révolutionnaire. Il s'occupa surtout de Louis XVI et de Marie-Antoinette en butte aux affres de la révolution.

Cette restauration autrichienne fut aussi terne qu'éphémère. Les passions politiques continuèrent à se développer dans l'ombre. De grands événements se préparaient, qui allaient bouleverser l'Europe et enterrer l'ancien régime. Le 1<sup>er</sup> mars 1792, Léopold II meurt. Son frère François II, monarque conservateur, lui succède.

Sous la pression des révolutionnaires, Louis XVI est forcé de déclarer la guerre à François II, le 20 avril 1792. L'invasion française dans nos contrées se dessinait. Nous allions, une fois encore, redevenir le champ de bataille de l'Europe. Le roi de Prusse et les princes du Saint-Empire s'allient à François II, contre la France. Ils tentent vainement une invasion de la France à Valmy (20 septembre 1792) en Argonne.

Jean-Pierre de Beaulieu rentre en scène pour le dernier acte de la domination autrichienne dans nos provinces. Général-major depuis le 29 novembre 1789, il a été nommé commandeur de l'Ordre de Marie-Thérèse le 31 mai et lieutenant-général le 20 octobre 1790. Son caractère s'est durci; sa personnalité s'est affirmée. Généreux et loyal, mais audacieux, emporté et brusque, très indépendant d'allures, il se crée souvent des difficultés et des ennemis, mais il conserve néanmoins l'audience de Vienne.

Tandis que le général français Dumouriez prépare l'invasion de la Belgique, le 28 octobre 1792, à la tête d'une armée de 40.000 hommes, les troupes autrichiennes, 28.000 hommes, sont confiées au comte de Clerfayt, ayant à ses côtés le baron Jean-Pierre de Beaulieu, spécialement chargé de défendre les approches de Mons. Sa colonne, postée sur les hauteurs de Jemappes repousse les troupes du général Biron, les attaque le lendemain à Boussu, et les met en déroute (29-30 avril 1792). Cet exploit vaut à Beaulieu la propriété d'un régiment hongrois. Il est le premier officier belge à recevoir pareille distinction; il échange ensuite ce régiment hongrois contre le régiment wallon de Vierset, le 22 avril 1794. Pendant la bataille de Jemappes, Clerfayt commande l'aile droite et Beaulieu l'aile gauche. Devant les attaques furieuses des Français, ils opérèrent leur retraite et se séparent. Beaulieu va ensuite occuper le Luxembourg.

L'année suivante, il est chargé d'opérer dans les Flandres. Il défait les Français à Templeuve, limite les conséquences de leur victoire d'Hondschoote, délivre Furnes et Menin, s'avançant même près de Lille. En 1794, il commande à nouveau les troupes autrichiennes dans le Luxembourg. Il s'oppose à l'armée du général Jourdan près d'Arlon, déloge les Français de Clairefontaine, disperse le camp de Bellevaux et s'empare de Bouillon où ses troupes se livrent à de déplorables excès, qu'on lui reproche de n'avoir pas réprimés.

Les armées françaises, réunies sur la Sambre, menacent de prendre Charleroi. Les alliés se concentrent dans le Hainaut. C'est la bataille de Fleurus, le 26 juin 1794, victoire décisive de l'armée Sambre et Meuse de Jourdan sur les alliés, réponse à l'éphémère succès de ceux-ci à Neerwinden, le 18 mars 1793, qui avait forcé Dumouriez à évacuer momentanément la Belgique. A Fleurus, Beaulieu contribue pour beaucoup à des succès partiels, ayant vaincu Morceau et enlevé le village de Lambusart. Mais l'ordre de battre en retraite le force à se retirer sur Gembloux et de là vers Liège. D'après le témoignage de Jomini (général et historien suisse, 1779-1869), la bataille de Fleurus, qui décida du sort de la Belgique, aurait été gagnée par les Autrichiens et leurs alliés, si la valeur et l'habileté que déployèrent les généraux de Latour et de Beaulieu avaient été secondées par l'action combinée des autres colonnes, mais l'abandon de la Belgique avait été décidé dans les conseils du gouvernement impérial; on combattit à Fleurus pour l'honneur des armes mais non pour conserver des provinces, qui ne cessaient de témoigner leur peu

de sympathie pour la maison d'Autriche (1). Beaulieu est mécontent de l'état major, mal disposé aussi d'ailleurs à son égard. On lui retira son commandement, mais François II, informé de sa brillante conduite, lui conféra la grande croix de l'Ordre de Marie-Thérèse et le nomma quartier-maître général, tandis que Clerfayt devenait général en chef. Malheureusement, ils ne purent s'entendre. Beaulieu se retira à Vienne pour raison de santé. Son rôle dans nos provinces était terminé. Il avait soixante-neuf ans.

Pendant la révolution brabançonne, le château de Beaulieu à Brocu y avait été pillé par les patriotes, nous l'avons dit. A peine réparé, il fut incendié, après la bataille de Fleurus, par le général français Dubois, qui voulait se venger de la défaite, que lui avait infligée Beaulieu à Bouillon, et aussi pour le punir des actes de barbarie que ses soldats avaient commis à cette occasion. Le général français fit remplir de bois le château, auquel on mit le feu.

Un an plus tard, le 1<sup>er</sup> octobre 1795, soit le 9 vendémiaire an IV, la République française annexait la Belgique par décret de la Convention, mettant fin à la domination autrichienne.

Beaulieu allait continuer à servir l'Autriche sur d'autres champs de bataille. En 1796, il est envoyé à l'armée d'Italie comme général d'artillerie, contre le général Bonaparte, le futur Napoléon I. Mal secondé par le belge d'Argenteau, qui commande les troupes austrosardes, Beaulieu étend trop sa ligne, pour couvrir Gênes; il est enfoncé dans ses positions à Lodi, au passage de l'Adda et doit retraiter derrière le Mincio. Vienne lui retire son commandement pour le donner à Wurmser qui est, lui aussi, impuissant à arrêter les succès de Bonaparte.

Jean-Pierre de Beaulieu a définitivement terminé sa carrière. Il se retire dans une propriété qu'il avait acquise à Linz en Haute Autriche, près du Danube.

Maintenant le vieux général est seul avec ses souvenirs. Il est aigri. Il se plaint de tout le monde. Il a perdu une grande partie de sa fortune. Il avait adopté son gendre, le baron de Maelcamp, en lui donnant son nom, mais celui-ci meurt à la bataille d'Osterach en 1799. Beaulieu avait cédé ses propriétés en Belgique à sa fille,

(1) Cité par le BARON GUILLAUME, *Histoire des régiments nationaux des Pays-Bas au service d'Autriche*, 1 vol., Bruxelles, 1877, p. 236.

la baronne de Maelcamp. Le régime français avait mis ces biens sous séquestre, qui ne fut levé qu'en 1801 par le préfet du département de la Dyle. Madame de Maelcamp, devenue du Moulin, vendit la propriété de Lathuy à la famille Pastur qui fit reconstruire la villa de Brocuy.

Le baron de Beaulieu séjournera encore vingt-trois ans à Linz, survivant à un monde fini, témoin d'une société dépassée à laquelle il s'était identifié. Il assistera en spectateur étonné et désabusé à la prodigieuse épopée napoléonienne, à la reconstruction de l'Europe au Congrès de Vienne, ainsi qu'aux débuts de la vaine tentative de l'amalgame hollando-belge de 1814-1830.

Il meurt à Linz le 22 décembre 1819, à l'âge de nonante-quatre ans. Sans doute ses dernières pensées furent-elles pour ce lointain Brocuy, où il avait passé son enfance et sa jeunesse, et où il avait vécu ses meilleures années aux jours heureux de la belle époque de Charles de Lorraine.

## *Les franchises Brasserie et Taverne de Limal*

### FRANCHISES OU BANALITÉS

**L**A plupart des anciennes seigneuries possédaient, outre le château du seigneur, ses terres, bois et droit divers, aussi un moulin banal, une brasserie banale, une franche taverne. C'était le cas pour Limal et ce depuis 1440 au moins.

Les termes « franche » ou « banale », issus du jargon quelque peu hermétique du vieux droit féodal, impliquaient pour les biens ainsi qualifiés, leur appartenance foncière au seigneur avec droit pour celui-ci d'en faire l'exploitation en monopole : les manants devaient y faire moudre ou brasser pour leur usage personnel et nulle part ailleurs. Hormis le tenancier de la franche taverne personne ne pouvait débiter de la bière, ni ne pouvait revendre autre bière que celle acquise à la brasserie banale. Les brassins étaient soumis au contrôle des échevins, qui s'assuraient périodiquement de la densité des différentes sortes de bières et en surveillaient le prix de vente.

A Limal, la brasserie et la taverne du domaine seigneurial étaient toutes deux « franchises ». Mais il importe de noter que le village appartenait en fait à deux seigneurs différents : le baron de Limal et le Chapitre de Notre-Dame de Cambrai. Cette co-propriété en indivis datait de 1377 et ne fut interrompue qu'à partir de 1633. Le baron racheta alors la part de Cambrai, mais ni lui ni son fils n'ayant liquidé la rente convenue, le Chapitre rentra en possession de sa part de seigneurie en 1671. Nous avons déjà fait mention du caractère imprécis des droits respectifs des deux titulaires (1). Il n'y

(1) Voir *Le Magistrat de Limal*, «Wavriensia», XI (1962), n° 3, pp. 59 et 73.

avait que pour la brasserie et le moulin que le statut était nettement établi : moitié-moitié pour chacun des deux seigneurs. Or, on ne trouve jamais trace d'un partage du rendement de la brasserie-taverne. Les rares inscriptions dans les compres des receveurs de la baronnie, relatifs à ces loyers et pour les époques où Cambrai pouvait y avoir droit, les indiquent toujours comme plein revenu pour le seigneur baron.

### PÉRENNITÉ DE LA FRANCHISE

Ce monopole, privilège du seigneur, fut parfois contesté. Ainsi, au début de 1642, le baron de Limal avait dû intenter procès contre un de ses sujets, Mathias Pamel, ancien échevin, pour lui défendre de brasser ou de vendre de la bière. Après des années de procédure devant la Cour féodale de Brabant, le baron obtint une ordonnance datée du 13 juillet 1647, approuvant la banalité de ses brasserie et taverne (2). Le 9 août suivant, la même cour rendit une sentence confirmant que « ...personne ne pouvoit brasser en ladite brasserie, sinon que pour la provision de son mesnage et parmy payant au fermier (...) son salaire (...) et que personne ne pouvoit vendre aultres bieres (...) que celles qu'il auroit achapté des fermiers de la mesme brasserie. A condition toutefois que lesdits fermiers sont obligés d'avoir tousjours trois sortes de bieres, ascavoir de la bonne, moyenne et petite. » (3).

Bien que Pamel s'était désisté de son opposition et que les habitants avaient déjà témoigné en faveur des droits de banalité, ils furent convoqués à nouveau en juin 1648. Au cours de cinq séances, 104 manants, dont les noms figurent dans l'acte, ainsi que le pasteur et le maieur, déclarèrent devant notaire que « ...le droict de brassinne banale et franche taverne compéant au seigneur baron est tout clair et notoire, que le seigneur debvra en user et jouyr comme d'un droict domanial... » (4).

Le contexte nous apprend que ce témoignage public avait été sollicité en raison du nouvel emplacement des brasserie et taverne, suite à la destruction par faits de guerre des anciens bâtiments.

(2) « AGRB », Mss Divers, n° 4391, p. 82 v°.

(3) « AGRB », Gr. scab. Nivelles, n° 6158bis, 112.

(4) « AGRB », ibidem, n° 6158, du 5 au 20 juin 1648.

La vieille brassine se trouvait dans l'enclos du château, la nouvelle au milieu du village. Certains avaient pris prétexte de ce transfert pour conclure à la caducité des anciens droits de franchise.

A la suite de cette consultation populaire, en tout cas, dix jours après celle-ci, Pamel se déclara, une nouvelle fois d'accord (5). Cette soumission fut sanctionnée par une sentence du Souverain Conseil de Brabant en date du 5 septembre 1648 (6).

### FERMAGES ET DROITS DE FRANCHISE

On connaît la plupart des fermiers de la franche brasserie des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Aussi les baux et les rendages payés et qui variaient de 110 à 300 florins. Les comptes des baillis, les dénombrements de la seigneurie ne mentionnent cependant jamais ce que rapportaient les *droits de franchise* ou de banalité. La seule précision que renferment les archives concerne l'indivis de la propriété des bâtiments : le baron de Limal et le Chapitre de Cambrai avaient chacun « ...la moitié de la chambre ditte brassine... » et ils fixaient ensemble le prix de vente de la bière (7).

En 1633, lorsque le baron racheta les droits de Cambrai, l'acte mentionne qu'ils avaient chacun « ...la moitié du moulin et brasserie dudit lieu bannaux... ». La taverne, par contre, appartenait au Chapitre seul (8). Et le contrat de 1671, par lequel le Chapitre vint en possession de ses anciens droits seigneuriaux, exigeait une compensation pour la taverne ruinée et dont il ne subsistait plus que le terrain (9).

Le dénombrement de 1636 (10) ne fait allusion qu'aux droits de banalité en actant laconiquement : « ...une très belle brassine avec les droits de banalité. ». Ce qu'on pourrait interpréter par le seul privilège de possession et d'exploitation en monopole. Un dénombrement plus récent, non daté mais que le contexte situe vers 1668-

(5) « AGRB », Gr. scab. Nivelles, n° 6158, du 30 juin 1648.

(6) « AGRB », Mss Divers, n° 4391, p. 82 v°.

(7) « AGRB », ibidem, p. 14.

(8) « AGRB », ibidem, pp. 5 et 6.

(9) « AGRB », ibidem, p. 11.

(10) « AGRB », Gr. scab. Nivelles, n° 6158bis, dénombrement B.

1670, dit que pour la brasserie et franche taverne « ...du temps passé le droit de banalité appartenait aux deux seigneurs de Limal... ». Et comme à cette époque les deux seigneuries étaient réunies au pouvoir du baron de Limal, on est étonné de voir que son revenu est limité au loyer, soit 180 florins « ...sans comprendre les droits de banalité... » (11). Ceci porterait plutôt à croire que ces « droits » donnaient lieu en outre à la perception de redevances. On n'en découvre cependant jamais de traces écrites. Seuls les loyers ou rendages, dont nous apprenons les montants principalement par les baux, sont encaissés par le baron. Le compte du bailli Jean Guilmin pour 1683-1684 dit seulement : « la recette de la franche taverne et bannalité de Limal est au profit des cohéritiers de vostre seigneurie » Les enfants du Pagador étaient, en effet, encore en indivis à cette époque, la succession de leur père ne devant être clôturée que bien plus tard (12).

Il semble donc que les droits de banalité, s'ils étaient encore en vigueur aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, étaient perçus sans l'intervention du bailli-receveur. La commission délivrée en 1629 à Jean Chauffoureau, nouveau bailli, ne le chargeait que des « ...fermes [ou loyers] des censes, molin, franche taverne et aultres cens seigneuriaux... » (13). Les instructions jointes à cette lettre de patente ne soufflent mot de l'encaissement à faire des droits de banalité.

Peut-on en déduire que ces droits n'étaient plus qu'une formule périmée, insérée par routine dans les comptes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ? Ou, ces droits, qui normalement devaient se percevoir au prorata, soit des matières premières employées, soit de la bière débitée, étaient-ils versés par le brasseur, sous forme de fournitures en nature imposées par les baux, tels que des porcs gras, des chapons, de l'avoine, du sucre de mélisse, des corvées de charroi ?

#### SITUATION DE LA BRASSERIE-TAVERNE

La nouvelle brasserie, qui datait de vers 1650, était située dans la rue allant au pont (l'actuelle rue Edmond Laffineur), presque

(11) « AGRB », Gr. scab. Nivelles, n° 6158bis, dénombrement E.  
 (12) « BRB », Mss II/1838, f° 92. Voir *Don Thomas Lopez de Ulloa*, « Wavriensia », XIII (1964) n° 2 pp. 33/88.  
 (13) « BRB », Mss II/1852.

en face du débouché de la ruelle de la Cure. La taverne, avec ses écuries, étables, grange et autres dépendances, s'étendait jusqu'au coin de la Place. L'actuel *Café des Sports* utilise encore une partie des anciennes caves



Café des Sports de Limal, avec vue sur la rue Edmond Laffineur, où était située l'ancienne brasserie banale

Cet emplacement était celui de la maison « au lieu la Hollande », achetée en 1631 par le seigneur de Limal à Gilles Cornet, un des héritiers du Petit Jean Cornet (14). Des 1654, on mentionne que « ...maintenant y est bastie et érigée la franche taverne... » (15).

Les terres de culture, désignées comme les « closières de la franche taverne » (une terre entourée, clôturée par des haies ou des fossés s'appelait une *closière*), couvraient tout le terrain en bordure de l'actuelle rue Charles Jaumotte, jusqu'au Martineau. La *Closière* actuelle, qui s'y trouve englobée, a donc un nom dont l'origine est

(14) « BRB », Mss II/1874, du 27 janvier 1631.  
 (15) « AGRB », Not. gén. Brab. n° 4387, I, du 13 mai 1654.

claire. En 1668 ces closières, au nombre de trois, étaient des vergers (16).

La taverne comprenait, outre la « chambre del court », c'est-à-dire le local où le magistrat rendait la justice, une « grande » et une « petite » chambres, la « chambre d'en haut » et celle « des servantes ». L'exploitation agricole du fermier-tavernier exigeait une cave à lait, une écurie, des étables, une porcherie, une grange (17).

L'ensemble des bâtiments de la nouvelle brasserie n'était pas achevé lorsque, à dater du 1<sup>er</sup> mars 1649, elle fut louée par bail à Antoine Gilson : une grange, une cave et un grenier restaient à achever. Mais les conditions stipulaient que le fermier était « .. tenu de livrer une chambre en ladite franche taverne pour y tenir le Rolle et Plaids et asseoir les tailles, rendre les comptes et aultres expéditions de Justice et aura et jouyra des droicts de la mesme chambre, prison et fers, comme ont eu les aultres précédents fermiers du passé... » (18). Le tavernier-brasseur était un personnage dans la vie publique de jadis : ce contrat le montre chargé d'une mission auxiliaire du magistrat, celle de geolier. Les « pensionnaires » du cachot communal étaient nourris par le tavernier et celui-ci en était payé par les délinquants eux-mêmes ou, s'ils étaient insolvable, par la caisse de la communauté.

La taverne, qui tenait lieu de maison communale, avait une entrée un peu surélevée, précédée d'une petite terrasse d'où le sergent proclamait les avis officiels et munie d'une « bretèque » ou panneau d'affichage où ces avis étaient exposés ensuite.

Nul document d'archives ne permet de se rendre compte de l'aspect intérieur de la salle de dégustation ni d'une image du public consommateur. Les ventes ou « passées » publiques de terres, maisons ou mobilier se faisaient toujours dans la franche taverne. Quelques pièces des dossiers criminels relatent qu'elle fut parfois le théâtre de scènes violentes. En 1518, le maieur Liénart Pierson et son fils eurent à s'y défendre à main armée contre les violences d'un mauvais

(16) « AGRB », Gr. scab. Nivelles, n° 6158bis, dénombrement E, art. 2.

(17) « BRB », Mss II/1909, n° 12, 1683/1685.

(18) « BRB », Mss II/1909, 103, bail du 13 juillet 1648.



Un happau encore en usage à Wavre au début du XIX<sup>e</sup> siècle  
(Extrait d'une gravure de l'époque)

garçon. Celui-ci, atteint d'un coup de couteau à la tête, expira quelques jours plus tard (19).

#### QUELQUES FERMIERS-BRASSEURS

La brasserie était, sans doute, à peine reconstruite dans son

(19) « AGRB », Chambre des Comptes, n° 636, f° 306 à 308. Voir *Folklore Brabançon* n° 164, pp 417/423, *Rixe à Limal en 1518*, où furent insérés par méprise les clichés devant accompagner le présent article.

ensemble, lorsque le fléau de la guerre la ruina à nouveau. En 1671, on cite : « ...le terrain sur lequel estoit bastie cy devant la taverne... ». Et le contrat de bail accordé en 1682 à Coniart Messelberier, maieur de Bierges et échevin de Limal, ne devait prendre cours « ...que dès que la brasserie serat en estat d'y pouvoir brasser... ». Le brasseur devait avancer les frais de main-d'œuvre pour toutes les réparations, avait à livrer cuves et autres ustensiles, le tout à déduire du fermage qui se montait à 110 florins. Le seigneur devait assurer les restaurations extérieures des bâtiments et fournir le bois et des « stricmandes » (paniers à drêche) (20). Maçons, briquetiers, charpentiers, serruriers et forgerons furent payés de 1683 à 1687 pour les travaux et fournitures de restauration, tant de la brasserie que de la taverne. Certains de ces dégâts étaient attribués « ...aux François à la marche de Monsieur Montal à Wavre... » (21).

En 1703 le bail consenti à Pierre Pinchart, outre le loyer de 120 florins, prescrivait que le fermier avait à donner au nouvel-an à Madame de Limal, un pain de sucre de mélisse de 12 livres et qu'il devait engraisser un bœuf fourni par le seigneur (22). A dater de 1718, le fermage pour Jean Le Roy fut de 180 florins (23). En 1730, ce loyer fut porté pour François Demaret à 200 florins, plus quatre « corvées » et 24 setiers d'avoine à fournir (24). Dès 1751, Nicolas Gontier, outre les deux charges à livrer en nature comme son prédécesseur et 15 livres de sucre de mélisse, paya 300 florins de loyer. Son bail disposa que « le seigneur pourra brasser autant de fois qu'il jugera convenir pour sa consommation... » (25). Notons enfin que la veuve de François Demaret, qui avait repris le bail de son défunt mari, touchait, en 1737, 2 florins et 10 sols « ...pour avoir ouvert la chambre pour les affaires de la communauté pendant trois ans. » (26).

(20) « BRB », Mss II/1909, 121, bail du 19 décembre 1682.

(21) « BRB », ibidem, n° 12 à 28.

(22) « AGRB », Not. gén. Brab., n° 4362, bail du 27 octobre 1703.

(23) « BRB », Mss II/1909, n° 144, bail du 15 décembre 1717.

(24) « BRB », Mss II/821, f° 34.

(25) « BRB », ibidem, f° 63 v°.

(26) Arch. Cure de Limal, AC/lm. 1, Taille de 1737.

## ALIMENTATION EN EAU

L'eau servant à la brasserie était primitivement tirée directement de la Dyle au moyen d'un « happau ». Cet appareil — dont le nom doit se comprendre comme *happe-eau* — se composait d'une longue perche, appuyant par son milieu et pivotant verticalement sur un support fixe. Une extrémité était munie d'un godet ou d'un seau, l'autre portait un contre-poids. Le godet plongé dans la nappe d'eau se remplissait et, le bras de la perche étant ensuite levé, déversait l'eau dans un réservoir ou une conduite pour l'utilisation. A Limal le happau, installé près du pont, était relié à la pompe de la brasserie par des conduites souterraines (27).

Ce système fut modifié avant 1732, du temps du cure Lambert. « ...Vu la longue distance et pour épargner quantité de buses... » il fut convenu de puiser l'eau dans l'étang de la cure, beaucoup



Aile de l'ancien château de Limal  
avec la fontaine dite l'Octogone, à l'extrême gauche

(27) L'ancien chemin du pont de la Dyle, l'actuelle rue Edmond Laffineur, où se trouvait jadis la brasserie, était parfois appelée « rue des Hoppaux », encore en 1852.

plus rapproché de la brasserie. Cette disposition, rappelée dans un acte de 1741 (28), obligeait le seigneur d'alimenter l'étang de la cure au moyen d'une conduite reliée aux étangs du château. Mais cette belle combinaison ne donna pas le résultat voulu, car on avait perdu de vue que le jardin de la cure se trouvait à un niveau plus élevé que celui des viviers du parc! On y remédia en raccordant les conduites à une fontaine du château, appelée « fontaine Grand'Mère ». Celle-ci était alimentée par une source jaillissant à un niveau notablement plus élevé, dans une propriété Al Vaux, encore connue comme l'ancienne « ferme Mathy » (29).

Cette source, devenue en 1634 propriété du baron, Don Thomas Lopez de Ulloa, jaillissait dans le jardin de Georges Coets. Celui-ci étant veuf, vivait avec sa fille Ghislaine à qui il avait cédé la nue-propriété du bien familial. Ghislaine finit par consentir, après plusieurs refus, à vendre au seigneur la disposition de la source. Comme la pratique en était courante pour des terres et des maisons, la vente se fit sous forme d'arrentement : le baron payerait seulement une rente annuelle de 20 pattars, soit un florin. Il y ajouta comme libéralité, l'exemption pour le père de Ghislaine, d'un arriété d'impôts sur le foyer (30).

La liaison de cette source aux bâtiments du château ne se fit pas à ciel ouvert mais par des conduites souterraines. Certaines de celles-ci étaient en plomb, comme on put s'en rendre compte en 1945, lorsqu'on voulut en récupérer une partie. Mais ce sauvetage dut être abandonné, les tuyaux se trouvant enfouis sous plus de deux mètres de terre, le long de la rue Joséphine Rauscent. La source d'Al Vaux subsiste toujours, mais son débit est devenu minime.

Ces conduites d'eau se faisaient aussi en bois. En 1686, on paya 35 florins à deux charrons pour avoir « ...foré trois cent cinquante pieds de buses pour les fontaines du chasteau... ». Le maréchal de Rixensart fournit « ...trente-six gobelets de fer mis aux buses

(28) CUVELIER, F.E., *Documents touchant Limal*, mss vers 1850/1870, f° 104 à 105. Aux archives de la cure.

(29) Au carrefour de la route de Rixensart et de la rue V. Van Grootven.

(30) « AGRB », Gr. scab. Niv., n° 7082, n° 23, acte du 3 avril 1634. — L'usage de cet impôt appelé « gite de feu », de 2 setiers d'avoine par feu ou foyer, se perdit vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

en bois des fontaines... » (31). Il s'agissait donc de poutres perforées de part en part dans le sens de la longueur. Mesurant chacune 10 pieds, elles étaient raccordées à l'aide de ces gobelets de fer. On employait aussi des conduites façonnées à l'aide de deux poutres dont une face était évidée en demi cercle, juxtaposées et maintenues serrées par des cerclages métalliques. Le bois employé était le chêne. Celui-ci, gonflant sous l'action de l'eau, rendait ces conduites pratiquement étanches. Elles étaient aussi imprutescibles tant que l'eau continuait de les parcourir.



Les lions gardant l'entrée de l'Octogone

Lorsque le baron d'Hoogvorst, devenu propriétaire en 1817, restaura le château et en modifia considérablement les abords, il remplaça la fontaine Grand'Mère par un élégant édifice, nommé « l'Octogone », d'après sa structure carrée à pans coupés. Ce petit pavillon abritait une belle statue et son entrée était gardée par deux lions de bronze, crachant l'eau de la source dans deux urnes disposées devant eux. En même temps le nouveau châtelain voulut faire servir

(31) « BRB », Mss II/1839, f° 90 v° à 102 v°. — Compte du bailli Guilmin, octobre 1686 à octobre 1687.

les conduites allant à l'étang de la cure comme égouts d'évacuation pour le château! Ce qui ne reçut, bien entendu, pas l'agrément du curé Vandermouzen (1803-1835), qui parvenait à faire l'élevage de truites dans l'eau très pure de l'ancienne source alimentant son étang. La décharge des eaux sales fut donc détournée par la chaussée et alla se déverser dans le ruisseau de Cambrai, le long du chemin vers Limelette (32).

#### ABANDON DU SYSTÈME DU HAPPAU

Le débit de « Grand'Mère » était-il insuffisant, ou le système donna-t-il d'autres inconvénients? Toujours est-il qu'en 1761 on construisit un puits dans la brasserie même. Les comptes de la seigneurie, relatifs à cette année, montrent que ce fut là une entreprise assez importante (33).

Rien que pour maçonner le puits, il en coûta 87 florins et 7 sous. Le plombier Philippe Vierset toucha 43 florins pour la fourniture d'une pompe. Les murailles de la brasserie s'étant effondrées d'un côté (sans doute par suite d'un affouillement) il fallut les rétablir. Dont coût : 118 florins 10 sous pour le maçon Evrard Bourguignon et son manœuvre. Le maréchal ou forgeron Jean-Pierre Paris fit un cercle « ...pour estansonner le puis ». Plus de 360 florins furent payés au total, y compris les chariages de chaux et de briques, qu'on allait chercher à Wavre. Les voituriers et leurs assistants, tant pour les fournitures du puits que pour d'autres travaux au château de Limal, à la Franche Taverne et à la Cense de Bierges, cassaient la croûte à Wavre aux frais du seigneur. Le sieur Claude Winant, boucher de Wavre, figure parmi les fournisseurs pour avoir livré aux voituriers 59 livres de viande de mouton et 35 livres de bœuf.

Il est bien probable qu'à dater de cette époque l'on abandonna l'usage du happau installé dans le jardin de la cure.

#### DERNIÈRES ANNÉES DE LA BRASSERIE DE LIMAL

Le 8 novembre 1809 la brasserie de Limal fut vendue pour 925 francs à Lambert Dechamps, maire de Limal depuis 1803 et

(32) CUVELIER, o.c., p. 105.

(33) Arch. de Bierges. Comptes de la seigneurie pour 1759/1761.

qui l'exploitait déjà depuis quelque temps. Il fut, du reste, qualifié « brasseur » dans l'acte (34). D'après les notes du curé Cuvelier (35), le baron d'Hoogvorst finit par vendre la brasserie après qu'on eut cessé d'y brasser en 1837. Ceci indiquerait que le baron aurait racheté la brasserie à Dechamps entre 1817 et 1836, date de la mort de Dechamps. Une maison élevée et spacieuse fut construite en 1843 sur les fondations de l'ancienne brasserie. Ce bâtiment subsista jusqu'en 1944. Les dégâts y provoqués par le bombardement aérien d'avril 1944 exigèrent sa démolition peu après. Il avait servi entretemps de grange, d'atelier de menuiserie et ses caves avaient été utilisées comme dépôt de bière par le brasseur Rans.

Ch. DE Vos.

(34) « AGRB », Not. gén. Brab., n° 9390, II, not. N.G. Lindemans.

(35) CUVELIER, o.c.

*Influence des esprits des morts  
sur la vie économique  
des peuples*

par

Marcel GOUWELOOS

**D**e nombreux peuples relevant de l'économie de la chasse et de la pêche ou de celle de l'agriculture, ont cru que les morts pouvaient avoir une influence bénéfique sur le résultat de leurs entreprises.

Bien que la théorie des trois états, cueillette et chasse, élevage, agriculture soit depuis longtemps périmée, que l'ethnologie moderne en ait prouvé l'inanité et bien qu'il soit établi que, déjà dans les cultures primaires, ces diverses activités économiques sont inextricablement mêlées selon les nécessités géographiques et psychologiques, il n'en est pas moins plus facile pour notre exposé d'envisager successivement les peuples étudiés soit comme chasseurs ou pêcheurs ou encore comme agriculteurs.

Avant le départ pour la chasse, certains groupements humains ont fait des sacrifices propitiatoires à leurs défunts et les ont remerciés par une offrande après le retour puisque selon leurs conceptions, c'étaient les morts qui permettaient ou facilitaient la prise du gibier.

Cette coutume existe déjà dans certaines civilisations de base.

« Les Eskimo attribuent aux défunts une action sur le gibier et évitent tout acte capable d'offenser les âmes de leurs parents décédés qui retiendraient les rennes. » (1)

Chez nombre de peuples sibériens, entr'autres, chez les Bouriates « dans les prières aux ancêtres figure en premier lieu ce qui, pour des peuples de chasseurs, est l'essentiel de leurs vœux : une demande de gibier abondant que l'ancêtre bienveillant ne refusera pas. » (2) Cette « Prière aux Morts du Clan Dunankan » des Tongouses de Sibérie centrale en est témoin :

*Peuple d'ombres !*

*Vous qui grimpez sur les crêtes des montagnes,  
vous qui courez le long du rude sentier pierreux,  
parlant sans voix sur les routes des ombres des grands ancêtres,  
vous qui regardez en avant, vers le sentier crépusculaire,  
errant au milieu des neuf tombeaux,  
où aucune dissimulation ne sera possible,  
asseyez-vous, les jambes croisées,  
à côté de la cabane,  
et écoutez le vieillard qui vous parle à partir du monde des morts.  
Prêtez une oreille attentive à l'homme qui vous parle du monde  
d'en-has,  
à l'homme qui vous parle et qui a construit la localisation de paille  
serrée. (3)*

*Comprenez-vous ce qu'il vous dit ?*

*Acceptez tout de votre fils à l'esprit borné,  
de celui dont le toit est couvert de bois vermoulu,  
qui se souille de cendres, hébété, stupide comme le bois qui ne comprend  
rien.*

*Acceptez de bon cœur les entrailles arrachées à la victime,  
prenez-les sans honte, acceptez-les dans la localisation de paille  
serrée !*

*Mangez le sang, mangez la soupe, prenez le foie !  
Voici, je soulève la viande de l'offrande dans le plat,*

(1) E. LOT FALCK: *Les Rites de Chasse chez les Peuples Sibériens*, Gallimard, Paris, 1953, p. 60, citant JUNNESS: *The Life of the Copper Eskimos*, p. 185.

(2) *Ibid.*, p. 58.

(3) Cabane où l'esprit évoqué se «localise» .

*où je l'ai disposée comme une montagne,  
où je l'ai entassée comme un fardeau.*

*Accordez-nous une chasse heureuse! (1)*

*Quand vous acceptez quelque chose,  
croyez-moi, votre fils borné vous en est reconnaissant.*

*Tournez votre regard vers le chien noir,  
avancez le long du rude sentier pierreux.*

*Couvert d'un sac de filet,  
avancez.*

*Les gens stupides poseront des questions :  
attendez autant du voisin que de moi qui fais le sacrifice.*

*Tu porteras de mauvais coups aux hommes bornés,  
tu frapperas les hommes bornés. (2)*

Chez les Pygmées Bambuti, on invoque les défunts et on implore leur aide à la chasse.

« Les Bushmen du Kalahari Est (Masaroa) jettent sur la tombe qu'ils rencontrent sur leur chemin (à la chasse ou ailleurs) un petit caillou, marmottant en même temps quelques mots à l'adresse de l'esprit qui se trouve là, demandant bonne chasse pour eux-mêmes. » (3)

Cette coutume pourrait cependant être un emprunt aux peuples bantous chez qui cet usage est fréquent.

Avant de s'élançer sur la trace du gibier, les Bakongo visitent la tombe d'un grand chasseur. « Là le chef ou avocat, comme on l'appelle, s'avance et s'agenouille, tournant le dos à la tombe et le visage vers les chasseurs. Ils s'approchent lentement de lui, et l'atteignent au moment où il s'agenouille, ils s'écartent et dansent autour de la tombe au bruit d'un tambour. Ils ont apporté avec eux unealebasse de vin de palme qu'ils placent sur la tombe. L'avocat se tourne alors vers la tombe, et, agitant sa crécelle, il prie en disant: « Vous êtes aveugles, mais vos oreilles ne sont pas sourdes. O oreilles, entendez bien! Nous sommes venus vers vous, nous sommes venus nous agenouiller. Quand vous habitiez à la ville, vous mangiez et vous buviez, nous qui restons, nous mourons de faim, donnez-nous

(1) C'est nous qui soulignons.

(2) A. DI NOIA: *La Prière*, Marabout, ed. P. Seghers, 1958, p. 89/90.

(3) V. ELLENBERGER: *La Fin tragique des Bushmen*, Paris, 1953, Amiot Dumont, p. 215.

des animaux mâles et femelles. » Il prend alors une coupe de vin de palme et la répand sur la tombe comme une oblation au fameux chasseur qui dort, là, son dernier sommeil. Les chasseurs assis en rond autour de la tombe boivent le reste du vin. Quand un groupe de chasseurs Bakongo a tué une antilope, ceux-ci recueillent le sang dans une vessie et le portent à l'avocat qui le repand sur la tombe du grand chasseur, que l'on suppose avoir écouté leur prière et leur avoir envoyé ce gibier. On a vu dans cette tribu une veuve s'agenouiller sur la tombe de son mari et lui dire que les habitants étaient à court de gibier, apparemment dans l'espoir que l'esprit saisirait l'allusion et enverrait les animaux désirés aux chasseurs. » (1)

Chez les Jen du Nord de la Nigeria, « au début de la saison de la chasse, un chasseur se rend à la tombe de son père ou de son oncle paternel, arrache les mauvaises herbes et prononce la prière suivante: « Puisse ton esprit (ijang), mon père veiller sur moi, si j'ai mal agi de ton vivant, j'implore ton pardon.

J'ai nettoyé ta tombe. Je vais demain chasser dans la brousse. La brousse n'est pas la ville, c'est un endroit de mort. Accorde-moi de réussir à la chasse ou du moins, de revenir sain et sauf. « Et quand un chasseur a tué un lion, il porte avec ses aides, le corps du lion à la tombe d'un ancêtre illustre et le posant là, ils se livrent à une danse, apparemment en témoignage de gratitude à l'égard de l'esprit du mort pour leur avoir accordé cette victoire sur le roi des animaux. » (2)

Chez les Teme, autre tribu du Nord de la Nigeria, un homme qui va aller à la chasse rend d'abord visite à la tombe d'un ancêtre et y repand de la bouillie en priant pour être heureux dans son expédition. » (3)

On trouve des coutumes identiques dans le domaine de l'océan Pacifique.

(1) J. WEEKS: *Among the primitive Bakongo* (Londres, 1914) cité par FRASER dans *La Crainte des Morts*, Nourry, Paris, 1934, p. 108/109.

(2) C.K. MEEK: *Tribal Studies in Northern Nigeria II*, p. 526 et p. 522 cité par FRASER: *La Crainte des Morts*, Nourry, Paris, 1934, pp. 109/110.

(3) C.K. MEEK: *ibid.*, I, p. 494 dans FRASER: *op. cit.* p. 110.

« Les Galelarse d'Halmahera, île à l'ouest de la Nouvelle-Guinée considèrent les âmes de leurs ancêtres comme des esprits du logis ou des divinités domestiques, à qui ils offrent de la nourriture. Un homme avant d'aller à la chasse prie ces esprits du logis en disant: « O esprits de mes pères, s'il vous plaît, chassez un petit troupeau dans notre direction pour que nous ayons un peu de nourriture, et nous vous apporterons, aussitôt, s'il le faut, une offrande. « Mais si les chasseurs reviennent bredouilles, ils se mettent en colère et disent: « Les esprits de la maison sont restés assis là et n'ont pas chassé le moindre troupeau dans notre sens. » (1)

Aux îles Tobriand, le magicien, maître de la pêche, s'adresse avant le départ, aux esprits des morts (buloma) en leur disant: « Prenez votre part, ô esprits, et faites réussir mes sortilèges » ou bien il rêve de l'esprit d'un ancêtre et dit le matin: « L'esprit de l'ancêtre m'a appris cette nuit que nous devons aller prendre du poisson. » (2)

Aux îles Salomon, la pêche des bonites est sous l'obédience des ancêtres. Ces derniers « font enfler le corps des pêcheurs qui négligent leur culte. Pour écarter ce malheur les pêcheurs offrent des noix de coco aux esprits. » (3)

Les Belep de Nouvelle Calédonie font des offrandes aux crânes de leurs aïeux et invoquaient leurs esprits au moment d'aller pêcher sur les récifs. (4)

A Formose encore, certains indigènes invoquent les esprits de leurs ancêtres avant de partir à la chasse. (5)

Chez les Kiwai du golfe Papou, les morts sont spécialement invoqués, nourris et leur tombe est nettoyée lorsque les indigènes célèbrent une cérémonie magique destinée à favoriser l'accroissement

(1) M.J. VAN BAARDA: *Fabelen, Verhalen en Overleveringen der Galelarczen in Bijdragen tot de Taal, Land en Volkenkunde van Nederlandsch Indie*, XLV, 1895, p. 524, dans J. FRASER: *op. cit.*, p. 105.

(2) B. MALINOWSKI: *Argonauts of the Western Pacific*, pp. 422 sq.

(3) W.G. IVENS: *The Melanesians of the South-East Solomon Islands*, p. 373 sq, cité par FRASER: *La Crainte des Morts*, 1er vol., p. 104.

(4) R.P. LAMBERT: *Mœurs et Superstitions de la tribu Belep dans Les Missions Catholiques XII*, (1880), p. 239.

(5) SHINJI ISHII: *The Life of the Mountain People in Formosa*, Folklore XXVIII (1917), p. 125 cité par FRASER: *La Crainte des Morts*, 1er volume, p. 107.

des tortues. « Une de leurs grandes cérémonies a trait à la pêche à la tortue. Au moment de la célébrer, ils nettoient avec soin l'endroit où sont enterrés leurs ancêtres, placent sur leurs tombes des présents de nourriture, et y versent le contenu de deux noix de coco, en demandant aux morts de les aider à harponner beaucoup de tortues. Un jour, la tombe d'un indigène du nom de Bidja, fut seule oubliée. La nuit, son « esprit » apparut et leur parla: ils entendaient une voix sans savoir si elle venait du canot ou de dessous l'eau. Elle disait: « Oh! mon ami, ce n'est pas ma faute! Vous n'avez pas pris soin de ma tombe; vous ne pourrez pas trouver de tortues. Vous retournerez à terre sans avoir rien pris. La prochaine fois, ne négligez pas ma tombe, et alors vous verrez. » Ils rentrèrent au village et firent ce qui leur avait été dit. A leur première sortie après cela, ils harponnèrent un grand nombre de tortues. Désormais, ils n'eurent garde de négliger les tombes de leurs parents morts. » (1)

\*  
\* \*

Toutefois, c'était surtout la vie agricole qui était intimement liée au culte des morts. Ces derniers étaient réputés détenir le pouvoir d'accroître la fertilité du sol et de donner des récoltes en abondance.

D'où cette idée est-elle venue?

Les graines enfouies dans les glèbes fertiles arrivent par la germination à une vie nouvelle. Ainsi en est-il aussi des morts. Rentrés dans le sein de la terre primordiale, une existence renouvelée les y attend. Le parallélisme de ces deux conceptions engendra la croyance à l'action de l'une sur l'autre. Du point de vue historique, *Hippocrate* nous affirme déjà que les esprits des défunts font grandir et germer les semences « car des morts viennent les nourritures, les croissances et les germes » (2), et vers la même époque, *Aristophane* fait dire à l'un de ses personnages: « ils font pousser hors de terre, les bonnes choses » (3). D'autre part dans tout le monde antique, la grande déesse de fertilité et de fécondité était souvent une divinité qui régnait sur les esprits des morts ou qui avait tout au moins, des rapports étroits avec eux.

(1) G. LANDTMAN in W.N. BEAVER: *Unexplored New Guinea*, cité par L.L. BRUHL: *Le Surnaturel et la Nature dans la Mentalité primitive*, Alcan, 1931, p. 162

(2) *Songes* (VI), 658 LITTRÉ

(3) *Aristophane*: *Tagen*, I, 13.

La liaison intime du culte des ancêtres et de la fertilité des champs a été observée en Afrique et dans les civilisations du Pacifique. (Malaisie, Mélanésie, Micronésie et Polynésie.) ainsi qu'en Inde et en Indochine.

En certaines régions d'Afrique, les souhaits que l'on formule lors de l'inhumation, témoignent du pouvoir qu'acquiert le nouveau mort sur la végétation.

Durant les cérémonies qui terminent la 1ère partie de l'ensevelissement chez les Bambara, le héraut crie: « Donne-nous de la pluie quand viendra l'hivernage, donne-nous une moisson abondante, une verte vieillesse, des enfants, des femmes, donne-nous l'aisance. » Ensuite, on verse de l'eau d'unealebasse sur la tête du cadavre couché dans la fosse en disant: « Vois cette eau, ne te fâche pas, pardonne-nous, donne-nous de la pluie au temps de l'hivernage et une abondante moisson. Que le vent souffle de l'Ouest ou de l'Est, du Nord ou du Sud, qu'il nous soit favorable! Donne-nous une longue vie, une postérité nombreuse, des femmes, de l'aisance. » (1)

Décrivant les funérailles des mêmes Bambaras, G. DIETERLEN, elle aussi note: « Une chèvre (ou un bouc) apportée par la parenté est sacrifiée et le sang coule à la fois sur les autels et en partie dans la tombe, tandis que le chef du Komo récite la prière suivante: « Que tu laisses en paix, (ta famille) que nos récoltes soient bénies; que ton bonheur nous vienne ensuite, tes sacrifices sont exécutés. » (2)

Les fêtes qui préludent aux semailles ou qui suivent les récoltes se célèbrent souvent dans chaque foyer et c'est alors la communauté des ancêtres qui est sollicitée ou remerciée mais parfois, en certains points de l'Ouest africain où le caractère divin ou l'importance exceptionnelle attribuée à la royauté isole du reste du groupement humain, on dévolue la réussite des travaux agricoles aux seuls ancêtres du souverain régnant.

Avant ou au début des semailles ou des plantations et après les moissons ou les récoltes, se font souvent des offrandes aux défunts qui revêtent un aspect cérémoniel. Ces fêtes des prémices sont connues chez nombre de peuples primitifs.

(1) A. DI NOLA: *La Prière*, Marabout, Paris, 1958, p. 35; voir T.R. HENRY: *Le Culte des Esprits chez les Bambara*, Anthropos III, 1908.

(2) G. DIETERLEN: *Essai sur la Religion Bambara*, P.U.F., Paris, 1951, p. 193.

« Chez les Ba-Ronga, les dieux, « rendus bienveillants par cette offrande, accorderont à leurs descendants une récolte abondante (car c'est eux qui font croître et mûrir les produits de la nature); ils leur donneront l'autorisation de couper les arbres et alors, en tombant, les grands troncs n'écraseront personne... (autrement, si on allait les abattre sans la permission des dieux, des accidents se produiraient certainement.) » (1)

Croyances analogues dans les mers du Sud.

« A Santa-Cruz (îles Salomon), les amandes nouvelles de canarium ne peuvent pas être mangées, tant que les premiers fruits n'ont pas été offerts aux *lio'a* (esprits des morts.) (2)

Chez les *Bukana*, les morts du village président à la chasse au cochon sauvage et au labourage. On leur offre, par conséquent, des présents pour se les rendre favorables et pour obtenir une bonne récolte. (3)

Chez les indigènes des environs de Port Moresby, lors de la plantation, on appelle les morts de la famille en s'écriant: « Voici votre nourriture, vos bananes et vos cannes à sucre; que notre nourriture pousse bien, qu'elle soit abondante. Si elle ne pousse pas bien et n'est pas abondante, vous serez tous pleins de honte et nous aussi. » (4)

On fait aussi appel aux morts pour assurer la bonne réussite des cultures chez les *Atayals* des montagnes de Formose. (5)

Si les morts favorisent les récoltes, ils doivent nécessairement être les dispensateurs de la pluie que, par ailleurs, ils peuvent également retenir selon leur bon plaisir. Souvent les esprits de la famille royale étaient invoqués pour tout le pays. C'était le cas entr'autre

(1) JUNOD: *Les Ba-Ronga*, Neuchâtel, 1989, p. 394/395.

L'auteur emploie couramment le mot « Dieu, » pour désigner un « ancêtre, ».

(2) R.H. CODRINGTON: *The Melanesians*, p. 138, cité par L. L. BRUHL, *Le Surnaturel dans la Mentalité primitive*, Alcan, 1931, p. 465.

(3) R.H. LOWIE: *Primitive Religion*, Londres, 1925, p. 60.

(4) I. FRAZER: *La Crainte des Morts*, Paris, Nourry, 1934, p. 111.

(5) J. FRAZER: *La Crainte des Morts*, Paris, Nourry, 1933, p. 115.

chez les Thonga. (1) Les requêtes que certains « primitifs » adressent aux ancêtres suscitent, par leur intensité, une profonde émotion au fond de nous-mêmes. Ces défunts étaient souvent liés avec la terre même où ils avaient vécu et leur pouvoir ne s'exerçait qu'en ces lieux. En de nombreuses régions d'Afrique, c'étaient les esprits des anciens possesseurs du sol chassés ou asservis par une tribu conquérante qui détenaient le pouvoir de donner les précipitations atmosphériques fertilisantes.

Les *Yao* de l'Afrique Orientale qui chassèrent les *Niania* de leur pays et qui s'y établirent, invoquent spécialement les ancêtres des chefs de ces derniers et en particulier *Kangomba* en vue d'obtenir la pluie, « de telle sorte qu'un *Aniania* qui peut démontrer sa parenté avec *Kangomba* se voit souvent prié par le chef des *Yao* de l'aider dans ses supplications. (2)

L'exemple suivant emprunté à Mme KOOTZ KRETSCHMER et cité par L.L. BRUHL est encore plus caractéristique.

« Un conquérant, *Merere*, s'est emparé du pays des *Safwa*, et s'y est substitué au chef suprême. Il exerce le pouvoir comme faisait le chef légitime. Mais cet usurpateur ne peut pas, comme lui, se faire écouter des ancêtres. Ils ne le connaissent pas. Toutes ses supplications les trouveraient sourds. » Un jour, il dit aux *Safwa* qui étaient venus chez lui: « Allez pour moi prier aux tombeaux des ancêtres de votre chef *Mwaryego*, pour obtenir la pluie! » Ils répondirent: « Oui, *Merere*. Voici *Mudjenda*, qui a toujours prié aux tombeaux des ancêtres de *Mwaryego*. » Et *Merere* dit: « Dorénavant, les ancêtres de *Mwaryego* devront se mettre à m'aimer, *Mudjenda*, et vous, anciens, vous prierez désormais à leurs tombeaux. »

« La pluie venant à manquer dans le pays, *Merere* se saisit de ces prêtres, les lia avec des cordes, les exposa au soleil, leur donna de la viande et des fruits salés, et leur dit: « Mangez! » Quand ils eurent mangé et que la soif les tourmenta, il ne leur donna pas d'eau à boire, et leur dit: « Vous n'avez pas bien prié les ancêtres de votre chef. Si vous l'aviez fait, il aurait plu sur le pays. » Lorsqu'ils lui répondirent: « *Merere*, c'est Dieu qui fait la pluie, il n'y a pas d'homme

(1) H.A. JUNOD: *Mœurs et Coutumes des Bantous*, Payot, Paris, 1936, p. 380.

(2) SELIGMAN: *Les Races de l'Afrique*, Payot, Paris, 1935, p. 200.

qui puisse la faire (on reconnaît ici l'influence des missionnaires), Merere les frappa et leur dit: « Priez tout de suite! Il faut qu'il pleuve tout de suite! » Alors les prêtres prononcèrent des paroles, n'importe lesquelles, en guise de prière... » (1)

Nous citons ici quatre exemples de ces oraisons jaculatoires dont trois sont empruntées à l'Afrique et une à l'Indonésie. C'est une forme particulière d'une certaine littérature orale qui mérite d'être étudiée pour son caractère si franchement et si sincèrement humain. Il nous est pourtant difficile de mesurer le degré de respect avec lequel ces prières sont dites. Il semble qu'il varie énormément de peuple à peuple et même d'individu à individu.

Lors du sacrifice en l'honneur des ancêtres, le chef cafre prononce les paroles suivantes: « Oui, oui, je vous implore, vous, nos ancêtres, qui avez accompli tant de nobles actions. Après vous avoir sacrifié ce taureau qui vous appartient, je vous implore pour vous demander toutes sortes de prospérités. Je ne peux vous refuser des aliments, car vous m'avez donné tous les bestiaux qui sont ici, et si vous me demandez les aliments que vous m'avez donnés, n'est-il pas juste que je vous les rende? Donnez-nous assez de bestiaux pour remplir une étable. Donnez-nous assez de grains pour que beaucoup de gens puissent venir habiter ce village qui est à vous, pour qu'ils y fassent du bruit en vous glorifiant! Donnez-nous aussi de nombreux enfants pour que ce village ait une grande population et que votre nom ne s'éteigne jamais. » (2)

Voici un autre spécimen du même genre de prière adressée par un chef Bakongo aux ancêtres.

« Nous sommes venus ici au cimetière, voici pourquoi? Vous êtes morts, vous êtes morts réellement. Nous restons dans la brousse amère. Le perdreau va criillant toutes nos misères. Vous donc, vous êtes venus nous donner des songes — signe que vous désirez cette fête. Nous sommes venus célébrer cette fête en votre honneur. Pour la célébrer, il manquait l'argent. Celui qui a servi a été emprunté. Nous travaillons en vain. Vous qui nous avez précédés ici, vous

(1) E. KOOTZ-KRETSCHMER: *Die Saftwa II*, p. 237/238, cite par L.L. BRUHL dans *Le Surnaturel et la Nature dans la Mentalité primitive*, 1931, Paris, Alcan, p. 149 et 150.

(2) A. LEFEVRE: *La Religion*, Paris, AIC Costes, 1921, p. 533/534.

direz: nos sujets ont beaucoup de misères. Si donc, vous voyez un piège tendu ici quelque part, faites que l'animal y soit retenu. Pour celui qui va à la chasse, faites lever un gros gibier. Vous donc, faites que, quand nous errons ici, nous ne rencontrions que des choses de paix. Maintenant rendez abondants et le gibier et le vin de palme, et les chenilles dans la forêt, car la saison passe.

« En ce jour, donnez-nous la ligue blanche de la paix chez le prêtre des ancêtres; qu'il pacifie bien le village. Apportez-nous des songes de bonheur; ceux qui sont d'une nature irritante, éloignez-les. Donnez-nous la fécondité: que nous aussi nous produisions des richesses humaines comme vous l'avez fait. De la sorte, votre village ne mourra pas. Maintenant on n'entend que: tel jour un tel est mort. Mais, de la sorte, nous allons à la solitude. Ceux qui brûleront de la poudre en votre honneur, d'où viendront-ils? Donnez-nous donc la fécondité; que nous atteignons la maturité, que nous soyons vigoureux. » (1)

Parfois, les reproches se font plus véhéments comme dans cette prière des Zoulous de l'Afrique du Sud.

« Quand avons-nous négligé de te faire des sacrifices et d'énumérer tes titres honorifiques, Pourquoi es-tu tellement avare? Si tu ne t'améliores pas, nous laisserons tomber dans l'oubli tous tes noms honorifiques. Quel sort alors sera le tien? Tu pourras aller te nourrir de sauterelles. Améliore-toi; sinon nous t'oublierons. A qui cela peut-il bien servir, que nous fassions des sacrifices et que nous célébrions tes louanges? Tu ne nous procures ni récoltes ni bétail en abondance. Tu ne nous marques aucune reconnaissance pour toute la peine que nous prenons. Aussi nous voulons te repousser complètement, et nous dirons aux autres hommes que nous n'avons point d'esprits de nos ancêtres. C'est toi qui en souffriras. Nous sommes irrités contre toi. » (2)

Citons maintenant un fragment de prière recueillie par VROKLAGÈ à Beloe (Timor Central)

(1) R.P. VAN WING S.J.: *Etudes Bakongo*, p. 150/151.

(2) F. HEILER: *La Prière*, Payot, Paris, 1931, p. 89, cite également par A. DI NOIA dans *La Prière*, Marabout, P. Seghers, 1958, Paris, p. 49.

O vous ancêtres, ô vous, grands parents  
 Vous dans l'ombre, vous, dans la nuit  
 Donnez de la verdure, donnez de la fraîcheur  
 Donnez un champ avec beaucoup de fruits, des arbres avec beaucoup  
 de vin de palme.  
 Donnez des bourgeons toujours humides, donnez des feuilles toujours  
 vertes  
 Faites que les feuilles touchent la terre, (tant elles son nombreuses)  
 donnez un double bourgeonnement  
 Afin que, femmes et hommes  
 Nous saisissions les grands paniers, prenions les corbeilles pour  
 la moisson  
 Allions enlever le maïs, briser le spadice  
 Nous ici, nous sommes vos enfants, nous sommes vos esclaves  
 Nous vous porterons la première moisson, nous vous la présen-  
 terons... (1)

Selon nombre de peuples, morts et vivants forment une chaîne indiscontinue dans laquelle les défunts ne constituent qu'une classe d'âge plus ancienne mais qui est présente encore dans l'invisible. Les morts veillent au maintien de la tradition mais protègent et conseillent leurs descendants. Cette conception qui n'est pas dénuée de grandeur, fait mieux comprendre pourquoi les défunts contribuent et assurent la subsistance des vivants.

Dans les cultures de l'Est africain et du Haut Nil l'ancêtre primordial se confond souvent avec le grand Dieu créateur et c'est à lui que vont les sollicitations et les requêtes.

A l'aube des civilisations supérieures, voici *Inanna* (Ninlil) de Sumer *Ishar* d'Accad accompagnée de *Tammouz*, *Télépinou* dans le monde hittite et *Ahyan Baal* de Ras Shamra (Ugarit) ainsi que *Osir*, tous les dieux de fertilité et de fécondité qui apparaissent. Le rôle économique joué par les ancêtres est définitivement rejeté dans l'ombre.

En résumé, les choses se sont passées de la manière suivante.

Dans les civilisations de base, l'influence des ancêtres est peu apparente sur la quête de nourriture du groupement humain. Lorsque

(1) B.A.G. VROKLAGE: *De Godsdienst der Primitieven*, Rome, Roermond, 1949, p. 263.

apparaît un Maître des animaux, c'est plutôt à lui que vont demandes et offrandes. Dans les civilisations primaires et secondaires, les ancêtres prennent une importance primordiale sur l'économie vivrière et dans les cultures secondaires néo-patriarcales, les ancêtres du souverain jouent un rôle de premier plan. Enfin dans les cultures supérieures, certains dieux sont particulièrement voués à la fécondité du bétail et à la fertilité du sol.

Des survivances, dans les hautes civilisations contemporaines, de ces croyances donnèrent lieu aux plus basses pratiques de magie. Les restes mortels furent alors considérés eux-mêmes comme une sorte d'engrais mystique.

Pendant les semailles, les Finlandais ensevelissent des ossements de morts que peu après la récolte, ils reconduisent au cimetière. Si les cultivateurs n'en ont pas, ils se contentent de la terre du cimetière ou de celle d'un carrefour par où les morts ont passé. (1)

En certaines régions d'Allemagne, les paysans répandent avec les semences, de la terre d'une tombe récente ou de la paille sur laquelle quelqu'un est décédé. (2)

\*  
\* \*

Les quelques exemples cités ci-dessus nous montrent l'importance du culte des morts dans la vie économique des peuples appartenant aux cultures primaires et secondaires et sa dégénérescence dans les cultures supérieures.

Il est dès lors, facile de comprendre comment au contact brutal de notre civilisations occidentale, ces sociétés arrachées de leurs bases traditionnelles, se trouvèrent désemparées et livrées à une anarchie intérieure dont seules les mieux réceptives d'entre elles se relevèrent, surent après le choc, reprendre conscience de leurs propres valeurs culturelles et réaffirmer leur présence devant le monde moderne.

(1) RANTASALO: *Der Ackerbau im Volksaberglauben der Finnen und Esten mit entsprechenden Gebräuchen der Germanen verglichen*. III, p. 8 sq., cité par M. ELIADE: *Traité d'Histoire des Religions*, Paris, Payot, 1949, p. 301.

(2) RANTASALO: *op. cit.* III, p. 14.

## BIBLIOGRAPHIE

### REVUES BELGES

#### LA REVUE NATIONALE.

Mensuel indépendant de littérature et d'histoire.

N° 371 — Janvier 1965.

Numéro spécialement consacré aux *Prix* :

*Rosset*, remporté par Louis Dubran (pseudonyme de Louise Scheidt);

*Goncourt*, décerné à Georges Conchon pour son roman « L'Etat Sauvage »;

*Renaudot*, à Jean-Pierre Faye, auteur du roman « L'Ecluse ».

*Le jardin de la Belgique*, par Emile Poumon, qui nous fait visiter « le doux pays de Waes qui est parvenu, au cours des siècles, à maintenir ses caractères spécifiques et son originalité ».

Les premiers défrichements furent l'œuvre des moines qui posèrent ainsi les jalons de la prospérité agricole de ce riche pays. L'auteur nous raconte l'histoire de la contrée « au fil des ans » et signale ses enfants illustres parmi lesquels le « grand musicien » Edgar Tinel et le « cartographe fameux » Gérard De Cremer, dit Mercator.

Maurice Gerin consacre un article à Guy Trezel, « poète épris d'érudition ».

Robert Merget nous parle du Photoscope d'Albert Plecy qui semble inaugurer une technique nouvelle dans l'impression des livres photographiques.

François T' Sas nous décrit son « Pèlerinage à l'île d'Aix », ou le 15 juillet 1815, aux premières heures du jour, l'Empereur Napoléon montait à bord du « Bellerophon » se plaçant ainsi sous la protection des lois anglaises ».

#### LA REVUE NATIONALE.

N° 372 — Février 1965.

Emile Poumon : *Capricieuse Semois*. Justement alarmé par le projet d'établissement d'un barrage de près d'un milliard de mètres cubes d'eau en amont de Bouillon, l'auteur est amené à retourner vers sa chère Semois, et surtout vers les régions menacées par le barrage, « pour en admirer encore une fois la beauté, qui fut si souvent chantée par nos artistes ».

Tout en chantant les louanges des sites pittoresques d'Arton à Monthermé, il évoque les souvenirs littéraires, historiques et archéologiques des régions traversées par la capricieuse rivière, qui parcourt deux cents kilomètres pour relier deux localités distantes de quatre-vingt kilomètres à vol d'oiseau.

Yvonne Sterk : *La Poésie de Roumanie*. L'auteur nous apprend que la poésie roumaine est née du peuple et qu'elle lui est restée fidèle.

De sa main nous lisons cinq adaptations françaises qui ont pour titre : *La Lumière*, *Saut*, *Souvenir d'Enfance*, *Roseaux* et *J'existe*, œuvres de poètes roumains différents.

*Marceline Desbordes-Valmore*, par Monique Moncel qui nous la fait connaître comme étant « plus sensible qu'imaginative, elle exprime des nuances très personnelles du rêve, comme le fera plus tard l'école symboliste » et à laquelle Victor Hugo a dit : « Vous êtes la femme même. Vous êtes la poésie même ».

*O'était là mamaison*, *Approche du printemps*, deux poèmes de Jules Gille.

Textes (1922-1964) par Georges Linze, analyse par Jean Mergal.

Trois poèmes de Robert de Saint-Guidon, Prix Interfrance de Poésie.

*Soren Kierkegaard* par Jorgen Buch. Jeunesse de Kierkegaard - Les Tremblements de Terre - Épuisé à en mourir - Ainsi l'homme atteint le stade religieux - L'Existentialisme chez Kierkegaard. Le dernier stade de la vie de l'écrivain danois fut une protestation contre le christianisme et une lutte acharnée pour la défense du christianisme contre les prêtres couverts de soie et de velours.

Robert Merget nous parle du livre de Roger Avermaete : *Rubens et son temps*. « L'œuvre présente la vie du géant de la peinture flamande sous un jour qui ne manque pas d'éclairer les aspects piquants, voire insolites de cet ambitieux qui s'appelait Rubens ».

Sous la rubrique « Témoignage

du Disque », Robert Merget attire l'attention sur une gravure « particulièrement originale ». Celle de l'œuvre « La Victoire de Wellington », de Beethoven, célébrant la libération de l'Espagne, grâce aux armées de Wellington.

Finalement nous trouvons :

Le « cadran solaire » de Frédéric Kiesel, par Marcel Hennart, et Histoire Universelle de Carl Grimberg, par Robert Merget.

#### LA REVUE NATIONALE.

N° 373 — Mars 1965

Numéro spécialement consacré au cent cinquantième de la bataille de Waterloo.

*Le comte Louis Cavens*, protecteur du champ de bataille de Waterloo, par Albert Duchesne. « Durant plusieurs lustres, le comte Cavens a déployé une énergie obstinée et intelligente et dépensé une part de ses deniers personnels pour la préservation du champ de bataille de Waterloo ».

*Waterloo en 1815*, par Emile Poumon. Une description sommaire des lieux où se déroula la bataille, avec les principaux bâtiments qui s'y trouvaient à l'époque. Il s'attarde à la Chapelle Royale qui deviendra l'église paroissiale St-Joseph; à la ferme d'Hougoumont et à la ferme du Caillou.

Robert Merget : *Grouchy, l'infortuné*. Le maréchal Grouchy fut-il un traître? Merget ne veut laisser subsister aucun doute quant à la conduite sans reproche de Grouchy et prend tout le cours de sa vie à témoin pour prouver que les bruits qui furent répandus pendant tout le siècle dernier furent sans fondement.

Albert de Burbure de Wezembeek : *Les cinq séjours de Napoléon*.

Description des cinq séjours que fit Napoléon dans notre pays et plus spécialement à la côte belge. La première visite eut lieu le 13 février 1798, la dernière le 23 septembre 1811, c'est-à-dire 4 ans avant Waterloo.

#### LA REVUE NATIONALE.

N° 374 — Avril 1965.

Paul Dresse : *A la découverte du roi Albert*.

Robert Merget : *Georges Guérin*.

Louis Verniers : *Un millénaire d'histoire de Bruxelles*.

#### LA REVUE NATIONALE.

N° 375 — Mai 1965.

Pierre Goemare : *L'U.R.S.S. sans parti pris*.

Robert Merget : *Jean Hollenfeltz*.

Emile Poumon : *Paris vu par les écrivains belges*.

René Sinn : *Jean Moulin rejoint les morts illustres*.

Robert Merget : *Grouchy, l'infortuné*. L'auteur conclut ici son étude, commencée dans le numéro précédent, par ces mots : L'auteur du présent travail n'a pas la prétention de croire que ces lignes modifieront le jugement de l'opinion, mais il a pensé qu'en cette année anniversaire de Waterloo, un geste de justice méritait d'être fait en faveur du souvenir d'Emmanuel Grouchy, maréchal de France, dont le destin infortuné se marqua en Belgique, le 18 juin 1815.

#### LA REVUE NATIONALE.

N° 376 — Juin 1965.

Jean Mergeai : *Olivier de Bouzeignes un écrivain probe et substantiel*.

Pierre Paraf : *Des confidences d'Aragon*.

Emile Poumon : *Illustrations gantoises*. Les floralies Gantoises ayant en ce printemps de 1965 attiré l'attention sur la ville des Van Artevelde, l'auteur nous donne une petite histoire des floralies et vagabonde dans l'histoire de la ville nous rappelant ses fils célèbres.

Pierre Paraf : *L'énigme de Louis XVII*

#### AMIS DE LA FORÊT DE SOIGNES

Publication trimestrielle. 46<sup>e</sup> année — 1965 — N° I.

Paul Cosyn : *Dans les forêts de l'Ardenne méridionale et de la Gaume. Nos plus beaux sites sont-ils condamnés à disparaître?*

Un nouveau plan visant à créer un nouveau canal reliant l'Escaut et le Rhin a été ratifié par les autorités, mais d'autre part la Belgique s'engage à livrer une grande quantité d'eau douce aux Pays-Bas. Cette livraison nécessiterait la création de nombreux barrages dans les plus beaux sites de nos Ardennes, de là le cri d'alarme qui monte de tout le pays ardennais.

Paul Cosyn : *Une famille d'arbre : les Pin*

#### LES DIALECTES BELGO-ROMANS

Revue trimestrielle publiée par les amis de nos dialectes.

Tome XXI, n° 2-4. Avril-décembre 1964.

J. Herbillon : *Wallon Liégeois cahote et mahote offrent-ils un passage r h?*

El. Legros : *Le wallon Liégeois soté, lorrain sotré « tatin, gnome »*

G. André : *Ruomolin, à Oszy (D 130) toponyme et anthroponyme*.

J.M. Pierrret : Notes sur la syntaxe du pronom personnel dans le parler de Longlier.

#### L'ANTIQUAIRE.

Revue historique de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

6<sup>e</sup> année. N° 1. 1<sup>er</sup> trimestre 1965.

M. Jamagne : *Nos Ruines Célèbres. Est-il encore possible de sauver nos ruines énoyantes?*

L'auteur nous conduit par Agimont, Fagnolles, Haute-Roche, Sautour, Montaigle et Crève-Cœur, tous noms évocateurs de « vieilles pierres » qu'il faut sauver.

*Notre mobilier ancien est-il menacé?*

La revue publie in extenso la circulaire publiée par la « Société d'Histoire et d'Archéologie de Louvain et environs ».

Albert Destray : *Le Vicomté d'Ahérée à la fin de l'Ancien Régime.*

André Lepine : *Soumoy à l'époque française 1793-1815.*

Soumoy, qui dépendait du district liégeois de Florennes, fut un des cinquante premiers villages belges annexés à la France.

#### FÉDÉRATION WALLONNE DES GROUPEMENTS DE DANSES POPULAIRES

Bulletin trimestriel. N° 23-24 janvier-mars 1965.

Jenny Falize et André Delers : *Notre Fédération et les danses wallonnes.*

P. Longe et A. Fréard : *La danse populaire aux U.S.A.*

#### BULLETIN DE SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES NAPOLÉONIENNES.

N° 50 — janvier 1965.

*Quinzième anniversaire de la So-*

*ciété Belge d'Études Napoléoniennes : Historique de la Société dont le but initial était : l'achat du Caillou qui abrita Napoléon et son quartier général les 17 et 18 juin 1815.*

*Cent-cinquantième anniversaire de Waterloo.*

*Comment fut célébré le centenaire de Waterloo pendant la guerre de 1914-1918.*

Les projets esquissés dès 1913 en vue de la célébration du centenaire de la bataille de Waterloo furent rendus impossibles par la guerre.

Trois articles de Théo Fleischman, parus dans des journaux parisiens, ils furent écrits au front.

*Itinéraire de Napoléon de Waterloo à Sainte-Hélène.*

*Documents, souvenirs et reliques de Waterloo exposés au musée du Caillou.*

#### BULLETIN D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE NIVELLOISE.

Tome n° 2 — Décembre 1964.

*La Cour du Musée d'Archéologie de la Ville de Nivelles.*

R. Lesuisse donne une description claire et concise des importantes pièces archéologiques exposées dans la cour intérieure du Musée d'Archéologie de la ville de Nivelles. Le musée est installé dans les anciens locaux du refuge construit en 1763 par les religieux de l'abbaye d'Orival.

Charles Rascar : *L'Espier de Nivelles.*

Espier, Spier ou Spire était à l'origine le nom d'une redevance domaniale consistant principalement en céréales. A Nivelles ce nom fut donné au local où ces céréales étaient entreposées.

L'auteur fournit quelques extraits des comptes des recettes de cette dime et suit son évolution jusqu'à la Révolution française.

#### L'INTERMÉDIAIRE DES GÉNÉALOGISTES DE MIDDELAAR TUSSEN DE GENEALOGISCHE NAVORSERS.

N° 115. A° XX — 1/1965.

J. Jacquart : *Vingt ans après... 1944-1964.*

P.E. Claessens : Notre exposition « La Vie familiale du berceau à la tombe ». Exposition organisée par le cercle « De Genealogische Navorsers » dans la Maison des Arts de Schaerbeek à l'occasion des vingt années d'existence du club. Sous la devise « Het Familieleven van de wieg tot de dood » furent exposés de multiples objets se rapportant à la naissance (berceau, hochet, annonces illustrées de naissance), au mariage (bouquets de mariée, annonces nuptiales, contrats de mariage, etc.) et à la mort (testaments, croix de paille, pierres tombales d'un couvent malinois, bouquets de cheveux et évidemment des lettres de faire part dont la plus ancienne découverte à ce jour date de 1689).

Guy Merzbach. *Une famille de vieux Bruxellois : les Annemans.*

R. Wellens : *Une source pour l'histoire des familles nobles : les recueils généalogiques, lettres patentes, armoiries et épitaphes conservés aux archives de l'Etat à Mons.*

Octave le Maire : *A propos d'un mariage entre deux branches de la maison de Warrin de Villers-au-Tertre (1788).*

#### L'INTERMÉDIAIRE DE MIDDELAAR.

N° 116. A° XX — 2/1965.

F. de Cacamp et H.C. van Parys : *De Sweder d'Abconde, seigneur de Gasbeek (†1400) à Jacques Pipenpoy, échevin de Bruxelles (†1681).*

Philippe Steenchrugge : La famille Colerte de Grez (Brabant Wallon). Notes généalogiques et historiques.

#### ANNALEN VAN DE OUDHEIDKUNDIGE KRING VAN HET LAND VAN WAAS

Tome 68, n° 1 et 2 — 1965.

Leo Van Goethem : *Toponymie van Sieken.*

Marcellyn Dewulf : *Een heksenjagersepisode te St-Niklaas in 1692.*

En 1610, dans les Pays-Bas, le dernier procès contre une sorcière se solda par l'acquittement de l'inculpée, et, à ce propos, Vader Cats chantait sa joie en ces mots : *Fi siet, nadat het Hof dit vonnis had gegeven, scheen alle roverij als uit het land verdreven*. Mais presque un siècle plus tard, au pays de Waas, une petite vieille qui mendiait et s'adonnait à la boisson fut condamnée pour sorcellerie. Après avoir donné tout l'historique du fait, l'auteur publie également toutes les dépositions des témoins de l'affaire.

Eerw. A. Van Geertsom, pr. : *De hoofdcynsboeken van de St-Baafsabdij te Gent.*

Albert Buyè et Herman Nauts : *Oude Wase bedevaartvaartjes en bedevaartgebruiken.* La vénération des Saints est typique pour le pays de Waas. Il n'est donc pas étonnant de trouver seize pèlerinages organisés par an. Un des plus typiques et le plus long est le pèlerinage à

Notre-Dame de Hal dont le parcours a une longueur de 65 km et qui a encore lieu aujourd'hui. L'auteur donne une description des lieux de pèlerinage ainsi que des objets du culte utilisés au cours de ces exercices de piété.

#### MEDEDELINGEN VAN DE GESCHIED- EN OUDHEID-KUNDIGE KRING VOOR LEUVEN EN OMGEVING

Tome V, 1<sup>re</sup> fasc. 1965.

P. Reekmans : *Inventaris van de kerk van Onze-Lieve-Vrouw-ter-Predikheren te Leuven*. L'auteur donne d'abord un aperçu des inventaires dressés précédemment, le dernier datant de 1952, et fut dressé par J. Francotte et était sans doute destiné à servir de base pour la prime d'assurance... Suit un inventaire du mobilier, des sculptures, des tableaux et des pièces d'orfèvrerie.

L. Van Buyten : *Inventaris van het parochiearchief van de kerk van Onze-Lieve-Vrouw-ter-Predikheren* : Il s'agit des archives conservées à la sacristie de l'église en question.

P.L. Lesèvre : *Arnould de Calstere, doyen de Saint-Pierre à Louvain et l'abbaye d'Averbode*. Le personnage dont on évoque ici le souvenir appartenait à une famille patricienne de Louvain, serait devenu doyen de la collégiale Saint-Pierre dans cette ville vers 1230, aurait résigné sa charge en 1244 et serait décédé le 18 décembre 1246.

D. Van Humbeeck : *Les tours successives de l'église Sainte-Gertrude à Louvain*.

O. Triau : *De Leuvense stedelijke openbare bibliotheek*.

L'auteur se propose de nous donner une idée de ce qu'a été la

« Leuvense Volksboekery - depuis sa fondation en 1864 jusqu'à ce jour. Bien que les autorités de la ville de Louvain aient fait un sérieux effort ces dernières années il n'en fut pas toujours ainsi.

*De bedreigde kunstwerken in onze kerken.*

L'association fait le point en ce qui concerne les résultats obtenus par la campagne lancée il y a quelques temps en faveur des trésors d'art et du mobilier ancien de nos églises menacés par la nouvelle liturgie.

#### PUBLICATIONS ETRANGERES

##### BEITRAGE ZUR DEUTSCHEN VOLKS- UND ALTERTUMSKUNDE

Tome 9 — 1965.

Anna-Maja Nylén et Walter Havernick : « Kulturfixierung » und « Innovation ».

Karl Veit Riedel : *Fernsehen und Volkskultur*.

Wilhelmine Jungraithmayr-Redl : *Die « Königin des Weltalls und der Armen Seelen » in Heede (Ems)*.

Wolfgang Lindow : *Beiträge zur Volkskunde der Fastnacht in Niederdeutschland*.

Fruch Naused : *Fischmarkt Hamburg-Altona*.

Herbert Freudenthal : *Der Gegenstand der Volkskunde in der Bewertung Gebrauchsgüter*.

*Verhältnis von Hochdeutsch und Niederdeutsch*

Walter Havernick : « Volkskunst » und « temporäre Gruppenkunst ». *Ein Diskussionsbeitrag zur volkskundlichen Nomenklatur*.

Alfred Kamphausen : *Das Schleswig-Holsteinische Freilichtmuseum in Kiel*.

Josef Schepers : *Plan und Stand des Westfälischen Freilichtmuseums bauerlicher Kulturdenkmale in Detmold*.

Ulrich Bauche : *Gummitwist. Ein neues Kinderspiel in Hamburg*.

Helmuth Thomsen : *Niederdeutscher Verband für Volks- und Altertumskunde*, 38.

##### REVISTA DE ETNOGRAFIE SI FOLCLOR

Revue d'Ethnographie et de Folklore roumain.  
Tome 10 N° 1 — 1965.

M. Pop : *L'influence historique dans les contes populaires*.

G. Habenicht : *Apport pour l'étude d'un chant populaire dédié au 23 août*.

L. Muresanu : *Les travailleurs Roumains de Resita et leur mouvement artistique et culturel à la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle*.

##### REVISTA DE ETNOGRAFIE SI FOLCLOR

Revue d'Ethnographie et de Folklore Roumain.  
Tome 10 N° 2 — 1965.

Radu Niculescu : *Quelques remarques sur le caractère anonyme des créations populaires*.

Henri H. Stahl : *Commentaires Ethnographiques sur le thème de « Plugusorul »*.

Gh. Ciobanu : *Mugur Mugurel*.

##### SLEZSKY SBORNIK Tome 63, N° 2 — 1965.

La présente publication contient des articles de Lubomir Bajger, Vilem Placek, Otakar Kana, Dana Valikova; Viktor Ficek.

##### ENGLISH DANCE AND SONG Avril 1965.

*Among the Western Song-Men*. Sabine Baring Gould rassembla un grand nombre de chants dans le West Country. Son premier recueil « Song of the West » parut en 1889, la publication donne une version condensée d'un de ses articles ainsi que le récit de sa vie par son petit-fils.

##### BRABANTS HEEM

Twemaandelijks tijdschrift voor Brabantse Heem en Oudheidkunde.  
Jaargang XVII, N° 1 — januari-februari 1965.

W.H. Th. Knippenberg : *Enige zilvermerken en zilvernedenfamilies uit Noord-Brabant*. L'orfèvrerie fut plus que tout autre métier l'apanage de certaines familles. Il existe très peu de littérature à propos de l'argenterie ancienne de Noord-Brabant, l'auteur nomme quelques orfèvres de cette région vivant au XIX<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi que les pièces connues et encore existantes de leur production.

W.H. Th. Knippenberg : *St-Aubertus, patroon van de bakkers, en St-Landelinus*.

G. Beex : *Kempische grafstuwels en de Britse Bronstijd*.

## VARIA

### LU ET ENTENDU...

#### ATTENTION A LA SAUVEGARDE DE L'ÎLOT SACRÉ N° 1

C'est bien entendu de la zone protégée de la Grand'Place de Bruxelles dont il s'agit. On sait que ce quartier est frappé de très sévères servitudes urbanistiques et que la Ville de Bruxelles, à l'initiative de M. Jean Rombaux, architecte principal, a élaboré des plans d'aménagements pour l'îlot situé derrière la Grand'Place, à front de la rue des Chapeliers. En collaboration avec des groupes immobiliers privés, on voudrait reconstruire à cet endroit un ensemble architectural ancien, grâce à des documents divers conservés soigneusement dans la réserve archéologique de la Ville. C'est ainsi que l'on envisage d'y édifier les fameuses arcades de l'ancien Jardin des Arbalétriers, démoli il y a quelques années dans la cour intérieure d'un collège, à l'occasion de la modernisation de la rue des Alexiens. Ce nouveau

### NOTES ET TROUVAILLES...

quartier ancien reconstitué avec des documents authentiques fera d'ailleurs partie de la « promenade archéologique » que l'administration communale bruxelloise veut créer entre la Tour Anneessens et la Grand'Place via la rue de Villers où le dégagement de l'ancienne enceinte constitue une attraction exceptionnelle.

Or, tous ces projets semblent menacés. En effet, une compagnie immobilière a des visées précisément sur ce quartier destiné à rester un « coin archéologique ». Aussi, ne peut-on qu'espérer que la Ville n'autorisera jamais un aménagement moderne à cet endroit. Une vigilance s'impose donc.

#### ENCORE UN ESTAMINET ANCIEN QUI DISPARAIT

C'est une fois de plus à Bruxelles qu'un vieil estaminet va disparaître très prochainement. Le local, le musée et le tir des arbalétriers des

Visitandines, ainsi que la vieille brasserie si typiquement de style « belle époque » vont tomber sous la pioche des démolisseurs.

L'emplacement sera affecté à l'aménagement d'un nouveau centre résidentiel social du Foyer-Bruxellois groupant notamment un immeuble-tour d'une vingtaine d'étages et un immeuble de gabarit moyen dont l'implantation est prévue dans l'alignement de la chapelle des Brigittines restaurée. Ce dernier document, fort heureusement, sera conservé.

La modernisation de l'endroit constitue un coup sérieux pour le folklore bruxellois. Il n'y aura plus de tir pour arbalétriers sur le territoire du premier district.

Les travaux de démolition sont prévus pour le courant du mois de juillet ou au début du mois d'août au plus tard.

### TOURISME, HISTOIRE ET FOLKLORE

L'administration communale bruxelloise a l'intention de reprendre en saison touristique la représentation du jeu « son et lumière » intitulé « Bruxelles, Ville Royale ».

Ces représentations seront organisées dans le courant du mois d'août. Il s'agit du spectacle réalisé par M. Van Mossevelde, ingénieur et ancien directeur du service de l'électricité de la Ville, d'après le scénario de Mme André. Ce spectacle fut présenté pour la dernière fois il y a deux ans. C'est au cours d'une de ces séquences qu'on a l'occasion d'assister à une « réédition » spectaculaire du bombardement de la Grand'Place par les troupes du maréchal de Villeroij

en 1695, grâce à un feu d'artifice spécialement conçu dans ce but.

### INITIATIVE REMARQUABLE DU CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE

Le Centre « Pro Civitate » créé par le Crédit communal de Belgique a entrepris la publication intégrale de la célèbre carte de cabinet établie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'initiative du comte de Ferraris et couvrant à peu près toute la Belgique actuelle. La publication débutera en automne prochain et se poursuivra pendant plusieurs années car il s'agit de reproduire 275 feuilles d'environ 90 x 140 cm.

Ces célèbres documents, appelés communément « Carte de Ferraris » ont été établis à l'époque en trois exemplaires entièrement dessinés et coloriés à la main. Ils sont actuellement conservés à Vienne, à Delft et à Bruxelles où ils occupent une place de choix dans les collections de la Bibliothèque royale. C'est, en effet, la première carte topographique de la Belgique entièrement levée sur le terrain.

A l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Waterloo, « Pro Civitate » édite des maintenant une pochette contenant quatre cartes en quadrichromie extraites de la carte de Ferraris et représentant la région où s'est déroulée la bataille. Les érudits et les amateurs d'histoire pourront ainsi suivre, phase par phase, le déroulement de la bataille sur la carte même qui est à la base de celles dont se servirent les états-majors français et alliés en 1815.

La reproduction respecte fidèlement les coloris originaux, ce qui est essentiel, car de nombreux ren-

seignements sont portés sur la carte avec un soin tout particulier. Le dessin des lieux d'habitation et des bâtiments publics est fort précis; on distingue également les bois de haute et de basse futaie, les bois de sapins, les marais, de même que les mines, les minières et les houillères.

Ces magnifiques cartes seront certainement appréciées par les nombreux amateurs d'art, d'histoire et de folklore.

### UNE RÉALISATION NOUVELLE QUI A DÉJÀ SON HISTOIRE

On compte que d'ici trois ans les travaux d'achèvement de la basilique nationale de Koekelberg seront terminés. On construit actuellement la vaste coupole qui couronne l'édifice. C'est la dernière phase de travail que connaîtra cette gigantesque entreprise qui débuta, rappelons-le, en 1914 et qui fut abandonnée pour être reprise aux environs de 1925.

Au-dessus de la coupole, on installera une terrasse ouverte, un point de vue qui sera accessible au public. On jouira de cet endroit d'un très vaste panorama de la capitale et du Brabant flamand.

La coupole de la basilique ainsi que l'ensemble des toits de l'édifice seront recouverts d'un revêtement en cuivre rouge. Ce revêtement, après quatorze ans, deviendra vert de grisé, puis ultérieurement acquerra sa patine définitive. Cette patine, on peut déjà la voir sur certaines toitures des annexes de la basilique.

### LE VIEUX BÉGUINAGE D'ANDERLECHT SERA RESTAURÉ

D'importants travaux de restauration seront exécutés prochainement au béguinage-musée d'Anderlecht. Le coût des travaux peut être estimé à près de 2 millions. Quant au programme envisagé, il a déjà été approuvé par le conseil communal de la cité de St-Guidon.

### NOUVEAU MUSÉE ET CENTRE CULTUREL À BRUXELLES

Le Crédit Communal de Belgique vient d'entamer la construction de son nouveau siège administratif à front du boulevard du Jardin Botanique, à l'angle du boulevard Pacheco. Ce complexe à plusieurs étages comportera non seulement les locaux destinés à la « banque des communes » mais aussi un centre commercial, un centre culturel et artistique avec le musée du Crédit Communal (celui consacré à la vie administrative de la capitale) des salles d'exposition et de conférence, un auditorium pour congrès, etc.

### LA TOUR SAINTE-CATHERINE VA ÊTRE RESTAURÉE

Un nouveau chantier de travaux de restauration va être ouvert bientôt à Bruxelles. C'est celui de l'ancienne tour de l'église Sainte-Catherine, qui sera conservé dans le voisinage immédiat de la Tour Noire, vestige des anciens remparts. L'actuelle église Sainte-Catherine est appelée à disparaître dès que la nouvelle église, un édifice

ultra-moderne, sera ouverte au culte dans le nouveau quartier du rempart des Moines. L'actuelle église, rappelons-le, doit faire place à la fois à un aménagement d'esthétique urbaine — un square-parking — et à un ouvrage d'équipement technique gare-terminus du semi-métro (ligne Est-Ouest).

Les travaux de restauration qui seront exécutés d'après les plans de M. Rombaux, architecte principal de la Ville de Bruxelles et éminent spécialiste en la matière, auraient dû être entamés déjà depuis quelques mois. Des difficultés d'ordre budgétaire ont malheureusement retardé la réalisation de ce programme dont le coût s'élève à environ 5 millions.

Le dossier administratif semble maintenant en règle de sorte que le collège des bourgmestres et échevins pourra donner prochainement son accord pour ouvrir le chantier. Les travaux envisagés dureront environ deux ans.

### EXPOSITION BRABANÇONNE

La province de Brabant organisera une exposition d'art en la salle du Palais des Congrès (Mont des Arts) du 23 octobre au 7 novembre 1965 inclus.

Cette exposition sera réservée aux œuvres d'artistes belges, nés ou domiciliés dans le Brabant, qu'il s'agisse de peintres, de dessinateurs, de sculpteurs, d'architectes ou d'artisans d'art. Deux œuvres au maximum par artiste pourront être présentées. Le jury ne pourra en retenir qu'une. Sont également admis, les artistes de nationalité étrangère qui, dans le courant de l'année 1965, sont légalement domiciliés depuis cinq ans au moins dans la province de Brabant.

Les artistes, desireux d'exposer, enverront au secrétariat de la Commission provinciale des Beaux-Arts, bureau 11, 22, rue du Chêne, à Bruxelles, avant le 10 septembre 1965, leur bulletin d'adhésion accompagné d'une déclaration signée certifiant qu'ils sont nés ou domiciliés dans le Brabant ou qu'ils y sont également domiciliés, depuis cinq ans au moins.

### 3 MILLIONS POUR LA SAUVEGARDE D'ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX DE LA MAISON DU PEUPLE

Comme on le sait, le Conseil des ministres a alloué, il y a quelques semaines, un subside de 3 millions au « comité Horta » afin de couvrir les frais de sauvegarde des grands éléments métalliques décorant la Maison du Peuple de Bruxelles, œuvre remarquable de l'architecte Horta. Cet immeuble est actuellement en voie de démolition car l'emplacement est destiné à un immeuble-tour haut de 90 m.

Au cours d'une récente réunion, les membres de la « société centrale d'architecture de Belgique » ont fêté les promoteurs du « comité Horta » et plus précisément MM. R. Puttemans et J. Delhay, respectivement président et secrétaire de cette association, pour l'heureux aboutissement de leur campagne menée depuis près de deux ans et qui a conduit à assurer le sauvetage d'une partie de cette grande œuvre architecturale.

On pense que plusieurs éléments de la Maison du Peuple seront transférés au musée Horta que l'administration communale de Saint-Gilles va créer rue Américaine, dans un immeuble construit par le célèbre architecte.

## UN FESTIVAL DE DANSES FOLKLORIQUES AU PAYOTTENLAND

C'est le cercle folklorique « Pajottenland » qui organise le festival au mois de septembre prochain à St-Ulriks-Kapelle. Outre plusieurs groupes étrangers, le cercle organisateur peut déjà compter sur un grand nombre de troupes belges parmi lesquelles « Tiest et Triene » de Rhode St-Genese, les gildes de Keerbergen, Nedcr-over-Heembeek, Berlare, Wespelaar, etc.

Le festival sera clôturé par un repas breughelien.

## UN HOTEL MYSTÉRIeux A BRUXELLES

Depuis quelques jours, on procède à la démolition d'un vaste pâté de maisons situées entre l'avenue des Arts et la rue du Commerce, près de la rue Montoyer. Cet ensemble d'immeubles a été transformé jadis en un seul hôtel, celui du comte d'Oultremont.

On ne connaît pas avec précision la date d'origine de l'immeuble principal, une sorte de palais d'une époque révolue depuis longtemps. On estime que le centre de l'ancien hôtel date de 1815. Il aurait été

transformé en 1880. Toujours est-il que les salons et toutes les autres pièces de cette demeure patricienne sont d'une beauté rare : les murs sont amplement décorés de boiseries sculptées ; les plafonds possèdent des voûtes ou ont la forme d'une coupole.

Mais l'emplacement qui est destiné à la construction d'un complexe de bureaux de 8 étages mérite une attention pour une autre raison. Au cours des travaux de démolition, on vient d'y mettre au jour une entrée secrète donnant accès à un tunnel encore plus secret. Cette entrée était dissimulée dans un coin d'un des salons au rez-de-chaussée, derrière une grande décoration murale en boiseries sculptées. La porte proprement dite est entièrement en acier et comportait une serrure de type coffre-fort. L'entrée, elle, se présente comme une grande armoire encastrée mais sans plancher. C'est de là que part un pertuis secret vers un couloir passant lui aussi sous les boulevards et sous le parc du palais des Académies.

On pense que cet ouvrage mystérieux, qui a été bouché à sa sortie des caves, relie directement le palais royal, situé à environ 200 mètres de là.